Les Echos

MARDI 27 AOÛT 2024

Enquête Les derniers puits de pétrole français font de la résistance // P. 11

Médias Le foot hexagonal face à l'explosion du piratage des matchs en direct // P. 18

Les banques s'arment contre le cybercrime

- Le secteur financier est engagé dans une course contre la montre pour respecter un nouveau règlement européen d'ici à janvier.
- Cyberattaques ou pannes majeures : banques et assureurs devront montrer qu'ils sont capables de résister.
- La surveillance des autorités s'étendra aux prestataires informatiques.

// PAGE 21

iStock

Gouvernement : Macron écarte l'option NFP

POLITIQUE Emmanuel Macron a fermé la porte lundi soir à un gouvernement mené par le Nouveau Front populaire, au nom de la « *stabilité institutionnelle* ». Dans un communiqué, l'Elysée a souligné qu'un tel gouvernement « *serait immédiatement censuré par l'ensemble des autres groupes représentés à l'Assemblée nationale* ». Le chef de l'Etat appelle à l'ouverture dès ce mardi « *d'un nouveau cycle de consultations avec les responsables des partis et des personnalités se distinguant par l'expérience du service de l'Etat et de la République* ». Il veut convaincre une partie de la gauche de dialoguer avec le centre et la droite, sachant que le NFP a indiqué qu'il ne participerait pas à ce nouveau cycle.
// PAGE 2

Bertrand Guay/AFP

analyses

Chine : le tremblement, c'est maintenant

Par **Gabriel Grésillon**

Alors que la deuxième économie mondiale ralentit, le troisième plenum du Parti communiste n'a débouché sur aucune réforme substantielle. La preuve que le système chinois bute de plus en plus sur ses contradictions. Le régime de Xi Jinping s'entête à ne pas agir sur la consommation des ménages et préfère tout miser sur ses exportations pour relancer l'économie. Mais les temps ont changé et la confrontation avec les Etats-Unis et l'Europe s'est accentuée. // PAGE 8

La méthode Jeux Olympiques
Par **A. Oudéa-Castéra**

Pour une France qui avance, transcender les idéologies
Par **Pierre Gattaz**

Efficience plutôt qu'efficacité
Par **Nicolas Arpagian**
// PAGES 9 ET 10

Les Echos
Détectez les opportunités de votre marché. Abonnez vos équipes au temps d'avance.
Découvrez nos offres Entreprises :
abo-entreprises.lesechos.fr

M 00104 - 827 - F : 3,60

ISSN0153.4831 — 117e ANNÉE
NUMÉRO 24282 — 26 PAGES

Antilles-Réunion 4,70 €. Belgique 4,20 €.
Espagne 5,10 €. Luxembourg 4,40 €.
Maroc 44 DH. Suisse 6,60 FS. Tunisie 9,8 TND.

La Russie lance une salve massive de missiles sur l'Ukraine

GUERRE La Russie a lancé une centaine de missiles et autant de drones sur l'Ukraine lundi matin. Il s'agit, deux jours après la fête de l'Indépendance à Kiev, du raid le plus intense en sept semaines et un des principaux depuis le début de la campagne de bombardements décidée par le Kremlin à l'automne 2022. Ce raid, qui a fait très peu de victimes, a endommagé une partie non négligeable des infrastructures énergétiques ukrainiennes. Il peut constituer une riposte à l'offensive surprise lancée début août par Kiev dans la région russe de Koursk, tandis que les soldats russes continuent de progresser dans le Donbass. // PAGE 5

En Allemagne, les entreprises familiales contre l'extrême droite

UNION EUROPÉENNE Les entreprises familiales du Mittelstand, piliers de l'économie allemande, partent en campagne contre l'extrême droite. A quelques jours d'élections dans deux Länder de l'Est, une quarantaine de sociétés telles Claas (machines agricoles), Miele (électroménager) ou Boehringer (pharmacie) défendent une immigration nécessaire, selon elles, à l'économie allemande. Le parti d'extrême droite AfD a riposté en critiquant les délocalisations de ces entreprises industrielles comme Vorwerk, à l'initiative de cette campagne, et dont les usines françaises fabriquent le Thermomix. // PAGE 6

Ikea se lance dans la vente de meubles d'occasion entre particuliers

AMEUBLEMENT Le géant suédois va tester jusqu'à la fin de l'année à Oslo et Madrid une place de marché concurrente des acteurs comme eBay. Baptisé « Ikea Preowned », le site met directement en relation un particulier vendant un meuble de l'enseigne et un client voulant l'acquérir. Il a vocation à être étendu à d'autres pays. Pour le distributeur, il s'agit d'une étape supplémentaire dans le développement de son offre de seconde main. Elle lui permet de garder un regard sur des transactions qui, jusque-là, lui échappaient. Mais aussi, grâce à des offres faites aux vendeurs, de les réorienter vers le neuf. // PAGE 13

Rentrée chahutée pour les entreprises

François Henry/RÉA

CONJONCTURE Un gouvernement français qui se fait attendre, une soixantaine d'élections clés dans le monde dans les mois à venir, de nombreux conflits militaires ou diplomatiques en cours : les entreprises font leur rentrée dans un épais brouillard. Aux rencontres des entrepreneurs de France (REF), leurs dirigeants racontent les menaces qui pèsent sur leur activité tout en nuançant le pessimisme ambiant. Car, depuis la pandémie, les entreprises sont devenues beaucoup plus armées face aux incertitudes qui entravent l'économie. Les groupes investissent par ailleurs vers de nouveaux marchés dynamiques et prometteurs. // PAGES 3, 14 ET L'ÉDITORIAL DE DAVID BARROUX PAGE 12

Macron refuse de nommer Castets et lance de nouvelles consultations

- Le chef de l'Etat écarte l'option d'un gouvernement NFP qui, selon lui, serait immédiatement censuré.
- Il relance ce mardi un nouveau cycle de consultations, qui inclura des personnalités non politiques.

POLITIQUE

Grégoire Poussielgue

Cette fois, c'est officiel. Dans un communiqué diffusé lundi en fin de journée, Emmanuel Macron a confirmé qu'il ne nommera pas à Matignon Lucie Castets, la représentante du Nouveau Front populaire (NFP). « *Le président de la République a constaté qu'un gouvernement sur la base du seul programme et des seuls partis proposés par l'alliance regroupant le plus de députés, le NFP, serait immédiatement censuré par l'ensemble des autres groupes représentés à l'Assemblée nationale. Un tel gouvernement disposerait donc immédiatement d'une majorité de plus de 350 députés contre lui, l'empêchant de fait d'agir. Compte tenu de l'expression des responsables politiques consultés, la stabilité institutionnelle de notre pays impose donc de ne pas retenir cette option* », précise l'Elysée.

Emmanuel Macron a tiré les conclusions de deux jours de consultations avec l'ensemble des partis représentés à l'Assemblée. Il a également vu les présidents des deux chambres, Yaël Braun-Pivet pour l'Assemblée nationale et Gérard Larcher pour le Sénat.

Censure

Le bloc central, composé des macronistes et de leurs alliés, la droite et l'extrême droite lui ont tous signifié la même chose : un gouvernement NFP, avec ou sans ministres LFI, sera immédiatement censuré. « *Le Nouveau Front populaire dans son programme, dans ses mouvements, comme pour les personnalités qui l'incarnent représente aujourd'hui un danger pour l'ordre public, la paix civile et évidemment pour la vie économique du pays* », a estimé Jordan Bardella depuis les jardins de l'Elysée. La gauche était ressortie plutôt optimiste de son entretien avec Emmanuel Macron, qu'elle a vu, la première, vendredi matin, voyant chez lui une volonté d'alternance. Mais cette alternance se fera sans elle.

Le NFP a, sans surprise, réagi avec virulence. Jean-Luc Mélenchon promet que le choix d'Emmanuel Macron ne sera pas sans conséquences. « *Le président de la République vient de créer une situation d'une exceptionnelle gravité. La réplique populaire et politique doit être rapide et ferme. La motion de destitution sera déposée. Le moment venu, la censure d'un gouvernement de droite viendra. Mais les organisations attachées à la défense de la démocratie devraient engager une réplique commune* », a-t-il indiqué sur X.

Il y a une semaine, LFI avait agité le lancement d'une procédure de destitution contre Emmanuel Macron en cas de refus de nommer Lucie Castets. On y est aujourd'hui, mais cette procédure n'a quasiment aucune chance d'aboutir compte du refus des autres composantes du NFP de s'y associer, à moins qu'ils ne changent d'avis.

Cyrielle Chatelain, la présidente du groupe écologiste au Palais-Bourbon, a dénoncé un choix « *grave et inconséquent* » du président de la République, tandis que Manuel Bompard, coordinateur de LFI, a dénoncé un « *coup de force antidémocratique inacceptable* ». Le communiste Fabien Roussel a appelé de son côté à « *une grande mobilisation populaire* ».

Fracturer le NFP ?

S'il a éclairci une partie du chemin en refusant de nommer Lucie Castets, Emmanuel Macron est toujours à la peine pour trouver un Premier ministre, nomination qu'il avait promise pour la mi-août. Dans la foulée, il a annoncé l'ouverture d'un second cycle de consultations à l'Elysée, dès ce mardi. Il inclura des « *personnalités se distinguant par l'expérience du service de l'Etat et de la République* », sans qu'aucun nom ne soit précisé. Ce « bougé » présidentiel indique que la nomination d'une personnalité non élue, comme un préfet, n'est pas exclue.

Le chef de l'Etat tente, une nouvelle fois, de fracturer le NFP. Il a fait un appel aux « socialistes, écologistes et communistes » – trois partis qui ont déjà exercé des responsabilités gouvernementales – pour « *coopérer avec les autres forces politiques* ». Il tente ainsi d'isoler LFI pour embarquer ces trois composantes de la gauche (certaines personnalités en tout cas), au moins faire en sorte qu'elles ne censurent pas immédiatement le prochain gouvernement.

Teresa Suarez/Pool/AFP

Emmanuel Macron a tiré les conclusions de deux jours de consultations avec l'ensemble des partis représentés à l'Assemblée.

Dos au mur

Cette démarche n'offre aucune garantie de résultat, même si plusieurs voix, au PS, enjoignent le parti dirigé par Olivier Faure de quitter les rives du NFP pour aller vers une coalition. « *Les échanges avec le groupe Liot et les partis EPR, Modem, Horizons, les Radicaux et UDI ont dessiné des voies de coalition et de travail commun possibles entre différentes sensibilités politiques. Ces groupes se sont montrés ouverts à soutenir un gouvernement dirigé par une personnalité qui ne serait pas issue de leurs rangs* », a ajouté l'Elysée. Les Républicains, emmenés par le président de leur groupe à l'Assemblée nationale, Laurent Wauquiez, refusent toute participation à une coalition mais sont d'accord pour un « pacte législatif » reprenant leurs propositions.

Une nouvelle fois, Emmanuel Macron a appelé les forces politiques « *à se hisser à la hauteur du moment en faisant preuve d'esprit de responsabilité* ». Mais il se retrouve plus que jamais dos au mur : aucune coalition n'a émergé au cours des derniers jours, LR reste à distance sans donner le sentiment de vouloir l'aider, le RN se pose en arbitre – et détient la clé de la chute d'un prochain gouvernement en cas de motion de censure du NFP – tandis que la gauche crie au coup de force.

La clarification, voulue par Emmanuel Macron avec la dissolution de l'Assemblée nationale, se fait dans la douleur. ■

Pourquoi plus Cazeneuve que Castets ?

Ils se sont tant détestés… Et pourtant, le nom de Bernard Cazeneuve pour Matignon est poussé par une partie de l'entourage d'Emmanuel Macron.

LE FAIT DU JOUR **POLITIQUE** *de* **Cécile Cornudet**

La première est une femme, haut fonctionnaire, hors des radars politiques, de cette pâte « techno » dans laquelle Emmanuel Macron a toujours aimé modeler ses Premiers ministres. Le second est l'incarnation du vieux monde politique, hollandais de surcroît, c'est-à-dire de cette espèce avec laquelle il semblait avoir définitivement coupé les ponts. Castets-Cazeneuve, deux profils pour Matignon qui bousculent toute logique.

Emmanuel Macron n'a pas encore arrêté son choix, mais il sait lequel des deux il ne veut pas. Ou plutôt laquelle, puisqu'il s'agit de Lucie Castets. Si son CV peut séduire, ses soutiens et ses idées sont tout ce qu'il récuse. Après la catastrophique séquence électorale, le président veut bien concéder un échec et nommer un « opposant » à Matignon, mais pas tirer un trait sur ce qu'il a fait pendant sept ans. Or sur la fiscalité, la réforme des retraites, le niveau du SMIC, Lucie Castets ne prend aucune pincette : elle démolit. Sans doute parce qu'elle y croit, sans doute parce qu'elle est otage de LFI.

Dès lors, il faut montrer que sa nomination serait signe d'instabilité, a tenté Emmanuel Macron, puisque les autres forces promettent de la censurer sitôt désignée.

Bernard Cazeneuve n'est pas sûr d'être nommé, mais il a fait subtilement savoir qu'il serait prêt à tenter l'aventure. « *C'est donc qu'il croit qu'il y a un chemin* », s'est-on félicité à l'Elysée, contre le défaitisme général.

L'ancien collègue ministre d'Emmanuel Macron a été suffisamment dur, et suffisamment longtemps, contre celui qu'il considère être le fossoyeur du quinquennat Hollande, pour pouvoir porter l'étiquette d'« opposant ». Et ce, même si sur le fond il ne l'est pas tant que cela. Sur le régalien c'est certain, lui qui a fait face aux attentats de 2015. Sur l'économie peut être moins, mais il serait toujours moins aventureux qu'un Premier ministre NFP. Dur, il l'a été aussi suffisamment contre Mélenchon, pour paraître en homme libre, susceptible d'attirer des personnalités de tous bords.

Si Emmanuel Macron hésite encore, plusieurs de ses proches ont joué comme lui au jeu des éliminations. Pas un RN ou un NFP donc, pas un LR façon Xavier Bertrand, puisque Laurent Wauquiez n'en veut pas, pas un macroniste, c'est entendu, alors qui d'autre ? Avec Cazeneuve, une majorité stable ne serait pas garantie, la gauche serait vent debout contre le veto de Macron, mais pas toute la gauche. Au PS, l'opposition à Olivier Faure s'agite et demande un bureau national. Cela commencerait-il à bouger ?

ccornudet@lesechos.fr

Dessins Kim Roselier pour « Les Echos »

Le RN s'érige en rempart face à la gauche

Au terme d'un entretien lundi avec Emmanuel Macron, Marine Le Pen et Jordan Bardella se sont dits prêts à censurer un gouvernement de gauche. Le RN estime qu'une nouvelle dissolution d'ici à un an finira par s'imposer.

Jacques Paugam

L'entretien a pris la forme d'une fin de non-recevoir. Sans surprise, Marine Le Pen et Jordan Bardella ont répété lundi leur opposition à la nomination d'un candidat soutenu par le Nouveau Front populaire (NFP) à Matignon, après avoir été reçus à l'Elysée dans le cadre des consultations menées par le chef de l'Etat autour du choix d'un Premier ministre.

Même en l'absence de ministres LFI, une hypothèse évoquée par Jean-Luc Mélenchon, le RN reste « *en faveur d'un vote d'une motion de censure à l'égard d'un probable gouvernement NFP* », a précisé Jordan Bardella, le président du parti, au sortir d'un entretien qui aura duré plus d'une heure. Même son de cloche chez Eric Ciotti, rallié au RN, qui a affirmé que son groupe de 16 députés A droite ! censurera, lui aussi, « *tout Premier ministre* » sorti des rangs du NFP.

Pour une session extraordinaire

Marine Le Pen, la cheffe de file des députés RN dans l'hémicycle, a réclamé de son côté l'ouverture d'une session extraordinaire, dans l'hypothèse où un nouveau Premier ministre serait nommé avant la reprise des débats parlementaires en octobre prochain. Car la convocation d'une telle session extraordinaire rend possible le dépôt d'une motion de censure.

« *Je ne veux pas que pendant un mois, un Premier ministre puisse par décret, par toute une série de moyens donnés par la Constitution, mettre en œuvre une politique qui soit toxique, dangereuse pour les Français* », a-t-elle insisté. Le RN veut se présenter en rempart face au NFP, mais aussi comme seul parti d'opposition à Emmanuel Macron qu'il juge être « *l'unique responsable* » de la situation.

Si le RN n'appelle pas comme les Insoumis à la destitution du chef de l'Etat (article 68 de la Constitution), la démission du président de la République en cas de blocage prolongé reste une option envisageable aux yeux de l'extrême droite.

Tirés de leur retraite estivale après un long silence médiatique, Jordan Bardella et Marine Le Pen s'en tiennent à la stratégie arrêtée par le parti au lendemain des élections législatives : gagner du temps en pariant sur une prochaine dissolution d'ici à un an. Sur le terrain, les députés du RN quadrillent leurs circonscriptions.

« *Nous sommes en réalité la seule opposition à ce parti unique, la seule opposition au chaos* », a clamé Marine Le Pen, lundi, avant d'exiger que « *le Premier ministre qui sera choisi soit respectueux des 11 millions de Français qui ont voté pour le Rassemblement national* », en juillet dernier. « *Il faut être honnête. Pour l'instant, nous sommes en dehors du jeu même si nous en sommes les arbitres* », nuance un député RN réélu en juillet dernier. Le parti fait d'ailleurs profil bas après sa contre-performance électorale et la perte de tous ses postes à responsabilité au sein de l'Assemblée nationale.

Echéance judiciaire

Contrairement à l'année dernière, aucun événement n'est organisé en dehors de sa rentrée parlementaire, prévue les 14 et 15 septembre prochains à l'Assemblée nationale. Signe que le RN entend avant tout mener la bataille dans l'hémicycle, le groupe proposera l'abrogation de la réforme des retraites dans le cadre de sa niche parlementaire, le 31 octobre prochain.

Une échéance judiciaire pourrait toutefois venir perturber cette mécanique bien huilée : la tenue fin septembre du procès de Marine Le Pen et de plusieurs autres cadres du RN, dont Jean-Marie Le Pen, pour des soupçons de détournement de fonds publics dans l'affaire dite « des assistants parlementaires européens ». ■

Comment le Medef veut peser dans la crise politique

● Lors de l'université d'été du Medef lundi, Patrick Martin a acté la fin d'une ère.
● Le dirigeant de l'organisation patronale a posé les bases d'un « Medef militant » face aux propositions du Nouveau Front populaire.

PATRONAT

Renaud Honoré

Et soudain Bruno Le Maire s'est levé de sa chaise du premier rang, se tournant la main sur le cœur vers l'assistance, visiblement ému. A la tribune, en plein milieu de son discours de lancement des universités d'été du Medef, Patrick Martin, son président, venait de rendre un chaleureux hommage aux politiques pro entreprises de son « cher Bruno », et les applaudissements nourris tombaient des tribunes pour le ministre démissionnaire de l'Economie. « *C'était une façon de se souvenir une dernière fois du bon vieux temps, celui des baisses d'impôts* », s'amuse une figure importante du milieu des affaires. « *Un moyen de célébrer nos années de pain blanc* », renchérit un membre de l'organisation patronale.

Les Rencontres des entrepreneurs de France (REF) qui se sont ouvertes lundi marquent le début d'une nouvelle ère pour le patronat. A entendre les soupirs dans les travées, les regards d'inquiétude à l'évocation de la situation politique, celle-ci ne s'annonce pas radieuse pour les milieux économiques. Au point que Patrick Martin a mis en garde contre « *les graves errements* » auxquels « *s'expose notre pays* ».

Ces « errements » s'incarnent, aux yeux des chefs d'entreprise, dans un acronyme à trois lettres : le NFP du Nouveau Front populaire, avec la volonté à gauche d'une rupture radicale avec la politique menée jusque-là. « *Le SMIC à 1.600 euros de façon immédiate, c'est la principale menace pour les entreprises, et l'effondrement économique assuré* », estime la figure importante des milieux d'affaires.

« Monsieur Niet »

« *Avec les hausses d'impôts annoncées, vous pouvez être sûrs que les projets de cotation hors de France, à la manière de ce qu'envisage Total, vont fleurir* », assure un dirigeant bancaire. La remise en cause de la réforme des retraites fait aussi figure d'hérésie économique à leurs yeux. « *A la limite, je préfère ne pas avoir de gouvernement qu'un gouvernement de Lucie Castets* », souligne la figure du patronat.

Face à ce qui est perçu comme une menace existentielle, Patrick Martin a donc enfilé ses gants de boxe. Dans son discours, le président du Medef a lâché ses coups contre les propositions « *inappropriées* », « *dangereuses* » et « *redoutables* » du NFP, sans jamais nommer ce dernier. Une ligne validée la veille par le comité exécutif du Medef. « *Il n'est pas question de faire des ouvertures sur tel ou tel point du programme pour adoucir les mesures, sans quoi on met le doigt dans un engrenage infernal. Il faut être "Monsieur Niet"* », décrypte un proche de Patrick Martin.

L'heure n'est vraiment plus au « Medef d'accompagnement » de son prédécesseur, Geoffroy Roux de Bézieux, quand Emmanuel Macron câlinait les milieux économiques. Elle n'est pas encore tout à fait au « Medef de combat » de Pierre Gattaz, même si l'ambiance commence à rappeler celle de 2013 et de l'opposition frontale à François Hollande. « *L'option choisie, c'est d'incarner un Medef militant, en annonçant nos lignes rouges et en éclairant sur les enjeux économiques* », souligne un membre du patronat.

> « A la limite, je préfère ne pas avoir de gouvernement qu'un gouvernement de Lucie Castets. »
> **UNE FIGURE DU PATRONAT**

« Front économique »

Patrick Martin a ainsi annoncé la création d'un « front économique » associant des chefs d'entreprise, des économistes et des think tanks pour peser dans le débat. « *Une sorte de Nouveau Front patronal, mais l'acronyme était déjà pris. Mais au moins ce sera front contre front* », glisse dans un sourire le membre du patronat. Le Medef veut aussi se rapprocher des deux autres organisations patronales (CPME et U2P) qui ne sont pas toujours alignées, afin de mettre au point un « collectif ». Dans les travées de la REF, de nombreux participants s'alarment d'un débat économique « *hors sol* » depuis quelques mois. « *Il faut remettre du rationnel* », s'alarme le cadre bancaire.

Avec quel espoir de succès ? Certains membres du patronat s'inquiètent déjà d'une France sans budget pour 2025, si la paralysie politique devait durer. « *Le vote lors des législatives a exprimé trois colères, sur le pouvoir d'achat, sur une mesure fiscale symbolique sur les riches et sur la réforme des retraites. Je ne vois pas comment on sort de cela* », constate la figure du milieu des affaires. ■

Le président du Medef, Patrick Martin, a accueilli Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale, et Gérard Larcher, président du Sénat, lors de l'ouverture de l'université d'été du Medef à l'hippodrome de Longchamp. *Photo Romuald Meigneux/Sipa*

Les entrepreneurs en proie à l'incertitude

Plusieurs chefs d'entreprise présents à l'université du Medef s'inquiètent de la période politique actuelle et de l'impact sur leurs entreprises.

Julie Zulian

Le soleil était éclatant lors de l'ouverture de l'université d'été du Mouvement des entreprises de France (Medef) à l'hippodrome parisien de Longchamp. Pourtant, en cette fin d'été, l'inquiétude domine chez les entrepreneurs qui se baladent entre les stands. Depuis la dissolution surprise de l'Assemblée nationale et le résultat des élections législatives, le contexte politique est incertain pour les affaires.

« *Depuis la dissolution, on se demande à quelle sauce on va être mangé,* confie Jean-François Faure, président et fondateur de Aucoffre.com, *on redoute des changements trop radicaux qui seraient pris sans nous concerter, on n'a pas vraiment parlé aux entrepreneurs depuis le début.* »

« Une fausse bonne idée »

Certaines propositions donnent des sueurs froides aux entrepreneurs. Jean-François Faure craint notamment celle du Nouveau Front populaire (NFP) d'augmenter le SMIC net à 1.600 euros, soit 200 euros de plus. « *J'ai peur que ce soit une fausse bonne idée, où l'on va chercher à revaloriser pour finalement se prendre un effet boomerang.* »

D'après lui, les entreprises étrangères pourraient sortir gagnantes de cette mesure. « *Quand j'ai augmenté de 5 % mes salariés, c'était prévu. Dans un système concurrentiel, et sans concertation, j'ai peur que celui qui paie cette augmentation, ce soit d'abord le client et que des entreprises étrangères comme Temu en sortent gagnantes.* »

Dans son discours d'ouverture, le président du Medef, Patrick Martin, a lui-même mis en garde contre les mesures emblématiques du programme du NFP : hausse du SMIC, abrogation de la réforme des retraites ou augmentation des impôts. « *Des améliorations importantes ont été apportées ces dernières années à notre compétitivité. Mais elles ne nous ont pas remis sur un pied d'égalité avec nos concurrents, qu'il s'agisse d'impôts de production ou de charges sociales.* »

Manque de dialogue

Thibault Antoine-Pollet, président de la société Locacœur, s'inquiète lui aussi d'une hausse possible des charges. Il estime que la situation actuelle peut rendre difficile de se projeter et de gérer les incertitudes. « *On a le taux de taxation des entreprises le plus élevé au monde,* explique-t-il, *donc subir encore une augmentation pourrait pénaliser davantage les entreprises.* »

Il regrette, lui aussi, un manque de dialogue. « *Je pense qu'on gagnerait à échanger plus, la situation n'est pas la même pour une TPE que pour une entreprise multinationale.* »

Covid, inflation, crise du pouvoir d'achat… Thierry Véron, président de la Fédération des associations de commerçants et artisans parisiens (Facap), estime que la situation politique actuelle est une crise de plus à laquelle les chefs d'entreprise sont confrontés.

« *Les commerçants ne savent pas trop comment ça va évoluer,* confie-t-il, *tant qu'on n'aura pas de gouvernement, aucune décision ne sera prise et les investissements restent en attente ou retardés.* » Il redoute que ce statu quo précipite les difficultés économiques de certains commerçants.

« *Avec ce cumul des crises, on doit faire le dos rond parce que les clients aussi sont dans le doute. Sauf que certains commerçants et artisans n'ont pas les moyens et cette accumulation les pousse à mettre la clé sous la porte.* » ■

Paris reste dans le grand flou

EN ROUTE POUR LES MUNICIPALES

Avant le scrutin municipal de 2026, « Les Echos » reviennent sur la situation politique des principales villes françaises après les législatives.

La maire socialiste Anne Hidalgo n'a toujours pas dit si elle se représenterait, tandis que son opposition s'est morcelée.

Laurent Thévenin

L'après-Jeux s'annonce sportif dans l'arène politique parisienne, et la course de fond pour les élections municipales de 2026 devrait s'accélérer dans les mois à venir. A moins de deux ans de l'échéance, c'est encore le grand flou.

A gauche, Anne Hidalgo, la maire socialiste de Paris, dont la majorité comprend les communistes et les écologistes, n'a toujours pas dit si elle comptait briguer ou non un troisième mandat. La réussite des JO –aux allures de revanche politique pour elle – fait repartir de plus belle les supputations sur ses intentions.

D'autant que les élections législatives ont placé la gauche en position de force dans la capitale. Elle y a remporté 12 des 18 sièges en jeu – dont 11 sous la bannière Nouveau Front populaire (NFP) –, prenant 3 circonscriptions au camp présidentiel, qui a fait élire 6 députés. « *La gauche a toutes ses chances en 2026 si elle ne se précipite pas sur la première erreur venue, qui serait de faire une alliance avec La France insoumise* », affirme le sénateur PS Rémi Féraud, proche d'Anne Hidalgo et président de Paris en commun, le premier groupe au Conseil de Paris.

Primaire

Ian Brossat, président du groupe communiste, estime également que « *le bon attelage, c'est celui de la majorité municipale* ». « *Si Anne Hidalgo se représente, il faudra se ranger derrière elle. Sinon, il faudra sans doute une primaire si aucun candidat naturel ne devait s'imposer* », glisse le sénateur PCF.

Chez les écologistes – qui avaient présenté une candidature au premier tour des municipales précédentes –, on évoque toutefois une ouverture bien plus grande. « *Les législatives ont montré que les citoyens attendaient de nous l'union de la gauche. Notre responsabilité, c'est donc de créer le NFP à Paris* », déclare Fatoumata Koné, la présidente de leur groupe. Reste aussi à voir comment les Insoumis, qui n'ont qu'un élu au Conseil de Paris, transformeront l'essai après les scores élevés de leurs députés parisiens.

L'opposition à Anne Hidalgo avance, elle, en ordre toujours plus dispersé. L'entrée surprise au gouvernement en janvier de Rachida Dati, figure de proue de la droite parisienne, avait déjà poussé Francis Szpiner, sénateur LR et ex-maire du 16e arrondissement, à créer son propre groupe rassemblant des Républicains et des centristes.

Les lignes ont encore bougé cet été avec la naissance d'un nouveau groupe sous la houlette de Pierre-Yves Bournazel (Horizons), Agnès Evren, sénatrice et présidente de la fédération LR de Paris, et Geoffroy Boulard, le maire LR du 17e arrondissement. Avec 24 membres, Union capitale s'affiche comme la première force d'opposition.

« *Ce n'est pas une écurie, c'est un collectif qui se met au travail pour construire un projet pour Paris et une alternative crédible* », assure Pierre-Yves Bournazel. Ce proche d'Edouard Philippe continue de préparer sa candidature, affirmant qu'« *Anne Hidalgo face à Rachida Dati, c'est le match du passé* ». Selon Agnès Evren, cette initiative répond à une nécessité pour la droite parisienne, qui n'a plus aucun député depuis 2022 : « *Sans un élargissement de notre socle électoral, Paris est ingagnable* ».

Alors que le paysage est de plus en plus morcelé, Francis Szpiner estime que « *la situation finira bien par se décanter* » : « *L'alternance ne pourra de toute façon se faire qu'en rassemblant toutes les forces opposées à Mme Hidalgo. Mais les candidats autoproclamés, cela ne marche pas. Nous allons d'abord construire un programme et une méthode, et nous tendrons la main à ceux qui veulent le changement.* »

> La réussite des JO a des allures de revanche politique pour Anne Hidalgo.

Autant de mouvements que le groupe Changer Paris, auquel appartient Rachida Dati, tente de minimiser. « *C'est davantage une saine émulation au sein de la droite parisienne. A partir de septembre, nous allons proposer la grande alliance pour Paris. Il se trouve que nous sommes capables de le faire, Rachida Dati ayant montré qu'elle pouvait travailler au sein d'un gouvernement macroniste* », souligne David Alphand (LR), un proche de la maire du 7e arrondissement.

Dans la Macronie aussi, des appels au rassemblement se font entendre. Sylvain Maillard, le président de la fédération Renaissance de Paris, a redit début août à Politico espérer une alliance « *la plus large possible* ». « *Le rassemblement est évidemment indispensable. Mais je considère qu'il y a aussi besoin d'affirmer l'espace central* », glisse pour sa part Maud Gatel, présidente du groupe Modem au Conseil de Paris.

Au Rassemblement national, en progrès aux dernières législatives à Paris, mais avec des scores très éloignés de sa moyenne nationale, l'eurodéputé Thierry Mariani a appelé récemment dans le « Figaro » à « *une union des droites* » pour « *rentrer au conseil municipal* ». ■

LesEchos SUR france inter
RETROUVEZ DOMINIQUE SEUX DANS « L'ÉDITO ÉCO »
À 7H45
DU LUNDI AU VENDREDI

en bref

Arrestation de Pavel Durov : Macron se défend d'un acte politique

POLITIQUE Face au tollé provoqué par l'arrestation en France du patron de Telegram, Pavel Durov, Emmanuel Macron a affirmé sur X qu'il ne s'agissait « *en rien d'une décision politique* ». « *L'arrestation du président de Telegram sur le territoire français a eu lieu dans le cadre d'une enquête judiciaire en cours. […] Il revient aux juges de statuer* », a déclaré le président français sur le réseau social. Pavel Durov était visé par un mandat de recherche français concernant diverses infractions de sa messagerie cryptée.

La CGT annonce une mobilisation « fin septembre, début octobre »

SOCIAL La secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, a affirmé dimanche soir prévoir une mobilisation à la rentrée, fin septembre début octobre, évoquant notamment l'abrogation de la réforme des retraites et le budget de l'Etat pour 2025. Elle n'a pas précisé les mots d'ordre de cette mobilisation, mais a promis « *une rentrée offensive sur l'abrogation de la réforme des retraites, les salaires, les services publics, la réindustrialisation, l'égalité entre les sexes* », dans un entretien à « La Vie ouvrière ».

Justice des mineurs : appel à la mobilisation des agents

SOCIAL Après avoir fait grève le 14 août, les agents de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), mécontents du non-renouvellement le 1er septembre de nombreux contrats, pourraient récidiver. L'intersyndicale SNPES/FSU, Unsa, CFDT et CGT a lancé lundi un nouvel appel à « *la mobilisation* », « *y compris par la grève* » le 29 août. Elle dénonce « *un plan social irresponsable et inacceptable* ». « *Nous estimons que cela concernera en moyenne 50 collègues par région. Ce qui pourrait représenter 500 professionnels et professionnelles sous contrat* », a-t-elle précisé.

Vers une mise en œuvre a minima des groupes de niveau au collège

- Les mathématiques et le français devraient être enseignés en « groupes de besoins » en 6e et en 5e.
- Dans les faits, les établissements appliquant la nouvelle mesure seront minoritaires à la rentrée.

ÉDUCATION

Solène Cazenave

iStock

Dans l'arrêt publié en mars, il n'est plus question des « groupes de niveau » évoqués par Gabriel Attal, mais de « groupes de besoins ».

Le flou politique actuel n'a pas eu raison des « groupes » voulus par Gabriel Attal, dans sa réforme promettant de faire du collège « *le cœur* » d'un « *choc des savoirs* », annoncée fin 2023. La ministre démissionnaire de l'Education, Nicole Belloubet, avait assuré début juillet que l'enseignement du français et des mathématiques se ferait bien par « *groupes* » en 6e et en 5e, dès cette rentrée. Une réforme qui concerne un tiers des heures de classe au collège. Dans les faits, l'instauration de ces groupes se révèle toutefois extrêmement disparate. Les syndicats sont unanimes : il n'y a pas deux collèges où cette réforme sera appliquée de la même manière. Il faut dire que, face à la fronde du monde enseignant, Nicole Belloubet, arrivée rue de Grenelle au mois de février, a dû singulièrement assouplir la définition de ces fameux groupes.

Dans l'arrêt publié en mars, qui entérine leur mise en place dès la rentrée 2024, il n'est plus question des « groupes de niveau » évoqués par Gabriel Attal, mais de « *groupes de besoins* », rassemblant « *des élèves issus de différentes classes et partageant les mêmes besoins* ». Leur composition pourra être « *réexaminée au cours de l'année scolaire* ». Et les matières concernées pourront être enseignées en classes entières, pendant « *une à dix semaines* ». « *J'ai donné de la souplesse aux établissements pour qu'ils puissent adapter ce principe à leur réalité locale,* a argumenté Nicole Belloubet en juillet sur RMC. *Et je suis persuadée que ça se mettra en place.* » De quoi autoriser une certaine souplesse. « *Il n'y aura pas de groupes de niveau partout à la rentrée, c'est évident,* affirme Sophie Vénétitay, secrétaire générale du syndicat d'enseignants SNES-FSU. *Et ceux qui vont effectivement se mettre en place seront très loin de ceux imaginés par Gabriel Attal.* »

« Stratégies d'évitement »

Les collèges qui appliqueront cette réforme dans son esprit initial – répartir les élèves en fonction de leurs résultats – sont minoritaires, assurent les syndicats. Les enseignants rejettent largement une réforme accusée d'organiser le tri des élèves selon leur niveau. Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale (SNPDEN), évoque une « *hyperhostilité des salles de profs* ». « *Les collègues sont très inquiets de cette mise en place. Ils ont eu recours à des stratégies d'évitement pour limiter la casse* », témoigne Alexia, 32 ans, qui enseigne l'histoire-géographie.

Aux oppositions de principe s'ajoute le manque de moyens. « *La réalité, c'est que chacun a fait comme il a pu* », résume Bruno Bobkiewicz. Malgré la promesse de Gabriel Attal, « *80 % des collèges n'ont reçu aucun moyen supplémentaire, voire en ont perdu* », dénonce Jérôme Fournier, du syndicat enseignant SE-Unsa. Certains établissements ont choisi de rogner sur d'autres matières, comme les TP de sciences ou les options de langues, pour mettre en place les fameux groupes.

S'appuyant sur le flou de la définition, et le manque de portage politique, une grande partie des collèges a créé des groupes réunissant, certes, des élèves de classes différentes, mais de niveaux mélangés. « *Beaucoup de collèges ont profité de la situation pour alléger les classes* », explique Jérôme Fournier.

« *On peut interpréter le texte en considérant que le besoin des élèves est d'être affecté dans un groupe hétérogène…* », lance Claire Piolti-Lamorthe, présidente de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (APMEP).

« Ça va s'étioler »

Jean-Rémi Girard, représentant du Syndicat national des lycées, collèges, écoles et du supérieur (SNALC), va plus loin : selon lui, « *on peut très bien justifier que les groupes soient identiques aux classes. De notre côté, on a estimé que le besoin des élèves était celui de la stabilité.* » Et sans ministre de plein exercice, « *il est probable que les injonctions pour appliquer la réforme soient beaucoup moins coercitives qu'elles n'auraient pu l'être* », poursuit-il.

Compte tenu de la situation politique, la plupart des syndicats ne croient pas à la généralisation des « groupes de besoins » aux classes de 4e et 3e pour la prochaine rentrée. « *S'il n'y a pas une vraie volonté du ministère, ma prédiction, c'est que ça va s'étioler* », avance Jérôme Fournier. Sophie Vénétitay évoque de son côté les « enseignements pratiques interdisciplinaires » (EPI), issus de la réforme du collège de 2016. « *Ils avaient fini par disparaître au fur et à mesure car ils n'étaient pas appliqués,* retrace-t-elle. *Il y a eu une forte pression politique pour les mettre en place à la rentrée 2017, puis dès l'année suivante, ça s'est effiloché.* » ■

Nicole Belloubet face à sa première et dernière rentrée scolaire

Bien que démissionnaire, la ministre de l'Education nationale entend tenir ce mardi une conférence de presse à l'occasion de la rentrée scolaire.

Alors que la France attend toujours une nomination à Matignon, Nicole Belloubet se prépare pour la traditionnelle conférence de presse de rentrée scolaire, qui se tiendra ce mardi, rue de Grenelle. Un moment phare pour tout ministre de l'Education nationale, qui doit donner le coup d'envoi du retour en classe de 12 millions d'élèves. A un détail près : depuis quarante jours, Nicole Belloubet fait partie d'un gouvernement démissionnaire.

« *C'est une rentrée extrêmement étrange* », rapporte Sophie Vénétitay, secrétaire générale du syndicat SNES-FSU, majoritaire dans le second degré. La ministre en sursis « *fait comme si de rien n'était* ». « *Cette conférence de presse est pourtant un acte très politique, car vous portez les priorités de la rentrée,* insiste-t-elle. *Or celles de son gouvernement ont été très contestées l'année dernière, puis désavouées dans les urnes au mois de juillet.* »

Trois ministres en deux ans

A gauche, les meneurs du Nouveau Front populaire se sont empressés de dénoncer un comportement « *absolument sidérant* », selon les mots de leur candidate à Matignon, Lucie Castets. « *Il est écrit noir sur blanc dans notre programme que nous allons abroger la réforme du "choc des savoirs", et ce programme a gagné les élections,* a renchéri dimanche Mathilde Panot, cheffe des députés Insoumis. *Madame Belloubet n'a aucune légitimité pour nous expliquer qu'elle continue ces mesures à tout prix.* »

> La situation politique inédite laisse aujourd'hui les personnels de l'Education nationale dans l'expectative.

« *Le contexte politique ne doit pas impacter la rentrée scolaire des élèves,* se défend le ministère de l'Education nationale auprès de l'AFP. *Nicole Belloubet est mobilisée depuis plusieurs mois pour préparer la rentrée, et elle en présentera les grandes priorités.* »

Après trois ministres en moins de deux ans, la rue de Grenelle a ouvert ses portes au mois de février à l'ancienne garde des Sceaux, bien décidée à y rester jusqu'en 2027. Nicole Belloubet a dû apaiser la fronde suscitée par la réforme du « choc des savoirs » de Gabriel Attal, en particulier sur l'instauration de groupes de niveau pour les élèves de collège. Il fallait aussi faire oublier le passage d'Amélie Oudéa-Castéra et ses remarques explosives sur les « *paquets d'heures* » non remplacées dans le public.

Plus prudente et plus diplomate, Nicole Belloubet est cependant restée fidèle à la ligne de l'exécutif. Elle a défendu une version assouplie des groupes de niveau et aura tenté jusqu'au bout de mettre en place une réforme de la formation des enseignants, avant de devoir renoncer mi-juillet.

Crise du recrutement

La situation politique inédite laisse aujourd'hui les personnels de l'Education nationale dans l'expectative. Pour Bruno Bobkiewicz, proviseur et secrétaire général du syndicat SNPDEN-Unsa, cette rentrée 2024 est dominée par « *l'incertitude sur l'avenir* » et le « *manque de visibilité* ». « *Que vont devenir les annonces faites au sujet de la prépa seconde, du brevet, des groupes de niveau, de l'uniforme ?* » s'interroge-t-il.

Le monde de l'éducation attend aussi des réponses à la profonde crise du recrutement, avec plus de 3.000 postes non pourvus cette année aux concours enseignants du public et du privé. « *On fait notre rentrée avec un président qui prend son temps, mais il n'y a plus aucun temps à perdre pour l'Education nationale* », s'agace Sophie Vénétitay. — ***S. C.***

Après l'affront de Koursk, la Russie riposte avec une attaque aérienne massive

● Après l'incursion ukrainienne dans la région de Koursk, une salve de missiles et de drones russes, sans précédent depuis début juillet, a visé de nombreux sites, notamment énergétiques, en Ukraine lundi.
● Dans le même temps, l'armée russe continue de progresser dans le Donbass.

CONFLIT UKRAINIEN

Yves Bourdillon

L'Ukraine a été visée lundi matin par une salve de missiles et de drones sans équivalent depuis deux mois. Ces attaques visent, notamment, à paralyser les infrastructures énergétiques et, peut-être, riposter à l'avancée de l'armée ukrainienne dans la région de Koursk. Kiev a recensé une centaine de missiles de croisière et un nombre équivalent de drones de fabrication iranienne, sans préciser la proportion qui aurait été interceptée.

Ce raid lancé, ce n'est sans doute pas un hasard, deux jours après la fête d'indépendance de l'Ukraine, a provoqué des pannes d'électricité partielles et fait au moins trois morts. « *Quinze régions ont été touchées aujourd'hui par une attaque russe massive. L'ennemi a utilisé différents types d'armes : drones, missiles de croisière Kinjal* », a déclaré le Premier ministre ukrainien, Denys Chmyhal, sur son compte Telegram.

Kiev a affirmé ensuite avoir intercepté 102 des 127 missiles tirés. Les Kinjal, dont un sur trois aurait été intercepté, sont des missiles russes hypersoniques, c'est-à-dire volant à cinq fois la vitesse du son et donc réputés très difficiles voire impossibles à intercepter.

Genya Savilov/AFP

Des secouristes, dimanche, à Kramatorsk, dans les décombres d'un hôtel frappé par l'armée russe.

Coupures d'eau et d'électricité

Les villes touchées sont, notamment, Odessa, Vinnytsia, Zaporijjia, Krementchouk, Dnipro, Lviv et Ivano-Frankivsk. Le dernier raid de cette ampleur, qui avait notamment frappé un hôpital pédiatrique, avait été mené le 8 juillet et avait fait 42 morts et 200 blessés. Le raid de ce lundi figurerait, par le nombre de missiles utilisés, parmi les cinq principaux depuis le début de la guerre. Mais les dégâts semblent, pour l'heure, relativement limités.

Le Kremlin a, pour sa part, annoncé avoir mené une « *frappe massive avec des armes de longue portée de haute précision* », selon la formule habituelle, contre des sites énergétiques en Ukraine et avoir atteint « *toutes les cibles* ». L'armée de l'air ukrainienne a indiqué que onze bombardiers stratégiques lourds TU-95 russes avaient été impliqués.

DTEK, le plus grand producteur privé d'énergie d'Ukraine, a déclaré qu'il mettait en place des coupures de courant d'urgence dans plusieurs villes à la suite des attaques. L'eau a été brièvement coupée dans la capitale. Les campagnes de bombardements intenses menées par la Russie depuis septembre 2022 ont provoqué d'innombrables coupures d'eau et d'électricité pendant parfois un jour ou deux, sans parvenir à affaiblir la volonté des Ukrainiens ni perturber considérablement le fonctionnement du complexe militaro-industriel de Kiev.

« *Veuillez rester calmes dans les abris* », a sommé lundi matin le compte Telegram de la ville de Kiev. Dans les rues, des habitants se sont cachés dans des allées couvertes, ou massés près des bouches de métro et souterrains qui font office d'abris, ce qui était devenu inhabituel en raison de la faible fréquence des attaques mais aussi du fait qu'elles étaient désormais réduites à une poignée de missiles, interceptés en majorité.

La Pologne en alerte

Fait exceptionnel, Varsovie a annoncé la mise en alerte de ses avions et de certains de ses alliés de l'Otan du fait que l'attaque visait des sites très près de sa frontière. Varsovie a aussi annoncé qu'un « *objet volant* », sans doute un drone russe Shahed, avait pénétré son espace aérien avant de disparaître des écrans radars. Il s'agirait du deuxième incident de ce type, probablement accidentel, depuis le début de la guerre, le premier ayant eu lieu en décembre dernier sans prêter à conséquence.

Ce raid survient aussi alors que le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, se félicitait dimanche soir de ce que ses forces continuent de progresser dans la région de Koursk, trois semaines après le lancement de son offensive surprise. Une humiliation pour le Kremlin, qui ne pouvait rester sans réponse, avertissaient ces derniers jours les services de renseignement ukrainiens.

Parallèlement, l'armée russe progresse, semble-t-il inéluctablement, vers la ville stratégique de Pokrovsk, dans le Donbass. Elle n'en est plus qu'à une dizaine de kilomètres. L'armée russe n'a apparemment pas redéployé vers Koursk des unités à l'offensive dans le Donbass, illustrant combien la conquête totale de cette région, à moitié occupée par le Kremlin depuis 2014, reste prioritaire. ■

Kiev veut mettre la gestion de ses frontières en conformité avec l'UE

L'agence européenne Frontex partage avec Kiev son expertise et une assistance technique pour protéger les frontières du pays.

Guillaume Ptak
— Correspondant à Kiev

La mise en conformité de la gestion des frontières de l'Ukraine avec les normes européennes est-elle le parent pauvre des négociations d'adhésion à l'UE ? Les mesures prises par l'Ukraine dans la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent, ou pour la réforme du système judiciaire ou de la régulation agricole, points d'achoppement du processus d'intégration européenne, sont régulièrement débattus dans les médias. La question du contrôle des frontières de l'Ukraine l'est, elle, beaucoup moins.

Elle constitue cependant un élément crucial du premier des 35 « chapitres » du processus d'adhésion au cours duquel la Commission européenne mesure l'écart entre les législations ukrainiennes et « *l'acquis communautaire* », l'ensemble des règles européennes sur l'environnement, l'énergie, ou l'Etat de droit.

La plus longue frontière

Dans le cas d'une, hélas, encore hypothétique fin de la guerre et d'un retour aux frontières de 1991, la frontière orientale de l'Ukraine deviendrait, et de loin, la plus longue frontière terrestre entre l'UE et des pays non-membres. S'étendant sur 2.295 kilomètres, elle dépasserait largement celle qui sépare la Finlande de la Russie (1.974 kilomètres).

Preuve de l'importance de cette question, une délégation de la mission de conseil de l'UE sur la réforme du secteur de la sécurité civile (EUAM), conduite par sa cheffe adjointe Maura O'Sullivan, a visité le 14 août dernier les points de passage de Krakovets et de Shehyni, sur la frontière ukraino-polonaise. Cette visite avait pour but, selon un communiqué, de « *renforcer la coopération* » et de « *soutenir les efforts déployés par l'Ukraine pour s'aligner sur les normes de l'UE en matière de gestion intégrée des frontières* ».

Cette « gestion intégrée des frontières » désigne l'ensemble des systèmes et agences dédiés à la protection extérieure de l'espace Schengen, chargés d'améliorer l'efficacité des contrôles et la sûreté des frontières, tout en préservant la libre circulation des biens et des personnes à l'intérieur de cet espace.

Subventions européennes

Pièce maîtresse de ce dispositif, l'Agence européenne de gardes-frontières et de garde-côtes, Frontex : « *De tous les partenaires de l'Agence qui ne sont pas membres de l'UE, l'Ukraine est l'un de ceux qui ont la plus longue expérience de coopération bilatérale avec Frontex* », explique aux « Echos » Katarzyna Volkmann, porte-parole de l'agence. Selon elle, Frontex partage avec Kiev ses « *connaissances et son expertise, ainsi qu'une assistance technique* » pour protéger les frontières du pays. Afin de faciliter la mise en conformité , un accord de subventions avait été signé fin 2023 entre le service de protection des frontières de l'Ukraine et Frontex.

L'agence s'était notamment engagée à fournir 12 millions d'euros d'équipements aux gardes-frontières ukrainiens. En avril dernier, un Centre de coordination pour la gestion intégrée des frontières avait été inauguré en Ukraine avec le soutien de l'UE. Celui-ci réunit, côté ukrainien, le service national des gardes-frontières, le service national des douanes, la police nationale et le service national des migrations, et, côté européen, des représentants de Frontex et de l'EUAM. ■

Israël et le Hezbollah jouent la carte de l'accalmie provisoire

PROCHE-ORIENT

Israël et le Hezbollah semblent décidés à ne pas se laisser entraîner dans une guerre, au lendemain d'une attaque préventive massive lancée par Israël au Liban et des tirs de roquettes du Hezbollah vers le territoire israélien.

Pascal Brunel
— Correspondant à Tel-Aviv

Après avoir été à deux doigts d'une véritable guerre dimanche, Israël et le Hezbollah semblaient décidés, lundi, à ne pas en découdre pour le moment. Les deux protagonistes, qui ont fait bien attention de ne pas franchir trop de lignes rouges, ont crié victoire. « *Le résultat est très positif* », s'est ainsi félicité Yoav Gallant, le ministre israélien de la Défense. Selon lui, l'attaque préventive massive lancée par une centaine d'avions contre le Hezbollah au Liban a permis d'empêcher les tirs « *de la moitié, voire des deux tiers* » de quelque 6.000 roquettes que la milice chiite projetait de lancer vers le territoire israélien.

Le porte-parole de Tsahal a, pour sa part, démenti que des drones du Hezbollah aient atteint la base abritant la prestigieuse « unité 8.200 », spécialisée dans les renseignements électromagnétiques, ou le quartier général du Mossad, les services secrets, deux cibles situées dans la banlieue de Tel-Aviv. « *Tous les drones visant des secteurs critiques ont été interceptés* », a affirmé le porte-parole. L'armée a ainsi contredit Hassan Nasrallah, le leader du Hezbollah, qui s'était félicité des tirs contre ces objectifs.

La Bourse de Tel-Aviv en hausse

Selon des responsables militaires israéliens, le Hezbollah a renoncé au dernier moment à tirer des drones ou des missiles de haute précision vers la région de Tel-Aviv, en se « *contentant de lancer deux à trois cents roquettes dans le nord d'Israël* ». « *Nasrallah a ainsi voulu éviter une déflagration générale en sachant les énormes dégâts qu'Israël est en mesure d'infliger au Liban* », décrypte un diplomate israélien. Le chef du Hezbollah avait pourtant promis à de multiples reprises d'infliger des représailles sans précédent, à la suite de l'assassinat par Israël à Beyrouth en juillet de Fouad Chokr, le dirigeant de la branche militaire du Hezbollah.

Du côté israélien, les commentateurs militaires soulignent que Benyamin Netanyahou veut éviter qu'Israël soit contraint de se battre sur deux fronts : à Gaza face au Hamas et au nord avec le Hezbollah, dont l'arsenal est bien supérieur à celui du mouvement palestinien.

Tsahal souffre en effet d'une pénurie d'effectifs, au point que 15.000 réservistes de moins de 35 ans, qui n'étaient plus appelés sous les drapeaux depuis des années, vont être mobilisés. De plus, les Etats-Unis exercent des pressions incessantes pour empêcher le scénario d'une guerre régionale, qui impliquerait aussi l'Iran.

Après l'alerte de dimanche, une certaine accalmie était perceptible en Israël. La Bourse de Tel-Aviv a grimpé de plus de 2 % lundi matin et le shekel, la devise israélienne, s'est redressée face au dollar et à l'euro. Au total, l'opération préventive menée par une centaine d'avions israéliens a coûté 120 millions de dollars, dont 100 millions pour les bombes.

> Selon des militaires israéliens, le Hezbollah a renoncé au dernier moment à tirer des missiles de haute précision vers la région de Tel-Aviv.

Sur le front palestinien, la tension, en revanche, ne faiblit pas sur le terrain. Durant le week-end, cinq soldats israéliens et plus de 70 Palestiniens ont été tués dans la bande de Gaza. Malgré tout, les négociations sur un cessez-le-feu se poursuivent au Caire.

Selon Aviv Issacharoff, commentateur militaire du quotidien israélien « Yediot Aharonot », le refus du Hezbollah d'engager une guerre totale, sur laquelle comptait Yahya Sinwar, pourrait convaincre le chef du Hamas de faire preuve de « *souplesse* » et de renoncer à rejeter une proposition de compromis mise sur la table par les Etats-Unis. Pour le moment, Benyamin Netanyahou campe lui aussi sur des positions qui pourraient tout faire capoter. ■

En Allemagne, les entreprises familiales s'opposent à l'extrême droite

- A l'initiative d'un membre du conseil de Vorwerk, une quarantaine d'entreprises ont lancé une campagne contre l'AfD.
- Le parti d'extrême droite dénonce une « pure hypocrisie » et pointe les usines françaises du fabricant du Thermomix.

EUROPE

Emmanuel Grasland
— Envoyé spécial à Bad Langensalza

Dès qu'il est apparu, les gens se sont instantanément rapprochés de la scène et ont scandé son nom *« Hocke, Hocke, Hocke »*. Des applaudissements ont éclaté et des téléphones se sont levés pour le filmer. En face, séparés de la foule par des barrières, des contre-manifestants ont sifflé et hurlé encore plus fort pour dénoncer la présence du leader de la frange la plus radicale de l'extrême droite allemande.

Jeans et chemise blanche, cheveux grisonnants, Bjorn Hocke était de passage la semaine dernière à Bad Langensalza, une jolie petite ville de Thuringe, à trois heures trente de route au sud-ouest de Berlin, pour un meeting sous haute protection de la police.

Dans cette région de l'Allemagne, l'extrême droite est de loin le premier parti, avec plus de 30 % d'intentions de vote. La foule présente, des ados, des familles avec enfants, des retraités, témoigne de l'ancrage du parti d'extrême droite AfD dans la société. Des fans vêtus de tee-shirts « Team Hocke » déambulent dans la foule. Les gens boivent des bières et mangent des saucisses. Accrochés au stand, des ballons bleus en forme d'Airbus rappellent le programme du parti en matière d'immigration.

« Fabriqué par la diversité »

Sur scène, le tribun sulfureux évoque ceux qui s'opposent à ses idées. Les contre-manifestants bien sûr, le magazine « Der Spiegel », qui l'a mis récemment en couverture aux côtés de Marine Le Pen et de Donald Trump, mais aussi une quarantaine de grandes entreprises familiales, qui ont lancé voilà huit jours la campagne « Fabriqué en Allemagne, fabriqué par la diversité ».

Parmi elles, le constructeur de tracteurs Claas, le groupe d'électroménager Miele, le fabricant de tronçonneuses Stihl ou encore le laboratoire Boehringer. Et puis surtout, Vorwerk, l'inventeur du Thermomix. Car c'est Timm Mittelsten Scheid, un membre de la famille et du conseil d'administration de Vorwerk, qui est l'origine de cette campagne.

Bjorn Hocke souligne d'abord qu'il faut soutenir les entreprises familiales parce qu'elles investissent et irriguent le tissu économique local. Avant de passer à l'attaque. *« Ce que ces entreprises disent, c'est de la pure hypocrisie,* dénonce-t-il. *Vorwerk a deux usines en France parce que les prix de l'énergie y sont moins élevés. Miele fabrique ses produits en Pologne et a délocalisé son siège en Suisse. »* Ce sont des *« entreprises fugitives »*, qui fuient *« la folie bureaucratique »* en Allemagne et *« les prix exorbitants de l'énergie »*, liés à *« un stupide tournant énergétique »* et à la fin du partenariat avec *« une Russie amie »*.

« Les gens ont la trouille »

« Et ce sont ces entreprises qui veulent maintenant nous persuader que ce n'est pas bon pour l'économie de voter pour l'AfD en Thuringe ? » martèle-t-il. Le tribun promet de *« libérer »* le *« véritable »* Mittelstand de Thuringe, en abrogeant la loi sur le climat et en clarifiant la *« jungle des subventions »*.

On ne fait pas attention à tout. Volontiers personnel, Bjorn Hocke raconte qu'il a fait l'erreur d'acheter récemment une tronçonneuse Stihl. La veille, il expliquait que sa femme avait aussi été tentée de s'offrir un Thermomix. *« Par chance »*, il a pu l'en dissuader.

> Les entrepreneurs pointent les risques que fait peser l'essor de l'AfD sur le recrutement de salariés étrangers et les investissements dans l'est du pays.

Sur son blog, Bjorn Hocke martèle le même discours sur Vorwerk. *« Il y a longtemps que tout n'est plus "Made in Germany" dans cette entreprise de tradition. On fait produire en partie à Cloyes-les-Trois-Rivières et à Shanghai. »* Contacté, Vorwerk indique s'appuyer sur un réseau d'usines européennes avec des sites en Allemagne et en France. En tant qu'entreprise familiale internationale, la société tient à s'engager *« pour la tolérance, l'ouverture et la diversité »*.

Timm Mittelsten Scheid poursuit, lui, sa campagne pour expliquer les risques que fait peser l'essor de l'AfD sur le recrutement de salariés étrangers et les investissements. Il est inquiet. *« Et je ne suis pas le seul : je parle avec beaucoup de familles d'entrepreneurs. Dans la banque, les gens ont la trouille que notre démocratie et notre économie partent à vau-l'eau. »*, explique le dirigeant dans un entretien avec « Welt am Sonntag ». ■

Le leader de l'aile radicale de l'AfD, Bjorn Hocke, dimache lors d'un meeting en Thuringe. *Photo Heiko Rebsch/DPA/dpa Picture-Alliance via AFP*

L'attentat de Solingen augure un tournant politique

Après l'attaque au couteau de vendredi, le chancelier Olaf Scholz a déclaré vouloir tout faire pour que ceux qui « ne doivent pas rester en Allemagne soient rapatriés et expulsés ».

C'est la mine sombre et à mots pesés que le chancelier Olaf Scholz s'est adressé aux médias ce lundi, après avoir rendu hommage aux victimes de l'attentat de Solingen, en Rhénanie-du-Nord-Westphalie. *« C'était du terrorisme, du terrorisme contre nous tous.* [...] *Et c'est quelque chose que nous n'accepterons jamais »*, a-t-il déclaré.

Revendiquée par l'Etat islamique, cette attaque au couteau a fait trois morts et huit blessés vendredi soir. Elle va pousser le gouvernement à durcir la législation sur les armes et remettre la politique migratoire au centre des débats, alors que se tiennent deux élections clés dans des Länder de l'est à la fin de la semaine.

« Cet attentat de grande ampleur pourrait être un tournant en Allemagne en montrant que les choses ne peuvent pas continuer de manière aussi anarchique. L'autorité de l'Etat a beaucoup souffert. Il ne peut plus garantir la sécurité des citoyens et les citoyens ne l'accepteront pas », explique Tilman Mayer, politologue à l'université de Bonn.

« En colère et furieux »

Olaf Scholz, qui s'est dit *« en colère et furieux »*, a annoncé un durcissement *« rapide »* de la réglementation sur les armes, notamment sur les couteaux. Fin mai, le décès d'un policier poignardé par un réfugié afghan, à Mannheim, avait déjà suscité un débat outre-Rhin.

Depuis, la ministre sociale-démocrate de l'Intérieur, Nancy Faeser, souhaite interdire les lames de plus de 6 cm dans l'espace public. Un projet soutenu par les Verts mais auquel les libéraux s'opposent pour des questions de liberté. Une position qu'il leur sera de plus en plus difficile de tenir.

Le chancelier Olaf Scholz a ensuite dit vouloir *« tout faire »* pour *que « les personnes qui ne peuvent et ne doivent pas rester en Allemagne soient rapatriées et expulsées »*. Issa Al H., un Syrien de 26 ans, a avoué être l'auteur des agressions. Il avait déposé une demande d'asile, qui avait été refusée, et aurait dû être expulsé l'an dernier. Une procédure qui a échoué, parce que l'homme ne se trouvait pas dans son foyer de réfugiés quand la police est venue le chercher, expliquent plusieurs médias allemands. Des déficiences qui pourraient peser lourd dans l'opinion publique.

En octobre, le chancelier social-démocrate avait déjà annoncé vouloir expulser *« à grande échelle »* les demandeurs d'asile déboutés. On était loin de la vision exposée en 2017 par l'ancien maire de Hambourg dans son livre « Hoffnungsland » (Terre d'espoir), dans lequel il expliquait les chances que représentait l'immigration pour une Allemagne vieillissante.

Depuis ce virage, les expulsions ont bondi de 30 % cette année, et de plus de 60 % depuis 2022. *« Nous allons regarder de très près comment augmenter encore ces chiffres, si nécessaire par des réglementations »*, a déclaré Olaf Scholz.

Friedrich Merz, le leader de l'opposition conservatrice, a demandé un arrêt immédiat des arrivées en provenance de Syrie et d'Afghanistan. Une mesure impossible à mettre en œuvre au regard de la Constitution, a répliqué le secrétaire du Parti social-démocrate, Kevin Kuhnert.

Alors que des élections se profilent, *« l'attentat apporte de l'eau au moulin de ceux qui pensent que l'immigration en Allemagne se fait de manière désordonnée et qu'un excès d'humanité prévaut au lieu de critères d'immigration objectifs »*, estime Tilman Mayer.

Confrontée à un risque d'attentat élevé, l'Allemagne s'interroge aussi sur sa législation en matière de renseignements. Dimanche soir, dans une émission télévisée de grande écoute, le président du syndicat de la police, Jochen Kopelke, a déploré que l'Allemagne soit toujours tributaire des informations des services étrangers.

Pourquoi ? *« La question n'est pas de savoir pourquoi nous ne savons pas, mais pourquoi nous n'avons pas le droit d'agir »*, a expliqué le syndicaliste, sous de vifs applaudissements. De quoi donner le sentiment d'un basculement sociétal en cours outre-Rhin. — ***E. G.***

L'Afrique du Sud ne parvient pas à sortir du chômage de masse

AFRIQUE

Le nombre de Sud-Africains sans emploi a, de nouveau, augmenté au deuxième trimestre, pour s'établir à plus de 33 %.

Claire Bargelès
— Correspondante à Johannesbourg

Assis sur un banc d'un centre communautaire du township de Soweto, Hloni prend une pause avant de retourner suivre une formation en production audiovisuelle. Un domaine très loin de ce qu'il a étudié, puisqu'il a un diplôme en technologies d'information financière. Mais cela ne lui a pas permis de trouver d'emploi stable, et il enchaîne les petits boulots depuis la fin de ses études.

Son dernier contrat remonte à février. *« J'ai dû retourner vivre chez mes parents, comme je n'avais plus d'argent pour louer »*, précise le Sud-Africain de 33 ans. Et dans mon cercle d'amis proches, sur cinq d'entre eux, il y en a deux qui essayent de lancer leur activité, et les trois autres sont au chômage. *« Donc oui, ce n'est pas joli joli toute cette situation. »*

Le chômage a atteint, selon les derniers chiffres disponibles, 33,5 % entre avril et juin, une troisième hausse consécutive et le plus haut taux depuis deux ans. En prenant la définition plus étendue de l'institut national des statistiques, qui inclut ceux qui ont abandonné toute recherche d'emploi, les chiffres grimpent même jusqu'à 42,6 %.

Très fortes inégalités

« Le nombre d'emplois créés ne suffit pas pour contrer le chômage », déplore Risenga Maluleke, à la tête de l'institut. Ce nombre est même en baisse puisque 92.000 personnes ont perdu leur travail entre le premier et le deuxième trimestre de l'année, notamment dans les secteurs du commerce et de l'agriculture. L'Afrique du Sud pouvait pourtant espérer que la fin des coupures d'électricité, depuis mars, permettrait d'améliorer les choses sur le front de l'emploi, mais il n'y a pas encore eu de répercussion directe.

« On sait que l'éducation continue d'être un facteur : plus le niveau d'études est bas, plus il y a de risques de chômage, décrypte Ariane De Lannoy, qui travaille au sein de l'unité de recherche sur le travail et le développement en Afrique australe de l'université du Cap. *Les jeunes sont aussi plus touchés, car ils ont moins d'expérience sur le marché du travail. Mais à un niveau macroéconomique, il y a surtout le fait que l'économie ne progresse pas assez pour encourager la création d'emplois et pour que cette création soit inclusive pour toutes les différentes populations. »*

Pour l'année 2024, le FMI prévoit que la croissance sud-africaine devrait s'établir juste en dessous de 1 %. Pas de quoi créer massivement des emplois. L'ANC, au pouvoir au sein d'une coalition, a réagi à la suite de la publication de ces derniers chiffres, en expliquant ne pas se concentrer sur des fluctuations par trimestre et de plutôt considérer une *« plus longue période »*.

> Pour 2024, le FMI prévoit que la croissance sud-africaine devrait s'établir juste en dessous de 1 %.

Les très fortes inégalités au sein du pays se répercutent sur la recherche d'un travail. *« Déposer un CV, ou aller à un entretien, cela représente un coût pour moi, il faut que je dépense de l'argent pour espérer en gagner »*, déplore Hloni, qui doit notamment compter, dans ses démarches, le coût des transports afin de sortir du township. *« Je n'ai pas les fonds pour ça. »*

Certaines parties de la population font encore plus les frais de ces inégalités : *« Dans la recherche que l'on mène auprès de jeunes sans éducation, emploi ou formation, on observe qu'ils sont plus à risque de se retrouver dans cette situation s'ils sont noirs, de sexe féminin, s'ils résident dans un foyer où il y a des enfants de moins de sept ans, et s'ils vivent sous le seuil de pauvreté »*, relève Ariane De Lannoy. *« Tous ces facteurs créent des barrières supplémentaires »* dans la quête d'un emploi au sein de la nation arc-en-ciel. ■

Le débat sur les naturalisations fait tanguer l'exécutif italien

● Antonio Tajani, ministre et leader de Forza Italia, voudrait accorder la nationalité aux enfants d'immigrés ayant suivi le cycle d'enseignement obligatoire.
● Cette proposition suscite la colère de son allié d'extrême droite, la Ligue, qui menace de faire imploser la coalition au pouvoir.

EUROPE

Olivier Tosseri
— Correspondant à Rome

La rentrée scolaire approche, et l'école est tout naturellement au cœur du débat public italien. Cette année cependant, il ne s'agit pas de programme scolaire ou d'aménagement des horaires des cours, mais de citoyenneté. Antonio Tajani, vice-président du Conseil, ministre des Affaires étrangères et leader de Forza Italia, est à l'origine d'une virulente polémique qui ébranle la coalition des droites au pouvoir. Il estime qu'il faudrait changer les très strictes règles d'obtention de la nationalité italienne pour l'octroyer aux enfants d'immigrés qui ont suivi le cycle d'enseignement obligatoire dans la péninsule.

Les bons résultats des athlètes italiens, souvent d'origine étrangère, aux JO de Paris, ont relancé le débat lancinant sur les modalités d'acquisition de la nationalité. Aujourd'hui, c'est le droit du sang qui prévaut, et ce n'est pas le gouvernement nationaliste de Giorgia Meloni, qui a accédé au pouvoir en fustigeant l'immigration, qui serait prêt à le modifier. Les propos d'Antonio Tajani ont ainsi surpris au sein de son propre camp.

« L'Italie a changé, réveillons-nous ! »

« Etre italien, européen ou patriote n'est pas lié aux sept générations précédentes, mais au concept d'être ce que l'on est, a-t-il estimé la semaine dernière. *C'est peut-être mon éducation chrétienne, mais pour moi, il n'y a aucune différence de couleur ou d'origine ethnique. Un bon Italien est quelqu'un qui croit en l'Italie, la connaît, la défend. Combien de soldats enfants d'étrangers y a-t-il dans notre armée ? Et puis regardons les athlètes, les écoles que fréquentent nos enfants. L'Italie a changé, réveillons-nous ! »*

C'est surtout la loi qu'il souhaite changer, en introduisant le « ius scholae ». Il s'agirait d'accorder la citoyenneté italienne à des enfants nés en Italie de parents étrangers ou arrivés dans le pays avant l'âge de 12 ans, dès lors qu'ils ont été scolarisés au moins dix ans sans interruption en Italie. L'introduction du ius scholae permettrait à l'Italie d'enregistrer plus de 500.000 nouveaux citoyens en cinq ans.

Une aubaine pour un pays qui traverse un dramatique hiver démographique. Mais alors que l'opposition de gauche se réjouit du revirement d'un des principaux partis de la coalition au pouvoir, la Ligue de Matteo Salvini, qui participe au gouvernement Meloni, crie à la trahison.

Occuper le centre de l'échiquier politique

Salvini fustige *« une compromission de Forza Italia avec la gauche ». « La loi sur la citoyenneté est bien telle qu'elle est. Il n'y a pas besoin de droit du sol ou de raccourcis. S'ils insistent, ils mettront en péril la stabilité du gouvernement. Ce n'est pas dans notre programme et nos priorités sont bien différentes. »* Antonio Tajani reconnaît que la question du ius scholae ne fait pas partie du programme gouvernemental. *« Mais les programmes gouvernementaux n'ont pas toujours tout, ils peuvent être enrichis »*, dit-il.

Pour le politologue Antonio Noto, le leader de Forza Italia *« prend acte de l'évolution de la société italienne ». « Un électeur sur deux, même à droite, est favorable à un assouplissement de l'octroi de la citoyenneté. Il y a également un calcul politique. Face à la radicalisation de la Ligue et à Giorgia Meloni qui veut incarner une force conservatrice, Antonio Tajani souhaite occuper le centre de l'échiquier politique. »*

Il répond également aux injonctions des principaux bailleurs de fonds de son parti Forza Italia, la famille Berlusconi. Elle lui a demandé de se démarquer de ses alliés au sein de la coalition. Alors que les marges financières seront très restreintes pour élaborer le prochain budget, les questions de société sont des thèmes parfaits. Au début de l'été, Marina, la fille de Silvio Berlusconi, avait défrayé la chronique en déclarant *« être plus souvent d'accord avec la gauche qu'avec le gouvernement sur les droits civils »*. ■

Mauro Scrobogna/Lapresse/Sipa

Le vice-président du Conseil italien, Antonio Tajani, propose d'accorder la citoyenneté à des enfants nés en Italie de parents étrangers ou arrivés dans le pays avant l'âge de 12 ans, dès lors qu'ils ont été scolarisés au moins dix ans sans interruption dans le pays.

La Banque d'Italie plaide en faveur de l'immigration

Avec la baisse drastique des débarquements sur les côtes du pays cet été, la question de l'immigration n'est plus abordée sous l'angle de la menace culturelle et sécuritaire, mais sous celui de l'opportunité économique.

L'immigration est l'un des principaux thèmes de l'actualité estivale italienne depuis une décennie. Mais ce mois d'août 2024 déroge à la règle. Cette année, les arrivées de migrants sur les côtes de la péninsule ont chuté de 60 %, avec le débarquement de quelque 27.000 personnes, contre 71.000 à la même période en 2023, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur.

Le débat public porte ainsi moins sur la peur d'une crise migratoire incontrôlable avec l'afflux massif de migrants clandestins, que sur les opportunités que pourrait offrir à l'Italie l'intégration des étrangers qui y vivent, ou l'arrivée de travailleurs étrangers réguliers.

Sans surprise, les déclarations du ministre des Affaires étrangères Antonio Tajani, en faveur du droit du sol pour les enfants d'immigrés, ont rencontré l'approbation des partis de gauche et de l'Eglise catholique. Mais c'est au sein de la Banque d'Italie qu'il trouvera un soutien bien plus efficace pour infléchir la position de la cheffe du gouvernement, Giorgia Meloni, sur la question migratoire.

« L'une des solutions à la crise démographique »

Son gouverneur Fabio Panetta a réitéré cet été son récurrent plaidoyer en faveur d'un *« afflux de travailleurs étrangers réguliers pour renforcer le capital humain de l'Italie, améliorer sa croissance, renforcer sa productivité, augmenter sa compétitivité et garantir son bien-être. Le tout en renforçant l'intégration des étrangers dans le système éducatif »*.

Fabio Panetta avait déjà insisté sur ce sujet lors des considérations finales de l'assemblée annuelle de la banque centrale. Un exercice au cours duquel les grands défis économiques et sociaux de la péninsule sont passés en revue. L'immigration y est présentée comme *« l'une des solutions à la stagnation économique et à la crise démographique qu'affronte la péninsule »*. La Banque d'Italie estime en outre qu'il est indispensable d'ouvrir la porte à au moins 375.000 étrangers, en particulier hautement qualifiés, pour garantir le succès du plan de relance européen qui accuse de sérieux retards.

Les prises de position de Fabio Panetta répondent aux inquiétudes du patronat. D'ici 2026, le nombre d'Italiens en âge de travailler diminuera de 630.000 personnes en raison de la crise démographique, s'alarme Confindustria. Les entreprises ont ainsi demandé au gouvernement de favoriser l'arrivée de travailleurs étrangers.

Quelques mois après son accession au pouvoir, Giorgia Meloni, qui promettait de fermer les frontières, a adopté un décret pour les ouvrir, en délivrant 450.000 titres de séjour en trois ans. *« Ça ne suffit pas, le gouvernement reconnaît lui-même qu'il en faudrait 800.000. Mais c'est certainement plus d'un million »*, avait alors commenté Andrea Prete, le président des chambres de commerce en Italie.

Etat-providence

« Les travailleurs étrangers réguliers sont indispensables à la pérennité de notre Etat-providence et à notre croissance économique », ne cesse de marteler Fabio Panetta, chiffres à l'appui. Les 2,5 millions de travailleurs immigrés en situation régulière ont produit l'an dernier 155 milliards d'euros du PIB transalpin, soit près de 9 % du total, et ont contribué à près de 10 milliards aux systèmes de sécurité sociale et de retraite.

Le tout sans en être les principaux bénéficiaires. La présence étrangère dans le tissu économique du pays ne se cantonne pas à la main-d'œuvre peu ou pas qualifiée. Selon Unioncamere, la fédération des chambres de commerce, 10 % des entreprises dans tous les secteurs, du BTP aux télécommunications, sont dirigées par un étranger. Des entreprises qui sont souvent plus dynamiques que celles dirigées par des patrons italiens vieillissants. — ***O. T.***

Etats-Unis : Harris attendue au tournant sur la question du climat

AMÉRIQUE DU NORD

Si la candidate du Parti démocrate à la présidentielle a à peine mentionné la crise climatique pendant la convention de Chicago, ses prises de position passées montrent qu'elle y est sensible.

Les ONG environnementales attendent davantage d'engagements.

Anne Feitz

Pas un mot, ou presque. Le discours de Kamala Harris lors de la convention démocrate de Chicago, la semaine dernière, a laissé sur leur faim ceux qui espéraient la voir porter haut et fort le climat au premier rang de ses priorités. Tout juste la candidate à l'élection américaine a-t-elle mentionné l'importance de *« respirer de l'air pur, de boire de l'eau potable, et de vivre sans la pollution qui génère la crise climatique »*.

Contrairement à Joe Biden, qui avait placé la lutte contre le changement climatique au cœur de sa campagne en 2020, Kamala Harris et ses soutiens ont été, tout au long de la convention, étonnamment discrets sur le sujet. *« L'activisme climatique aurait certes galvanisé les jeunes électeurs, mais il aurait aussi pu aliéner de potentiels soutiens en Pennsylvanie, un "swing state" riche en gaz »*, a expliqué Kevin Book, consultant chez ClearView Energy, à Bloomberg.

Mensonges du candidat républicain

Le camp démocrate a sans doute aussi jugé que les électeurs soucieux du climat lui étaient acquis, face à un Donald Trump qualifiant le réchauffement climatique de *« canular »*, et dont l'une des premières décisions, après son élection en 2016, a été de sortir de l'accord de Paris. Kamala Harris n'a même pas jugé bon de se défendre face aux mensonges du candidat républicain, qui a prédit un quadruplement des prix de l'énergie si elle était élue. J. D. Vance, son colistier, a aussi affirmé qu'elle *« veut interdire vos gazinières et vous empêcher de manger de la viande rouge »*, autant d'allégations fausses et outrancières.

Même si Kamala Harris ne parle guère de l'environnement, sa plateforme électorale, adoptée la semaine dernière, y consacre quasiment un chapitre entier. La crise climatique y est qualifiée de *« menace existentielle »*, elle s'engage à *« faire payer les pollueurs »*. Elle insiste sur les 300.000 emplois créés dans l'industrie verte par Joe Biden, grâce notamment à l'Inflation Reduction Act (IRA), un vaste plan d'incitation à investir dans les énergies propres. L'IRA, selon elle, *« a déjà attiré 400 milliards de dollars de promesses d'investissement dans le secteur privé »* – même si ces promesses sont loin d'être toutes concrétisées. Les antécédents de la candidate démocrate parlent aussi pour elle. Elle s'est distinguée pour ses mesures de lutte contre la pollution, lorsqu'elle était procureure de San Francisco, puis de Los Angeles. Elle a notamment obtenu le paiement, par Volkswagen, d'une amende de 86 millions de dollars (77 millions d'euros) après le scandale du Dieselgate. Devenue sénatrice, elle a soutenu le Green New Deal (une proposition de loi non adoptée) visant un mix énergétique 100 % décarboné en dix ans.

Candidate aux primaires du Parti démocrate en 2019, elle a pris position contre la fracturation hydraulique, cette technologie controversée qui permet d'extraire du pétrole et du gaz de schiste (une position sur laquelle elle semble toutefois être revenue récemment). Elle avait aussi proposé de taxer les émissions de gaz à effet de serre et d'investir massivement pour décarboner l'économie.

Les partisans de politiques climatiques ambitieuses, en tout cas, y croient. *« J'ai totalement confiance, elle aura un impact positif quand elle sera en position »*, a affirmé au « New York Times » Jay Inslee, gouverneur démocrate de Washington, qui avait lui-même placé le sujet au cœur de sa campagne aux primaires en 2019.

Plusieurs ONG, comme le réseau Green New Deal qui réunit 20 groupes de défense du climat, lui ont apporté publiquement leur soutien. Certaines (LCV Victory Fund, Future Forward, Climate Power Action, etc.) ont même investi 55 millions de dollars dans une campagne de publicité en sa faveur.

La plupart n'en attendent pas moins les propositions précises de la candidate démocrate. Alors que Donald Trump ne cache pas son intention de développer encore les énergies fossiles et de revenir sur la politique de Joe Biden, ils espèrent que Kamala Harris ne se contentera pas de poursuivre l'IRA. *« Nous avons besoin d'engagements concrets et précis,* insiste Collin Rees, de l'ONG Oil Change. *Le silence de Kamala Harris sur ces questions permet à Donald Trump et aux intérêts fossiles de déployer leur vision sans contradiction. »* Parallèlement à l'IRA, Joe Biden a aussi accordé des licences pétrolières et gazières qui restent en travers de la gorge de nombreuses ONG. ■

> « Nous avons besoin d'engagements concrets et précis. Le silence de Kamala Harris sur ces questions permet à Donald Trump et aux intérêts fossiles de déployer leur vision sans contradiction. »
>
> **COLLIN REES**
> Membre de l'ONG Oil Change

analyses

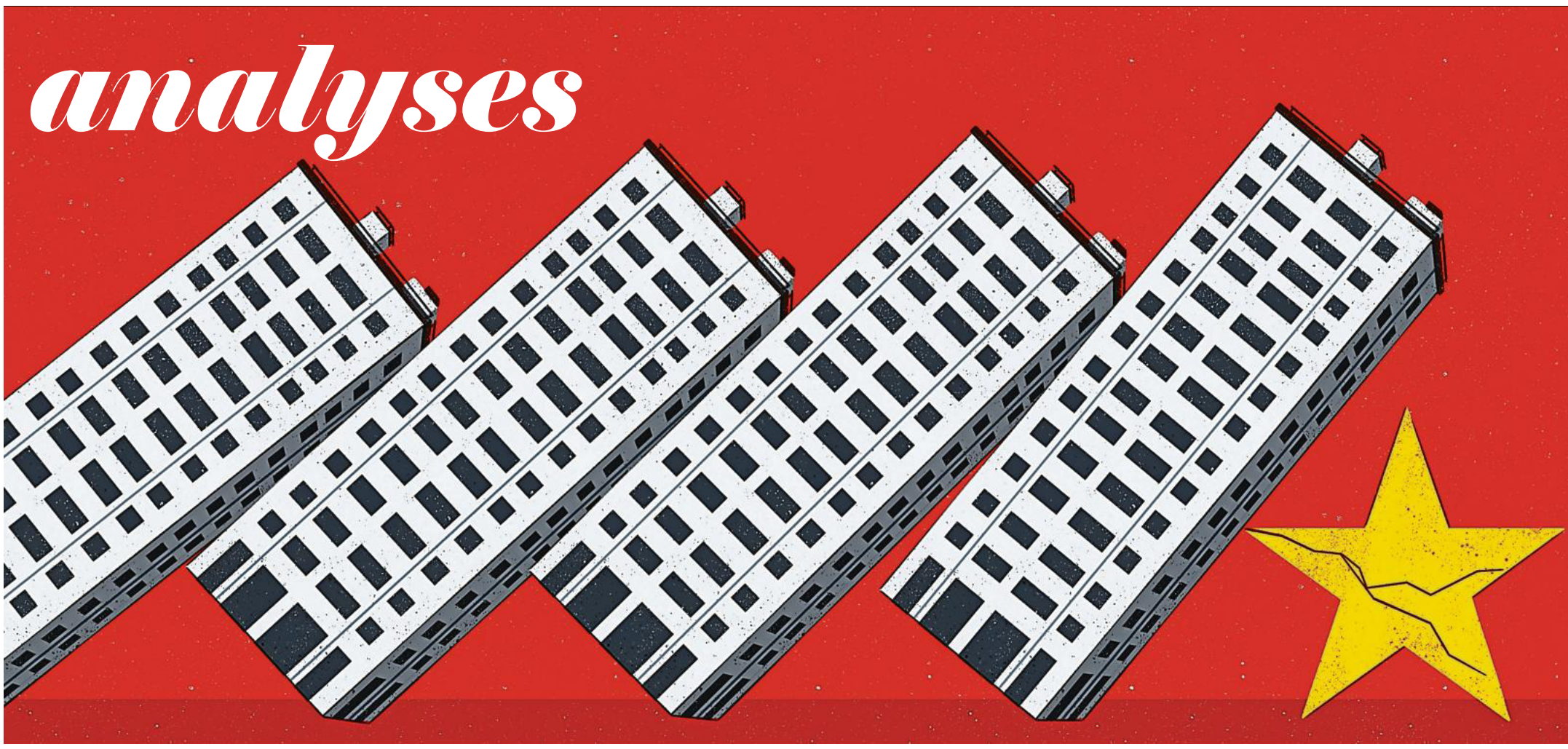

Kristelle Rodeia pour « Les Echos »

Chine : le tremblement, c'est maintenant

Alors que la deuxième économie mondiale ralentit fortement, le troisième plénum du Parti communiste n'a débouché sur aucune réforme substantielle. La preuve que le système chinois bute de plus en plus sur ses contradictions.

Gabriel Grésillon

Comme toujours lorsque le Parti communiste chinois publie un document de synthèse d'une réunion politique, les experts de la deuxième économie mondiale ont pu se livrer, fin juillet, à une analyse sémantique pointue. Face à un système dont l'un des principaux atouts géostratégiques réside dans son opacité, ne reste qu'à compter les occurrences de tel ou tel mot pour tenter de comprendre les infléchissements de la doctrine et, en creux, les luttes de pouvoir qui se jouent.

Or, au terme du troisième plénum du Parti, au cœur de l'été, la conclusion s'impose : les réformes tant attendues pour sortir l'économie chinoise de sa langueur n'ont que peu de chances de se matérialiser. Certes, comme des passages obligés, les mots-clés tels que « réforme », « ouverture » et « modernisation » sont bien là. Certes, il est promis d'œuvrer à créer « *un environnement de marché plus juste et plus dynamique* ». Encore faut-il rappeler qu'un tel catalogue de vœux pieux et de formules creuses est ressassé depuis des années.

Dans une économie qui aurait d'urgence besoin d'être soutenue par la demande des ménages, le mot « consommation » n'apparaît que 5 fois, contre 45 fois pour celui de « technologie ». En Chine, les silences sont aussi éloquents que les mots.

> La véritable obsession du système politique chinois est celle de sa survie et de son contrôle absolu du territoire.

Sur le site Asialyst, le sinologue Alex Payette pose la question : « *On est en droit de se demander si la vacuité des documents et le tiraillement palpable entre certaines sections ne sont pas le résultat de tensions de plus en plus importantes au sommet du Parti.* » L'expert liste plusieurs symptômes récents de fébrilité d'un système « *à bout de souffle* », y compris autour de la personne de son numéro un, Xi Jinping.

Pour expliquer un tel tremblement de l'appareil chinois, il faut rappeler l'état de l'économie, et les dysfonctionnements profonds qui en sont la cause. Au deuxième trimestre, Pékin a vu son produit intérieur brut (PIB) croître de seulement 4,7 %, contre 5,3 % au premier trimestre. Le secteur immobilier ne parvient pas à sortir d'une crise entamée il y a deux ans, en dépit des mesures volontaristes du régime.

Or ce secteur pèse, à lui seul, un quart de l'économie nationale. Le patrimoine des ménages est à plus des deux tiers investi dans la pierre. En Chine plus encore qu'ailleurs, quand le bâtiment ne va pas, rien ne va. Une forme d'attentisme des agents économiques est palpable, du côté des entreprises qui peinent à investir, et plus encore chez les ménages, dont la consommation est insuffisante.

Forces centrifuges

Dans un système politique libéral, la solution consisterait à transférer du pouvoir d'achat aux ménages afin qu'ils jouent enfin leur rôle tant attendu de moteur économique. La liste des mesures à prendre pour aller dans ce sens, notamment autour du renforcement de la sécurité sociale, est connue de tous les économistes depuis plus de dix ans. Pourtant, Pékin ne s'engage sur ce chemin qu'à reculons. Pour comprendre cette apparente incohérence, il faut se rappeler la nature exclusivement politique du PC chinois.

Si la Chine, sous la houlette de Deng Xiaoping, a développé son économie en quatrième vitesse, c'était au service du renforcement de la légitimité du Parti, sérieusement mise à mal par les tragédies du maoïsme. Quatre décennies plus tard, Xi Jinping le démontre : la véritable obsession du système politique chinois est celle de sa survie et de son contrôle absolu du territoire.

Dans un pays qui a tiré de son histoire la hantise des forces centrifuges, la reprise en main de Xi Jinping, manifeste au plan politique, se décline sous nos yeux au plan économique : pas question de confier l'avenir du PIB chinois à une force aussi volatile que la consommation des ménages. Car, comme le démontre la période actuelle, même avec le plus gigantesque appareil de propagande au monde, la confiance des ménages ne se décrète pas, ni leur propension à consommer.

Sevrage

Il reste donc au régime, partiellement sevré de sa drogue du surinvestissement en raison d'une crise immobilière profonde, un ultime moteur sur lequel il espère agir : les exportations. Mais là encore, les temps ont changé : au moment où les industriels chinois croulent sous les surcapacités, la confrontation avec les Etats-Unis et l'Europe est flagrante.

D'où l'extrême agressivité avec laquelle la Chine réagit aux mesures annoncées par l'Union européenne pour se protéger de ce qu'elle estime être du dumping chinois – une agressivité qui dénote surtout la fébrilité de Pékin. D'où, surtout, les 45 occurrences du mot « technologie » dans le récent document du Parti. C'est en assoyant un peu plus encore son avance dans des industries stratégiques (énergies propres, batteries, intelligence artificielle…) que Pékin espère sauver sa toute-puissance commerciale menacée par un mouvement de rejet latent en Occident.

Inutile, donc, d'espérer que Pékin profite de cette rentrée pour rééquilibrer enfin son économie. Et de croire que le rapport de force avec l'Occident est appelé à s'adoucir. Confronté à ses fragilités, le système chinois se rabat le plus souvent sur ses vieux réflexes : projeter de la puissance. ■

LA **CHRONIQUE** *de* **Gilles Babinet**

Les mathématiques au secours du trou d'air de l'IA

Il y a quelques jours, un grand quotidien du soir titrait « Nvidia, premiers doutes sur l'intelligence artificielle… » (« Le Monde », édition du 20 août). Quel changement d'humeur par rapport à il y a seulement vingt-quatre mois, lorsque l'avènement de ChatGPT-3.5 avait tellement ébloui l'ensemble de l'humanité que les prédictions les plus ambitieuses semblaient à portée de main !

Il est vrai que les LLM (larges modèles de langage) et les « transformers » – les technologies sous-jacentes – ont promu une approche tellement révolutionnaire qu'ils ont été, pour des milliers de chercheurs et d'ingénieurs, la voie royale du développement de l'IA.

Or, plus le temps passe, plus il devient évident qu'ils sont imparfaits et particulièrement difficiles à contrôler pour la simple raison qu'ils manquent totalement de sens commun. Les LLM sont ainsi des modèles « connectivistes » dont les réponses reposent sur la plus grande probabilité de parvenir à choisir la séquence de mots qui suit. Ils mettent en œuvre une approche, certes spectaculaire, mais dont les capacités de contrôle restent structurellement limitées.

Chacun a pu en faire l'expérience : lorsque ces modèles répondent à côté, ils le font avec un aplomb tel qu'on pourrait les suspecter d'être victimes d'un syndrome de mythomanie avancée et difficile à traiter. Nul ne songerait à confier à ce type de technologies la gestion de ses comptes ou la conduite de sa voiture. Si les modèles génératifs restent extrêmement populaires, c'est plus pour leurs capacités créatives qu'ils perdureront : leur « côté poète » plus que leur « côté mathématicien ».

Les grandes entreprises technologiques ont depuis longtemps fait le constat qu'il est nécessaire de prendre d'autres voies. De nombreuses approches (IA symbolique neuronale, renforcement…) sont explorées. Mais là où les LLM donnaient rapidement des résultats spectaculaires, ces approches mêlant plusieurs technologies (dont une partie reste des LLM) imposent d'affronter hésitations et échecs.

> Au fur et à mesure que les recherches avancent apparaît la nécessité de reprendre des travaux en mathématiques fondamentales, où l'on peut à la fois identifier des invariants […] et une infinité de façons de les mettre en œuvre.

La notion d'agents reste néanmoins privilégiée : elle consiste essentiellement à disposer d'entités spécialisées, sélectionnées en fonction de la tâche à effectuer. L'objectif n'est plus de deviner ce que pourrait être le mot qui vient mais de produire un résultat qui concourt à progresser dans la résolution d'une tâche, ce qui est très différent.

L'inconvénient pour les chercheurs, c'est que l'on revient en partie au monde d'avant, où il faut théoriquement une très grande quantité de modèles spécialisés pour affronter la complexité du réel. De surcroît, le choix même du modèle à employer en fonction du problème soulevé est tout sauf trivial à définir.

Au fur et à mesure que les recherches avancent apparaît la nécessité de reprendre des travaux en mathématiques fondamentales, où l'on peut à la fois identifier des invariants (une maison, un calcul, un ami…) et une infinité de façons de les mettre en œuvre.

Il est intéressant d'observer que ces enjeux sont le champ même des mathématiques topologiques et précisément l'objet du travail du mathématicien Alexander Grothendieck, dont les « topos » visent à créer de la méthode dans l'apparent désordre pour potentiellement reproduire des modèles neuronaux. Pour l'instant, il semble que les grandes entreprises digitales n'abordent qu'avec circonspection l'usage des topos pour résoudre leurs enjeux de création d'IA puissantes et fiables.

Les travaux les plus ambitieux semblent plus relever de la recherche académique (MIT, Oxford, Stanford) que d'entreprises. Il y a là un sujet d'excitation pour les chercheurs français, dont la réussite dans le champ de l'IA est largement due à leur excellence mathématique, et aussi au fait que Grothendieck (formé par Jean Dieudonné, issu de l'université de Montpellier et de l'Institut des hautes études scientifiques de Bures-sur-Yvette) est l'un des leurs.

Gilles Babinet est entrepreneur, conseiller à l'Institut Montaigne sur les questions numériques, coprésident du Conseil national du numérique.

analyses

L'heure est à l'efficience plutôt qu'à l'efficacité

Privilégier la première sur la seconde, c'est œuvrer pour une gestion optimale des ressources et pour la nécessaire maîtrise des dépenses énergétiques.

LA **CHRONIQUE** *de* **Nicolas Arpagian**

Le principe du « quoi qu'il en coûte » a démontré ses limites sur la durée. Le mur budgétaire, le poids de la dette et le défi écologique sont désormais tels que la question du prix à payer pour obtenir un résultat est plus que jamais centrale. Qu'il s'agisse d'établir une politique publique pour un gouvernement ou une stratégie d'investissement pour une entreprise.

La quête de performance était habituellement de nature à privilégier la concrétisation de l'objectif fixé souvent sans suffisamment d'égards pour les moyens à mobiliser en vue d'y parvenir.

La question n'est pas de renoncer à l'ambition de réaliser des chantiers innovants ou des ruptures technologiques. Mais de questionner la quantité et la valeur des ressources mises en œuvre et consommées pour arriver à nos fins. Cette démarche d'efficience mesure donc la globalité des intrants sollicités : matières premières, personnels, énergie, temps, financements…

Dans un contexte de fragilité environnementale et de concurrence globalisée, la notion de coût total d'acquisition (TCO) doit devenir la règle pour les décisionnaires publics et privés. Et cela quels que soient les domaines d'activité. La mise sur le marché à grande échelle des outils d'intelligence artificielle (IA) génératives comme ChatGPT et consorts représente une illustration caractéristique de cet écart entre la dépense technique et énergétique requise et la simplicité du maniement qui en banalise l'usage.

Repenser nos choix de consommation

Le sujet est d'autant plus prégnant que les interfaces utilisées pour les gérer sont « consumérisées » : c'est-à-dire qu'elles sont conçues pour être d'un emploi fluide, dissimuler la complexité de leur ingénierie à son utilisateur et offrir une disponibilité quasi immédiate du service rendu. Or, la puissance de calcul et la consommation électrique afférentes sont des composantes bien réelles qui se paient au prix fort.

Fin juin 2024, le Commissariat général au développement durable et l'Afnor ont publié un référentiel général pour l'IA frugale. Avec une revendication bienvenue de frugalité préconisée dès la phase de conception de l'IA. Mais au regard des composantes technologiques devant être sollicitées pour faire fonctionner les modèles algorithmiques et leurs colossales bibliothèques de données, leur bilan environnemental restera toujours très ou trop élevé par rapport aux scénarios du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Il convient donc de combiner cette exigence de frugalité des outillages d'IA à une réflexion relative à la sobriété des usages. Avec sans doute à terme la nécessité de réfréner un recours inconsidéré à ces machineries gloutonnes. L'appréciation de l'ensemble des moyens mis à contribution, de la création au stockage en passant par la combinaison des données, est nécessaire pour quantifier ce coût d'utilisation. Qui devra aussi intégrer la question du recyclage des infrastructures techniques ayant participé à cette création de valeur.

> Il convient de combiner cette exigence de frugalité des outillages d'IA à une réflexion relative à la sobriété des usages.

Cette prise de conscience ajoute une dimension politique supplémentaire à cette vague de l'IA qui s'insère dans tous les interstices de nos sociétés hypernumérisées. Ce qui signifie que les utilisateurs et acheteurs de ces solutions ont dès à présent un rôle à jouer dans leurs choix de consommation. Au-delà ou à côté de ce que pourraient décider des régulateurs patentés. Même si la volontiers normative Union européenne, avec son IA Act, se cantonne à réclamer des modèles d'IA qui soient « transparents et responsables ». Ce qui de manière sibylline inclut l'optimisation des ressources pour minimiser l'impact environnemental. Reste à savoir qui assumera de brider ses commandes numériques d'aujourd'hui pour préserver l'avenir des Terriens de demain.

Nicolas Arpagian est vice-président du cabinet HeadMind Partners.

LE LIVRE DU JOUR

L'inflation vue par les économistes atterrés

LE PROPOS Trois économistes s'efforcent de démontrer que la mission de la BCE – stabiliser l'inflation autour de 2 % – n'a pas de sens dans la période actuelle. Que cette politique de hausse des taux d'intérêt manifeste un « *aveuglement idéologique* » et met en œuvre une logique de classe brutale. En effet, pour eux, l'inflation n'est pas un problème en soi mais le résultat d'un « *conflit de répartition* » du gâteau économique entre entreprises et salariés, entre profits et salaires. « *L'inflation suppose que certains revenus progressent : elle fait des gagnants.* »

L'INTÉRÊT Les trois auteurs, qui font partie des Economistes atterrés, ont soutenu le programme du Nouveau Front populaire. Cet essai économique décortique donc les fondements théoriques d'une politique alternative sachant que, pour les maîtres de conférences Eric Berr et Jonathan Marie, et l'économiste de l'Insee, enseignant à l'Ensae, Sylvain Billot, « *l'inflation est politique* ». Les mesures qu'ils préconisent – contrôle des prix, indexation des salaires… – ne sont donc pas des surprises, à une exception près : l'extension du champ de la Sécurité sociale afin de satisfaire les besoins fondamentaux (Sécurité sociale de l'alimentation, Sécurité sociale du logement…).

—***Christine Kerdellant***

Inflation. Qui perd ? Qui gagne ? Pourquoi ? Que faire ?
d'Eric Berr, Sylvain Billot, Jonathan Marie.
Editions du Seuil, 128 pages, 15 euros.

Reuters

La méthode JO

Le succès des Jeux Olympiques de Paris 2024 permet de tirer sept leçons pour l'action publique, détaille la ministre des Sports. De quoi se réjouir pour l'arrivée imminente des Jeux Paralympiques.

LE **POINT DE VUE** *d'*Amélie Oudéa-Castéra

Les Jeux Olympiques ont été un immense succès collectif. Il y a des leçons à en tirer pour l'action publique.

● DE L'AMBITION

Pour convaincre le Comité international olympique, le Comité de candidature de Paris 2024, autour de Bernard Lapasset et Tony Estanguet, avait mis la barre haut : des sites iconiques ; des épreuves dans la Seine ; l'embarquement de tous les territoires, jusqu'à Tahiti.

Par la suite, notre pays s'est lancé, avec le feu vert du président de la République, le défi d'une cérémonie d'ouverture hors normes. Malgré les doutes et les récriminations, malgré le Covid, l'inflation et le contexte international, sur tous ces points le cap de l'ambition a su être tenu.

● DE LA COHÉSION

Engagé par François Hollande, le projet a abouti avec Emmanuel Macron. Avec, à son bord, des femmes et des hommes politiques représentant tout ce que l'arc républicain compte de sensibilités, de Valérie Pécresse à Anne Hidalgo, de Gérald Darmanin à Stéphane Troussel, de Clément Beaune à Patrick Ollier. La constance de Tony Estanguet à la tête du Comité d'organisation et la continuité de la Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques (Dijop) ont aidé à faire converger ces forces. Mais chacun dans la classe politique a eu à cœur de faire primer l'intérêt supérieur du projet sur les divergences politiques. Même philosophie parmi les élus locaux, notamment pour le relais de la flamme.

Au sein du gouvernement, des discussions parfois dures ont eu lieu ; des arbitrages délicats ont dû être rendus par les Premiers ministres successifs, d'Edouard Philippe à Gabriel Attal, de Jean Castex à Elisabeth Borne. Mais aucune dissension ne s'est fait jour.

● DU RYTHME

La difficulté des JO, ce n'est pas seulement l'ampleur du chantier, mais le fait que pas une heure de retard n'est possible, car vous avez rendez-vous avec le monde à date fixe. Le compte à rebours est implacable. A mon arrivée dans le projet, j'ai porté beaucoup d'attention à ce que nous soyons parfaitement au clair sur « nos temps de passage ». Qu'on les formalise, sur chaque action. Comme Nicolas Ferrand, à la tête de la Solideo, avait su le faire pour livrer en temps et en heure les ouvrages olympiques, méritant avec son équipe la première médaille d'or de ces Jeux.

● UNE GOUVERNANCE AGILE

Dans un projet comme les JO, il faut des solutions inventives, l'envie de dire « OK, je regarde » plutôt que « non, ce n'est pas possible ». Et des structures de pilotage fortes, qui abattent les silos, mettent de la transversalité. Les conseils olympiques autour du président de la République ont joué ce rôle. Les comités interministériels semestriels, complémentaires des conseils d'administration très ouverts du comité d'organisation, aussi.

Et il fallait, au cœur de la machine gouvernementale, faire vivre cette transversalité au quotidien. Ce qui a été le but même de la Dijop, pilotée par Jean Castex puis Michel Cadot avec brio, puis de la création du premier ministère chargé des Jeux Olympiques et Paralympiques. Sur les transports, la gouvernance élargie du comité des mobilités a facilité la coordination de toutes les parties prenantes. Et chaque ministère a tenu son périmètre tout en l'ouvrant aux bons acteurs aussi souvent que nécessaire, comme Beauvau l'a fait sur la sécurité.

● UNE APPROCHE RESPONSABLE

Les JO de la France, c'est un modèle économique équilibré, doublé d'une vraie exigence sociale et écologique. Avec les partenaires sociaux réunis dans le premier comité de la charte sociale de l'histoire, des résultats inédits ont été atteints en matière d'insertion, de sécurité au travail, d'accès des TPE-PME aux chantiers des Jeux. En matière écologique, tout a été mis en œuvre pour diviser par deux l'empreinte carbone de l'événement, de l'utilisation des transports en commun pour 100 % des spectateurs au raccordement de tous les sites aux énergies renouvelables.

● DE LA TRANSPARENCE

A chaque instant, le Parlement a pu être informé de l'état d'avancement du projet. Il en a voté une partie des budgets. Des groupes de suivi s'y sont formés. De nombreuses auditions ont eu lieu. Les questions au gouvernement ont été multiples. J'ai eu l'honneur de porter devant l'Assemblée et le Sénat la loi olympique, toutes les oppositions ne l'ont pas votée, mais elles se sont engagées avec exigence dans le débat.

Dans le même esprit, nous avons été plusieurs à rendre régulièrement des comptes devant les médias sur l'avancée du projet. Personnellement, je n'ai jamais fustigé leur scepticisme sur les Jeux, considérant que ce contexte nous poussait à être plus vigilants, plus rigoureux encore. En revanche, certaines polémiques stériles, assises sur des contrevérités, ont pénalisé ceux des Parisiens qui ont préféré quitter la capitale, et failli condamner les Français à se réjouir trop tard.

● LA CONFIANCE DANS L'EXCELLENCE FRANÇAISE

L'administration française est exceptionnelle de compétences. Elle a à sa tête de grands préfets, de grands directeurs d'administration centrale. Qui ont besoin de grands défis pour donner toute la mesure de leur talent. Laurent Nunez a peut-être relevé le défi sécuritaire du siècle en sécurisant comme il l'a fait, avec Gérald Darmanin, la cérémonie d'ouverture. Marc Guillaume aura, en chef de bande, rendu la Seine baignable.

Les agents des trois fonctions publiques, comme les personnels des opérateurs de transport, ont été remarquables d'engagement pour ces JO. Avec les équipes du comité d'organisation, les 45.000 volontaires mobilisés et les 180.000 salariés qui ont porté les savoir-faire des près de 2.000 entreprises engagées dans la réussite du projet, ces acteurs ont été le cœur battant de « l'équipe des Français ». Une équipe qui s'apprête à jouer le match retour des JO, avec les tout premiers Jeux Paralympiques d'été de notre histoire.

Amélie Oudéa-Castéra est ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

opinions

Retrouvez ***tous nos graphiques*** *sur* *lesechos.fr/infographies*

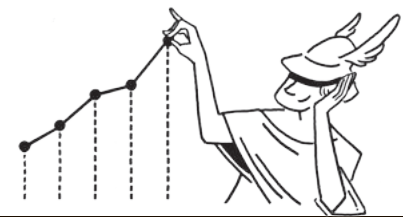

LE **POINT DE VUE**

de **Pierre Gattaz**

Transcender les idéologies pour faire avancer la France

Il est légitime de se demander pourquoi la gauche française n'a pas encore pleinement embrassé l'économie de marché, tout en restant fidèle à ses valeurs sociales, à l'instar des socialistes du Labour en Angleterre ou des socialistes allemands du SPD, qui ont su concilier progrès social et dynamisme économique depuis leur congrès de Bad-Godesberg en 1959. Même les communistes chinois, avec leur « économie socialiste de marché », ont réussi à sortir 700 millions de Chinois de l'extrême pauvreté grâce à l'entreprise, l'innovation et l'exportation, bien que ce modèle ne soit pas exempt de critiques, bien sûr.

La récente soumission de la gauche aux insoumis de LFI, dont les figures tutélaires sont Chavez et Maduro, ou Trotski et Lénine, est incompréhensible tant les conséquences des politiques inspirées par ces leaders ont été dramatiques pour les pays concernés. Il est tout aussi crucial de reconnaître que cette force centrifuge, qui pousse une partie de la gauche vers l'extrême, existe aussi à droite, avec un risque certain puisque le programme économique du RN est tout aussi populiste et dangereux que celui de LFI, même s'il est moins détaillé.

Ce qui compte aujourd'hui, ce n'est pas de diviser la France en factions irréconciliables mais de chercher les points communs qui peuvent rassembler, de trouver l'objectif qui enthousiasmera le plus grand nombre. C'est ce qui devrait occuper les députés élus, bien plus qu'une énième tentative guignolesque de déstabilisation des institutions.

Je suis un entrepreneur de droite, fondamentalement, viscéralement. La liberté est ma vertu cardinale. Néanmoins, je crois fermement que la gauche française a sa place, son rôle à jouer dans la définition d'un rêve collectif pour notre pays, un rêve qui transcende les divergences idéologiques. Il est important de comprendre que le travail, loin d'être une contrainte, est une source de dignité et de développement personnel. L'objectif de la gauche ne devrait pas être de travailler moins, mais de travailler plus et mieux, dans des conditions qui respectent à la fois l'environnement, les individus et les entreprises.

> La compétitivité de notre pays ne doit pas être un sujet de division.

Les réformes engagées par Manuel Valls, notamment avec le CICE et la loi travail, ont montré que la gauche est capable de se réformer pour œuvrer pour une France plus compétitive tout en préservant son modèle social. Ces réformes, avec celles d'Emmanuel Macron, ont permis de créer plus de 2 millions d'emplois et de redonner confiance aux entreprises et aux investisseurs. Cependant, il est essentiel que ces efforts se poursuivent dans un esprit de dialogue et de coopération, plutôt que de confrontation.

Au lieu de stigmatiser les différences entre les courants politiques et de monter les Français les uns contre les autres, nos dirigeants devraient s'efforcer de s'inspirer des belles valeurs des Jeux Olympiques et de ses athlètes, et de trouver des terrains d'entente pour construire ensemble une France plus forte et plus unie. La compétitivité de notre pays, condition sine qua non pour augmenter le pouvoir d'achat de tous les Français, ne doit pas être un sujet de division, mais un projet commun autour duquel tous les Français, quelles que soient leurs convictions, peuvent se rassembler.

Nous devons être vigilants face aux dérives des extrêmes, qu'ils soient de gauche ou de droite, car ces positions radicales ne peuvent qu'accentuer les fractures au sein de notre société. Il est impératif que chacun de nous garde à l'esprit que la vraie force réside dans notre capacité à travailler ensemble, à bâtir des ponts plutôt que des murs, à construire des équipes plutôt que des adversaires. La gauche, tout comme la droite, a ses propres atouts et ses propres visions pour l'avenir. En combinant ces perspectives, en cherchant à comprendre ce qui nous rapproche plutôt que ce qui nous divise, nous pourrons bâtir un avenir meilleur pour la France.

Nous avons besoin d'une France unie, où chaque citoyen se sent partie prenante d'un projet collectif ambitieux, fondé sur le travail, la confiance, l'entreprise, l'innovation et la solidarité. Ce dont nous n'avons pas besoin, c'est d'une France immobile, qui n'évolue pas et qui blâme systématiquement l'autre. Ne pas fuir, ne pas avoir peur, ne pas procrastiner, mais garder enthousiasme et espoir, et entrer ensemble dans une nouvelle ère de collaboration et de progrès, pour le bien de la France et de tous les Français.

Pierre Gattaz est PDG de Radiall et ancien président du Medef.

LE **POINT DE VUE**

de **Nicolas Genty** *et* **Philippe Goetzmann**

Alimentaire : l'urgence d'une grande coalition

Les urnes ont parlé ! La 17e législature de la Ve République est profondément renouvelée, dans ses élus et dans ses équilibres. La quasi-totalité des députés qui s'étaient intéressés au sujet de l'agroalimentaire lors des derniers mandats ne sont plus là. Les dossiers en cours sont suspendus sans aucune garantie qu'ils puissent être repris : commission d'enquête parlementaire sur la souveraineté alimentaire, mission parlementaire d'évaluation d'Egalim, mission gouvernementale pour un Egalim 4, etc.

Tout est à rebâtir. De plus, outre que la grande majorité des députés aura à découvrir les enjeux de l'alimentaire, l'on peut craindre que le nouveau paysage n'aille pas dans le sens de la filière. Hostilité de principe à la consommation chez les uns, aux grandes entreprises parfois, au libre-échange souvent, méconnaissance de certains mécanismes économiques complexes mais également du cadre légal actuel et de leur articulation, etc. toutes orientations qui n'invitent pas à la sérénité.

La mandature qui commence aura fort à faire en dehors de l'alimentaire. Il est même permis de penser que la fragile majorité qui va se former aura bien d'autres sujets à traiter que l'alimentation. Elle pourrait alors délaisser, une fois n'est pas coutume, la filière, au profit d'autres sujets considérés comme prioritaires. Toutefois, même si l'épisode inflationniste est derrière nous, elle pourrait aussi appréhender le sujet, qui n'apparaît à l'agenda des Français que sous l'angle du pouvoir d'achat via le prisme de sa préservation avec un risque d'impact négatif sur la filière.

Au cours des derniers mois, le paysage institutionnel de l'alimentation a été profondément renouvelé. Changement de tête à la FNSEA il y a un an, nouvelles gouvernances à l'Association nationale des industries alimentaires comme à la Fédération du commerce et de la distribution. Nouvelle signature chez Pact' Alim.

> Et si c'était le moment que la filière fasse front pour redresser sa compétitivité ?

Et si c'était le moment ? Le moment de travailler ensemble avec authenticité, loin des postures habituelles en proposant un cadre qui aurait comme seule ambition de créer de la valeur pour mieux la partager. Un cadre qui saurait combiner la loi et la soft law, pour proposer des fonctionnements innovants et vertueux, pour apprendre à s'autoréguler ? Ce ne serait certes pas un « grand soir » de la relation commerciale et de la transition alimentaire. Mais une occasion unique de sortir l'alimentation du manichéisme pour poser d'abord un diagnostic partagé de la réalité économique. Ensuite d'acter quelques principes de réalité qui doivent fonder l'action économique et la relation commerciale. Sur la consommation et son évolution d'abord. Sur les priorités écologiques et leur urgence. Sur les enjeux économiques et de souveraineté d'une France qui s'inscrit dans l'Europe. Sur le cadre réglementaire et son articulation avec le cadre européen.

Justement, nous avons un peu vite oublié qu'il y a moins de trois mois se tenaient des élections européennes. Le PPE est conforté en Europe, ce qui induit la poursuite d'une politique visant à uniformiser le marché et à lutter contre les spécificités nationales. De plus, la France vient de voir son poids politique diminuer au Parlement européen.

Ainsi, pour développer une souveraineté alimentaire plus protectrice de l'amont, et convaincre ses voisins de la suivre, la France devra s'appuyer sur les orientations européennes. Il sera important que celles-ci soient compatibles avec le développement économique international de la filière alimentaire.

Toutefois, les enjeux économiques de la filière en France n'attendent pas. Et si c'était le moment que la filière fasse front pour redresser sa compétitivité, fasse front pour presser l'Etat de l'y aider, et dans l'immédiat construise un dialogue interprofessionnel franc, apaisé et constructif ? Les destins sont liés. Au sein de la filière, les intérêts convergents sont prédominants sur les intérêts divergents. Il nous semble que c'est le moment pour une « grande coalition » de l'alimentaire !

Nicolas Genty est avocat et fondateur du cabinet Loi & Stratégies.
Philippe Goetzmann est consultant et fondateur du cabinet Philippe Goetzmann &.

Dessin Maïlys Glaize pour « Les Echos »

art&culture

RENTRÉE LITTÉRAIRE

Archéologie d'une poudrière

Pierre de Gasquet

ROMAN FRANÇAIS
Mesopotamia
d'Olivier Guez. Editions Grasset, 416 pages, 23 euros.

On parle d'un temps où les femmes étaient à peine tolérées à l'université d'Oxford. Encore devaient-elles s'asseoir dos à l'estrade, chapeau noir sur la tête, afin de ne pas croiser les regards des professeurs au risque de troubler leurs enseignements. A l'époque des suffragettes, l'Anglaise Gertrude Bell était contre le vote des femmes au motif qu'elles n'étaient pas armées pour la politique et la diplomatie. Et pourtant, la riche aventurière, archéologue et espionne patentée, figure méconnue de l'Empire britannique, contemporaine de Lawrence d'Arabie et de Winston Churchill, a bien joué un rôle crucial dans l'annexion mouvementée de la Mésopotamie.

Dans « Mesopotamia », biographie romancée de cette « femme aux semelles de vent », Olivier Guez nous plonge dans l'histoire fascinante de ces grandes manœuvres impérialistes qui ont fait de cette terre mythique et maudite, héritée d'Abraham et du Déluge, un des principaux enjeux géopolitiques du lendemain de la Première Guerre mondiale, avant de devenir l'Irak et la Syrie d'aujourd'hui. Plongée aux racines de la poudrière.

Avant de jouer les exploratrices, Gertrude Bell est une fille de la thalassocratie victorienne. « *Qui tient la mer, tient le commerce du monde, qui tient le commerce du monde, tient la richesse du monde, et qui tient la richesse du monde, tient le monde lui-même* », répète à l'envi son grand-père, Isaac Lowthian Bell, le richissime maître des forges anobli par la reine Victoria. Impérialiste convaincue, nourrie au lait des romans de Daniel Defoe et de Jules Verne, Gertrude est persuadée que l'expansion outre-mer est la doctrine obligatoire de l'Angleterre.

Ténacité discrète

Artistes, scientifiques, intellectuels et politiciens… portent sur leurs épaules le salut du monde, « *le lourd fardeau de l'homme blanc* ». C'est pourquoi le volcan mésopotamien doit devenir un pion essentiel de l'Empire britannique et un allié durable à long terme. A force de ténacité discrète, elle réussira à imposer à Winston Churchill sa vision du Moyen-Orient moderne, barycentre du nouveau monde hydrocarburé. Héroïne secrète, Gertrude Bell, dont le buste sera dérobé par les pillards de l'Etat islamique, n'a pas connu la gloire de son frère d'âme Lawrence d'Arabie. Comme lui, en tout cas, elle s'est laissé griser par le vent de l'histoire.

Dans le sillage des « Nuits de la peste » d'Orhan Pamuk sur la chute de l'Empire ottoman, « Mesopotamia » oscille entre biographie romancée et essai historique. L'auteur y semble parfois plus prisonnier de la vérité documentaire que dans son haletante « Disparition de Josef Mengele ». Son grand mérite est de nous inciter à creuser. ■

Olivier Guez, photographié lors de la remise du prix Renaudot en 2017 pour son roman « La Disparition de Josef Mengele ». *Photo Eric Feferberg/AFP*

Muriel Barbery ou l'art du départ

Marceau Cormerais

ROMAN FRANÇAIS
Thomas Helder
de Muriel Barbery. Editions Actes Sud, 192 pages, 19,50 euros.

L'écrivain Thomas Helder s'en est allé. S'ouvre alors « *une nuit de neige : une messe des morts où s'invitent des ennemis* ». Rassemblés dans la demeure de l'Aubrac, les proches veillent dans une ambiance feutrée où les cliquetis de vaisselle fraient avec les évocations du défunt. Des années que Margaux n'avait plus croisé la route d'Helder malgré leur amitié d'enfance. Dehors, la nature joue une nocturne hivernale ; il est l'heure pour elle de replacer son destin dans le sillage des siens, les déjà partis et ceux qui partiront.

Unité de lieu et de temps. Les heures avancent et les discussions se succèdent, mais c'est surtout celle qu'entretient Margaux avec Jorg, frère aîné du défunt, qui donne son souffle au récit de Barbery. « *Comment peux-tu vivre si tu fuis tes morts ?* », allusions et rémanences scandent leur dialogue, on y raconte le crépuscule du dernier trajet d'Helder entre Amsterdam et l'Aveyron, la brutalité des années où il était la plume d'un politique néerlandais ; bien vite c'est tout un portrait indirect de l'absent qu'assemblent les personnages.

Justesse des dialogues, travail du décor, beauté des évocations, la langue déployée par Muriel Barbery entraîne, on regarde par son prisme « *la neige tomber sur les vivants et les morts* ». « *Ce que les lieux font aux hommes* », dans cette campagne endeuillée, ouate poudreuse et nuit estompent le pas, brouillent les frontières, noient les paroles. Du huis clos d'atmosphère on glisse vers le texte énigmatique joué à cheval entre le jour et la nuit, le domaine des morts et celui des vivants.

Un comblement du Styx

« *Hell is empty and all the devils are here* », on cite « La Tempête » de William Shakespeare et tout s'éclaire : les démons de Barbery n'ont rien de menaçant et sous sa plume l'accablement du deuil côtoie avec le plus grand naturel l'allégresse des souvenirs. On assiste à un arasement de frontière, un comblement du Styx qui fait songer aux Ars moriendi de la fin du Moyen Age, ces traités consacrés à « l'art de mourir », établis en des temps d'épidémies et de guerres pour conjurer l'angoisse des derniers rivages.

Si l'on peut assurément émettre des réserves sur la brièveté de construction de ses protagonistes autant que sur le ton cryptique qu'empruntent certains de ses dialogues, Muriel Barbery signe avec ce destin fictif de « Thomas Helder » une proposition littéraire robuste, sorte de memento mori contemporain servi sous la forme d'un texte dense au style toujours aussi soigné. ■

enquête

Pétrole : les dernières batailles de France

A son apogée, à la fin des années 1980, 3,5 millions de tonnes de brut sont extraites chaque année du sous-sol français. *Photo iStock*

ÉNERGIE // Contrairement à ce que disait le slogan, la France a bien du pétrole. Et si son exploitation doit se terminer dans une quinzaine d'années, quelques puits sont toujours actifs dans le Bassin parisien et en Nouvelle-Aquitaine. Le renouvellement par l'administration de plusieurs permis engendre une féroce opposition des associations de défense de l'environnement.

Nicolas Rauline

Nonville se serait bien passé de sa nouvelle renommée. Ce paisible village de Seine-et-Marne, 600 âmes au dernier recensement, est l'objet d'une bataille symbolique : celle des derniers puits de pétrole encore en exploitation en France. Pour trouver ceux de Bridge Energies, il faut quitter l'A6 à Nemours, à une heure au sud de Paris, prendre la départementale en direction du lieudit, passer devant la mairie, emprunter un chemin de traverse qui longe la rivière, dépasser un hameau… Là, sur la droite, entre les champs et un centre équestre, une plate-forme d'un hectare apparaît. Ceux qui imaginent des pompes de plusieurs dizaines de mètres de haut, d'immenses flammes sortant des torchères et des camions soulevant des nuages de poussière seront déçus : le site de Nonville est plus discret. Il n'en a pas moins braqué les autorités locales et les associations de défense de l'environnement depuis que l'administration a accordé à Bridge Energies une extension de sa concession. *« Il est inconcevable de développer une telle activité à risques »,* tonne Jean-Claude Belliot, le maire de la commune.

En ce mardi matin de juin, les gendarmes de Nemours viennent rendre visite à l'opérateur de Bridge Energies, qui est de garde sur le site de Nonville. Ils ont été alertés de possibles manifestations de militants de défense de l'environnement en septembre et viennent inspecter la configuration du site. Pour être prêts.

En début d'année, des militants de Greenpeace avaient mené plusieurs actions en Gironde pour tenter de convaincre le préfet de refuser l'extension des forages de la société Vermilion dans le bassin d'Arcachon, à La Teste-de-Buch. Le groupe canadien, premier opérateur pétrolier en France, avait reçu un feu vert de l'administration, au terme d'une enquête publique, pour exploiter huit nouveaux puits, dans la forêt. Une zone désignée Natura 2000, tout comme la rivière du Lunain, toute proche de la plate-forme de Nonville, d'ailleurs.

Fin programmée en 2040

L'exploitation pétrolière sur le territoire français n'est pas nouvelle. Car, contrairement au slogan, si la France a des idées, elle a aussi du pétrole, concentré dans deux régions : la Nouvelle-Aquitaine (autour de Lacq et du bassin d'Arcachon) et le Bassin parisien, principalement en Seine-et-Marne. Quelques puits ont aussi été exploités en Alsace… le berceau de l'exploitation pétrolière dans le monde, puisque la première société d'exploitation y a été créée en 1740, à Merkwiller-Pechelbronn ! A l'époque, le brut ne jaillissait pas de forages, mais était extrait par un système de galeries souterraines.

La production ne démarre réellement en France que dans les années 1950. Le général de Gaulle donne le feu vert à une exploration massive. Des gisements sont découverts à Lacq, duquel sortira surtout du gaz (jusqu'à un tiers de la consommation française dans les années 1970), puis dans les Landes et en région parisienne. Au total, 3.000 puits d'exploration et de production vont être forés. A son apogée, à la fin des années 1980, ce sont 3,5 millions de tonnes de brut qui sont extraites chaque année du sous-sol français.

Entre-temps, toutefois, les majors pétrolières sont parties. Dans les années 1970, les grandes compagnies, Esso, Total, Elf ou encore Shell, qui exploitaient toutes le sous-sol français, ont commencé à vendre leurs actifs. Les volumes devenaient trop faibles pour elles. Et ce sont de petits acteurs qui ont pris le relais. Cinq producteurs se partagent aujourd'hui le marché, de la multinationale canadienne Vermilion, qui n'a pas souhaité s'exprimer, à la TPE Bridge Energies, en passant par le suédois IPC (ex-Lundin), SPPE et Geopetrol.

Depuis les années 1990, c'est la chute libre. D'autant que la loi de 2011 interdisant la fracturation hydraulique a vite étouffé l'agitation autour des gaz de schiste. La production française a été divisée par six pour s'établir aujourd'hui à 585.000 tonnes par an, soit environ 10.000 barils par jour, selon l'Ufip énergies et mobilités, l'organisation professionnelle qui regroupe les pétroliers. La France, qui consomme 1 % de la production mondiale, produit moins de 1 % de sa consommation.

Et cette production est appelée à diminuer encore dans les années à venir, jusqu'à s'éteindre complètement. La loi Hulot, votée fin 2017, prévoit en effet que la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures seront interdites en France à partir de 2040. *« Nous nous sommes battus contre cette loi car cela ne change rien à la consommation, à la demande. Et il vaut mieux consommer du pétrole produit en France, où les standards sont élevés, en renforçant notre indépendance énergétique »,* fait valoir Olivier Gantois, président exécutif de l'Ufip énergies et mobilités. Ce à quoi les organisations de défense de l'environnement répondent que, justement, la quantité produite est trop faible pour avoir une quelconque influence sur la sécurité énergétique.

> « Il vaut mieux consommer du pétrole produit en France, où les standards sont élevés, en renforçant notre indépendance énergétique. »
>
> **OLIVIER GANTOIS**
> Président exécutif de l'Ufip énergies et mobilités

Un œil sur le cours du brut

Le secteur se retrouve donc aujourd'hui dans un entre-deux qui manque de clarté. Aucune période de transition n'a été prévue, la reconversion des sites commence tout juste à être envisagée et les permis d'exploitation continuent d'être délivrés par l'administration. Ce fut le cas à Nonville il y a quelques mois, après l'enquête administrative qui n'avait pas soulevé de danger particulier. Ce pourrait aussi être le cas à La Teste-de-Buch, où la décision définitive de la préfecture était attendue au printemps, mais a été repoussée plusieurs fois.

« La concession se trouve en pleine forêt, la même qui a brûlé en 2022. On est passé tout près d'une catastrophe », affirme Claire Mericq, de Greenpeace Bordeaux. L'enquête publique qui a été menée n'a toutefois pas apporté d'objections au forage de huit nouveaux puits. *« Les impacts générés par les travaux de forage seront temporaires et de courte durée, fait valoir la commissaire enquêtrice dans son rapport.* […] *La société Vermilion a cherché à limiter les impacts environnementaux du projet en écartant certaines plateformes présélectionnées. »*

Le flou persiste autour des intentions des autorités, accentué par l'absence de gouvernement cet été. *« Ce que l'on dénonce, c'est surtout le double langage d'un gouvernement qui a annoncé son intention de sortir des hydrocarbures, mais qui continue d'attribuer des permis et de justifier ces projets »,* lance Edina Ifticene, chargée de campagne énergies fossiles chez Greenpeace.

Alors, si l'avenir est aussi incertain, si le sous-sol français n'est pas celui de l'Arabie saoudite, qu'est-ce qui fait courir ces derniers chercheurs d'or noir ? La réponse est à chercher dans les variations des cours du pétrole. Et dans sa remontée en flèche, ces deux dernières années. *« A 80 dollars le baril, l'activité est rentable,* reconnaît Bruno Ageorges, directeur des relations institutionnelles et des affaires juridiques de l'Ufip énergies et mobilités. *A 50 dollars, ce serait une autre affaire. »*

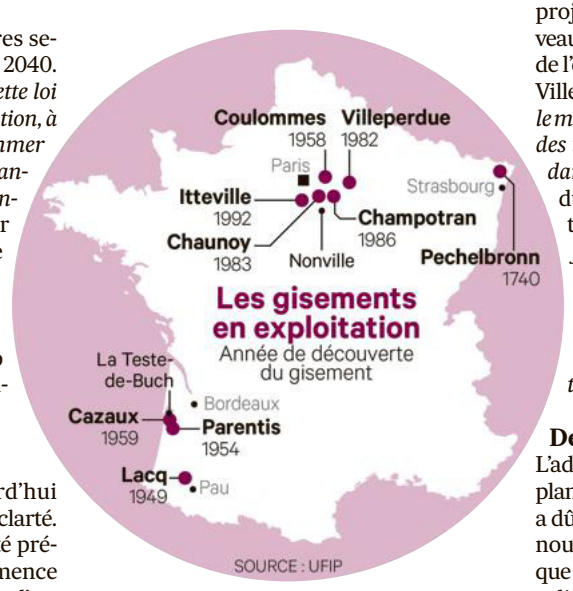

Philippe Pont, à la tête de l'exploitation de Nonville, est l'un de ces derniers aventuriers de l'or noir en France. Son parcours est à l'inverse de beaucoup, dans le secteur de l'énergie. Il a fait fortune dans les énergies renouvelables à leurs débuts, a revendu sa société et réinvesti son pactole dans le pétrole. Quand il y met les pieds, un peu par hasard, on est encore loin de parler de l'arrêt de l'exploitation et les perspectives sont alléchantes. Il crée sa société, Bridge Energies, et récupère des concessions en Seine-et-Marne. *« En théorie, on pourrait explorer toute cette zone,* confie le septuagénaire, costume impeccable et cheveux blancs coiffés vers l'arrière, en montrant les champs qui s'étendent au-delà de la route. *Il fut un temps où toutes les majors étaient en Seine-et-Marne, Shell, Elf, Total, Exxon… »*

Paris contre Bridge Energies

Ses installations sont beaucoup plus modestes. Un seul puits fonctionne, un autre a été rebouché. Un opérateur est présent en permanence, l'entrepreneur vient ici de temps à autre, depuis sa résidence italienne. Il a pris comme conseiller un ancien de Total. Et assure que le site répond à tous les impératifs de sécurité. Un système d'alerte automatisé arrête la production au moindre problème détecté. Et si du pétrole venait à fuir, il serait piégé dans des fossés construits tout autour du site. *« Nous avons les mêmes contrôles que les sites Seveso. Même les majors ne sont pas aussi inspectées que nous »,* soutient-il.

Eau de Paris réclame pourtant l'arrêt du projet. La régie estime que les deux nouveaux puits de Nonville menacent la qualité de l'eau des sources qui alimentent toute la Ville de Paris. *« Tous les forages, partout dans le monde, traversent des poches d'eau. Ce sont des technologies maîtrisées qui ne sont pas dangereuses »,* répond-il. Le propriétaire du terrain, un exploitant agricole à la retraite abonde : *« Ça fait plus de 50 ans que je vois les puits de la région en production, et je peux vous dire que même parmi les grandes compagnies qui les exploitaient avant, aucune n'était aussi respectueuse des règles de sécurité. J'ai même vu du pétrole jaillir à 20 mètres au-dessus du sol. »*

Des sites reconvertis ?

L'administration n'a toutefois pas suivi les plans initiaux de Bridge Energies. La société a dû abandonner son projet de forer douze nouveaux puits. Il n'y en aura finalement que deux. Si le juge administratif valide la légalité du projet, après les recours déposés.

Et si Bridge Energies ne se lasse pas, après avoir investi 12 millions d'euros en fonds propres, qui n'ont pas été récupérés. *« Nous sortons une soixantaine de barils par jour. A ce niveau-là et au vu des coûts de structure, l'activité n'est pas rentable,* se défend Philippe Pont. *Il faut nous laisser investir. Cela n'a aucun sens d'importer du pétrole alors qu'il y en a sous nos pieds. »* Il a fait ses calculs : avec douze nouveaux puits, il pourrait passer à 1.800 barils par jour. Peut-être même 4.500 avec des technologies d'automatisation. Et si le quart des champs exploités en France investissait dans ces technologies, c'est même 10 % de la consommation française qui pourrait être produite localement.

Autre atout selon lui : la possible reconversion des sites. Au printemps, le ministre démissionnaire délégué chargé de l'Industrie et de l'Energie, Roland Lescure, a appelé les producteurs français d'hydrocarbures à candidater à l'appel à manifestation d'intérêt sur les projets de stockage de carbone. Les installations pétrolières pourraient aisément accueillir du CO_2. Elles pourraient aussi être utilisées pour de la géothermie. *« Nous pouvons récupérer la chaleur fatale dégagée par l'extraction du pétrole. Ce sont des quantités de calories gigantesques »,* affirme Philippe Pont, qui veut créer à Nonville une ferme d'aquaponie. La serre serait alimentée par cette source d'énergie, en circuit court. Les poissons et les légumes auraient un goût amer pour les associations de défense de l'environnement. ■

« Maison d'architecte » par Alexis Bruchon pour « Les Echos »

L'ÉDITORIAL
DES « ÉCHOS »

Finies les vacances

En cette rentrée, les patrons ont l'impression d'avoir été encore plus en vacances que d'habitude. D'abord parce que sur les fronts économiques ou géopolitiques, la situation ne s'est globalement pas significativement dégradée. La tension est certes remontée en Israël et en Ukraine et reste très inquiétante, mais si la Bourse a toussé en août, les marchés financiers ont depuis repris un peu de vigueur et, aux Etats-Unis, la victoire qui semblait acquise d'un Donald Trump très protectionniste et « America First » n'est plus totalement assurée. La consommation a tenu, les Jeux Olympiques se sont bien passés, l'inflation et le Covid ne sont plus que des mauvais souvenirs… Tout ne va pas bien mais tout ne va déjà plus de plus en plus mal, ce qui est un progrès.

Les dirigeants d'entreprises ont également pu constater à quel point il était facile de se passer d'un gouvernement. Même si on ne peut nier qu'Emmanuel Macron a remis au goût du jour une politique de l'offre qui passait en partie par une baisse des charges, trop souvent ceux qui nous gouvernent ont plus compliqué que simplifié la vie des entrepreneurs.

Par **David Barroux**

Si la France veut se redresser, elle devra bien finir par s'attaquer aux questions de finances publiques.

Leur priorité a rarement été de chercher à relancer l'activité, mais plus de prendre de la main droite de l'argent à ceux qui en ont pour le redistribuer de la main gauche à ceux qui sont susceptibles de voter pour eux. Les politiques ne se préoccupent pas de faire « grossir le gâteau », plus de le couper et d'en distribuer les parts autrement.

A l'heure où la vacance politique touche à sa fin et où le retour d'une forme de clientélisme nous guette, les patrons ont donc de bonnes raisons d'être inquiets. Leur espoir serait qu'à l'image de Google à ses débuts, dont le motto était « don't do evil » (« ne soyez pas malveillants »), qu'avant de chercher à faire du bien à l'économie le futur gouvernement s'abstienne au moins de lui faire du mal. Les propositions sur le SMIC, la réforme des retraites ou la fiscalité peuvent sur ce point faire déjà redouter le pire.

Si sur le court terme, les entreprises peuvent se passer d'un exécutif, sur le long terme elles ont tout de même besoin qu'un gouvernement ait le courage de prendre des mesures impopulaires mais indispensables. Si la France veut se redresser, elle devra bien finir par s'attaquer aux questions de finances publiques, de réformes de nos administrations et de nos services publics et de compétitivité. Les vacances se terminent et tout cela ne semble pas au programme de la rentrée.

Lire nos informations
Pages 3 et 14

Les Echos

« Les titres de 18h »

Chaque soir, les articles qui font la une de l'actualité pour ne rien rater des titres de la journée.

newsletters.lesechos.fr

DERNIÈRE **HEURE**

Saisie record de cocaïne aux Antilles

TRAFIC – La Marine française a réalisé une *« saisie record »* de plus de 10 tonnes de cocaïne sur un navire de pêche, à environ 1.220 kilomètres au large de la Martinique, dans la nuit du 14 au 15 août, ont annoncé lundi les Forces armées aux Antilles (FAA). *« Cette nouvelle intervention porte à près de 28 tonnes la quantité de cocaïne interceptée par les FAA »* depuis le début de l'année, et équivaut à elle seule à la quasi-totalité des saisies effectuées en 2023, qui s'élevaient à onze tonnes, ont aussi indiqué les FAA dans le communiqué.

Début du procès de Laurent Vinatier en Russie le 3 septembre

JUSTICE – Le procès de Laurent Vinatier, ce collaborateur français d'une ONG suisse arrêté début juin en Russie, va débuter le 3 septembre, selon une notice publiée par les tribunaux moscovites. Laurent Vinatier sera jugé pour ne pas s'être enregistré comme « agent de l'étranger », ignorant qu'une loi russe l'y obligeait. Il encourt cinq ans de prison, selon le document. Agé de 48 ans, il travaille pour une ONG suisse qui fait de la médiation dans des conflits hors des circuits diplomatiques officiels.

La Chine a violé l'espace aérien japonais, selon Tokyo

ASIE – Le Japon a déployé des avions de chasse *« en urgence »* après qu'un appareil militaire chinois eut *« violé »* son espace aérien, a annoncé lundi le ministère de la Défense. Selon les médias locaux, l'incident marque la première incursion d'un avion militaire chinois dans l'espace aérien japonais. Il a été *« confirmé qu'un avion chinois a violé l'espace aérien territorial au large des îles Danjo, dans la préfecture de Nagasaki »*, a affirmé le ministère, qui a diffusé une photographie de l'appareil chinois.

Les opérations humanitaires de l'ONU à l'arrêt à Gaza

PROCHE-ORIENT – L'ONU a été obligée d'interrompre ses opérations humanitaires dans la bande de Gaza, lundi, en raison d'un nouvel ordre d'évacuation israélien visant Deir al-Balah, dans le centre du territoire palestinien, a annoncé à l'AFP un haut responsable onusien. Depuis le début de la guerre entre Israël et le Hamas, l'ONU a parfois dû *« retarder ou faire une pause »* dans ses opérations, *« mais jamais au point de dire concrètement que nous ne pouvons plus rien faire »* comme c'est le cas désormais, a-t-il ajouté.

LA PHOTO **DU JOUR**

INONDATIONS DÉVASTATRICES AU BANGLADESH L'eau a commencé à se retirer dans les zones de faible altitude du Bangladesh, dévasté par des inondations qui ont contraint plus de 300.000 habitants à se réfugier dans des abris. Déclenchées par de fortes pluies de mousson, ces inondations ont tué au moins 42 personnes dans ce pays d'Asie du Sud et en Inde depuis le début de la semaine, pour beaucoup lors de glissements de terrain. Plus de 307.000 habitants du Bangladesh sont toujours dans des abris d'urgence. Selon les autorités, quelque 5,2 millions de personnes ont été touchées par les inondations. *Photo Mohammad Ponir Hossain/Reuters*

LA **MÉTÉO**

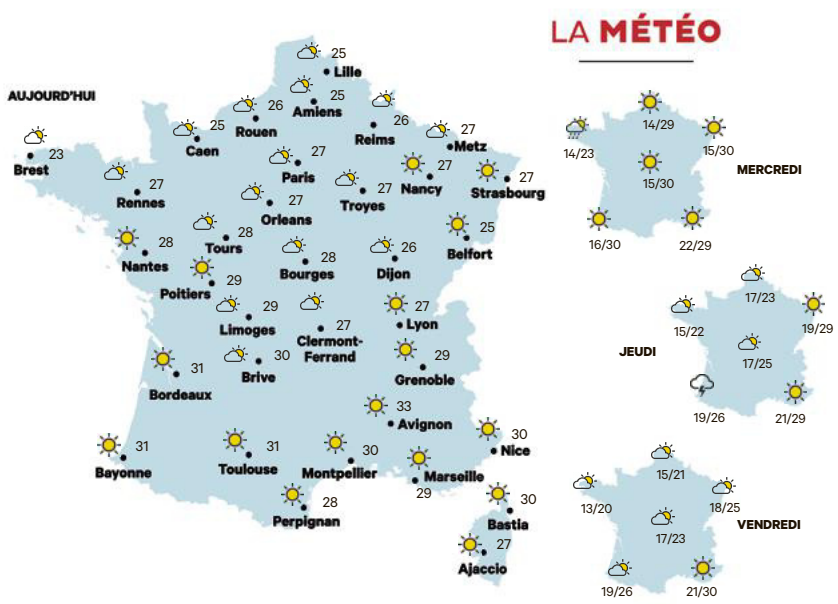

AILLEURS	CE JOUR	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
AMSTERDAM	13/24	15/27	19/22	15/20	15/19
ATHÈNES	24/33	23/33	24/32	23/29	23/29
BERLIN	13/26	15/29	20/31	19/24	16/24
BRUXELLES	12/25	14/28	18/23	15/21	14/20
DUBAI	30/39	29/40	30/39	30/40	31/41
FRANCFORT	12/27	16/30	18/30	19/26	17/25
HONGKONG	27/33	27/34	27/32	27/32	27/32
ISTANBUL	22/28	22/26	20/28	21/26	20/25
LONDRES	15/24	15/23	15/21	12/20	12/21
MADRID	21/35	22/35	22/30	21/30	19/27
MILAN	22/30	23/31	21/31	22/31	22/30
MOSCOU	17/30	20/28	15/26	14/26	13/26
NEW YORK	20/29	22/32	22/23	18/22	18/23
RIO DE JANEIRO	13/20	12/23	13/26	15/27	16/28
SAN FRANCISCO	13/27	13/25	13/24	14/24	14/23
SHANGHAI	28/34	25/31	26/33	25/33	24/33
SINGAPOUR	26/29	25/29	25/31	25/31	26/31
SYDNEY	16/23	9/24	18/26	12/22	11/27
TOKYO	26/31	26/32	26/32	25/28	27/30
TORONTO	19/29	21/23	16/22	17/25	20/26
ZURICH	13/26	15/29	17/30	18/28	18/26

avec la chaîne météo
LA MEILLEURE INFO MÉTÉO
TV Web Appli

Les Echos Entreprises & Marchés

CAC 40 7.590,37 points 0,1759 %
DOW JONES 41.218,05 points 0,1044 %
EURO/DOLLAR 1,1163 $ -0,2529 %
ONCE D'OR 2.511,2 $ 0 %
PÉTROLE (BRENT) 81 $ 2,5057 %

Mardi 27 août 2024
www.lesechos.fr

DEVISES | EUR/GBP 0,8466 | EUR/JPY 161,31 | EUR/CHF 0,947 | GBP/USD 1,3187 | USD/JPY 144,49 | USD/CHF 0,8476 **TAUX** | €STER 3,664 | EURIBOR 3 MOIS 3,525 | OAT 10 ANS 2,8901 | T-BONDS 10 ANS 3,8732

Ikea teste son propre site de vente d'occasion entre particuliers

AMEUBLEMENT

Clotilde Briard

Le secteur du meuble intègre toujours plus la seconde main. Ikea franchit une étape supplémentaire en voulant mettre son grain de sel dans les ventes entre particuliers. Le géant suédois du meuble va tester à Oslo et Madrid jusqu'à la fin de l'année une place de marché permettant aux consommateurs de vendre et d'acheter les meubles de la célèbre enseigne, selon le « Financial Times ».

Il reprend donc la main sur des échanges qui se font d'ordinaire loin de son regard, sur eBay et bien d'autres plateformes de produits d'occasion. Une démarche peu courante dans l'univers de la consommation. Baptisé « Ikea Preowned », ce site a vocation à être ensuite étendu à d'autres pays, indique Jesper Brodin, directeur général d'Ingka, le holding regroupant la plupart des magasins, pour qui cela « *a été longtemps un rêve* ».

Shutterstock

Le géant suédois veut lancer à Oslo et Madrid une place de marché de seconde main, selon le « Financial Times ».

Choix stratégique

Ce projet est à la croisée de plusieurs stratégies mises en place au cours des dernières années par la marque pour s'adapter à l'évolution des habitudes des consommateurs. L'enseigne, qui met plus que jamais l'accent sur les prix en baisse, a en effet poussé ses feux dans le numérique. Elle a, en parallèle, développé un service lié à la seconde vie et propose déjà aux clients de lui revendre leurs meubles et objets, avec des espaces dédiés en magasin.

La marketplace va accélérer le mouvement en fonctionnant uniquement en ligne et entre consommateurs. Sur le marché actuel de l'occasion, Jesper Brodin estime, dans le quotidien britannique, que les produits signés Ikea ont déjà une part de marché supérieure à celle enregistrée dans les ventes de meubles neufs. Un gisement que le groupe ne voulait plus laisser passer. Sur le site, les vendeurs entrent leur produit, sa photo et le prix demandé. L'IA du distributeur y ajoute ses propres images promotionnelles. L'acheteur récupère directement le meuble tandis que le vendeur peut choisir entre le versement de la somme demandée ou un bon pour acheter un produit neuf chez Ikea avec un bonus de 15 %. La mise en ligne est a priori gratuite mais Jesper Brodin n'exclut pas le paiement de frais symboliques. L'évolution du projet dépendra des résultats observés et de la validité économique du modèle. « *Si beaucoup de gens utilisent l'offre pour recevoir un discount d'Ikea, c'est une bonne façon de se reconnecter avec les clients* », espère le dirigeant.

Le groupe va devoir en tout cas se montrer très vigilant sur la qualité des produits proposés. Car en jouant les intermédiaires avec les particuliers, il apporte sa caution de marque. Et un acheteur déçu par le comportement d'un vendeur risque de reporter ses critiques contre lui.

Ikea veut, en outre, poursuivre ses développements en ligne pour devenir le rendez-vous incontournable de l'ameublement de la maison. Si la « marketplace » est un pilier de cette stratégie, le développement de services, de financements et de solutions d'agencement est aussi en réflexion.

L'objectif du distributeur n'en reste pas moins de faire venir les gens en magasin pour l'achat de meubles neufs. Et il n'est pas à court d'incitations marketing. A l'image des « pyjamas parties » lancées dans différents pays. En France, les clients sont invités le 31 août à venir dans leurs vêtements de nuit pour vivre des activités autour du sommeil et récolter un bon d'achat. La rentrée d'Ikea s'annonce musclée.

Le chantier colossal de l'accessibilité du métro aux handicapés

TRANSPORT Les Jeux Paralympiques qui démarrent mercredi vont mettre en lumière un sujet de société, qui concerne au global l'ensemble des Franciliens : l'accessibilité des transports collectifs. Seules 35 stations RATP sur 300 sont labellisées « 100 % accessibles ». Un chantier de très longue haleine, qui mobilise actuellement 1,5 milliard d'euros d'investissement sur le réseau ferré sur une période de quinze ans, d'ici à 2025. 4,8 millions de Franciliens sont « *en situation de mobilité réduite* », dont 62.000 en fauteuil roulant. // **PAGE 15**

Immobilier : les banques optimistes sur un rebond de la demande de crédit

BANQUE Depuis plusieurs mois, les banques françaises et leurs clients jouent au chat et à la souris. Certaines ont ralenti la distribution de crédits immobiliers l'an dernier, en attendant de reconstituer leurs marges. Le secteur a ensuite souffert d'une demande trop faible de la part des ménages. Désormais, les banques anticipent un redressement spectaculaire de la demande, selon l'enquête réalisée chaque trimestre par la Banque de France sur la distribution de crédit. Une vague d'optimisme inédite depuis quatre ans. // **PAGE 22**

LES ENTREPRISES CITÉES

ADP 16
Air France 16
Arla Foods 17
Batorama 19
Bayard Jeunesse 18
Biocodex 14
Club Med 15
Compagnie des Bateaux-mouches 19
Compagnie Les Canalous 19
CroisiEurope 19
DAZN 18
Gallimard Jeunesse 18
Hopium 20
KSB 14
Le Boat 19
Les Vedettes de Paris 19
Locaboat Développement 19
L'école des loisirs 18
MEA 14
Nestlé 17
Nomade Aventure 19
Nutriearth 20
Radio France 18
Saint-Gobain 15
Saur 15
Schneider Electric 14
Séché Environnement 15
Siemens 26
Sodiaal 17
Sophie Hallette 20
STMicroelectronics 26
Suez 15
Telegram 18
Total Energies 26
Triple C 20
Unibail-Rodamco-Westfield 26
Veolia 15
Vicat 14
Vinci 15
YouTube 18

Le Canada taxe à 100 % les voitures électriques chinoises

AUTOMOBILE

Guillaume Guichard

Les uns après les autres, les principaux marchés automobiles occidentaux se ferment aux voitures électriques chinoises. Dernier en date, le Canada a annoncé qu'il allait leur imposer une taxe à l'importation de 100 %. « *La Chine ne respecte pas les mêmes règles que les autres pays* », a affirmé lundi le Premier ministre, Justin Trudeau, lors d'une conférence de presse.

Face aux « *défis* » que posent les producteurs chinois, le Canada agit ainsi « *de concert avec d'autres économies dans le monde* », a poursuivi le Premier ministre. « *Nous devons défendre les emplois et les intérêts canadiens* », a-t-il conclu. La taxe entrera en vigueur au 1er octobre.

Le Canada suit l'exemple des Etats-Unis. Washington a annoncé au printemps vouloir imposer des droits de douane de 100 % sur les véhicules chinois. La Commission européenne a de son côté mis en place cet été des surtaxes spécifiques pour les constructeurs chinois s'élevant jusqu'à 36,3 %, en plus des taxes déjà existantes. Ces décisions visent à défendre les industries automobiles locales face aux exportations à prix cassés des constructeurs chinois qui, en grave situation de surproduction, cherchent par tous les moyens à écouler leurs modèles sur les lucratifs marchés occidentaux.

Pour devenir le champion mondial de l'électrique, le secteur automobile chinois a surtout bénéficié de subventions, estimées par le cabinet AlixPartners à 57 milliards de dollars entre 2016 et 2022. Tout le secteur « *bénéficie de politiques et de pratiques déloyales et contraires au marché* », a justifié Justin Trudeau.

Plainte à l'OMC

Le Premier ministre canadien a aussi annoncé des taxes douanières de 25 % sur l'acier et l'aluminium chinois à compter du 15 octobre. Deux autres secteurs souffrant de surcapacités de production dans un contexte de ralentissement de la demande intérieure chinoise.

La réponse de la Chine à la mise en place de ces barrières ne s'est pas fait attendre. Pékin a déposé plainte auprès de l'OMC contre l'Union européenne et envisage de surtaxer à son tour des produits en provenance d'Europe. La Chine devrait aborder le sujet des surtaxes lors de la visite à Pékin, cette semaine, du conseiller américain à la sécurité nationale, Jake Sullivan. ■

Langue bleue : les éleveurs dénoncent une inégalité de traitement

AGRICULTURE

Dominique Chapuis

Qui va payer la facture ? Le débat monte chez les éleveurs de brebis et de bovins alors que l'épidémie de langue bleue, avec un nouveau variant (sérotype 3), se propage en France. Selon le dernier bilan, au 22 août, 190 foyers étaient recensés, contre 63 il y a une semaine.

La maladie étant entrée par la frontière belge, une large zone allant de l'Aisne aux Ardennes, à la Haute-Marne, la Moselle, ou l'Oise, est touchée – soit six régions. Mais l'autre sérotype de la maladie (FCO-8) – présent, lui, depuis plus de vingt-cinq ans – est aussi reparti, dans le sud du pays, des Pyrénées-Orientales à l'Aude et l'Ariège. L'ensemble du cheptel est donc sous la menace. « *Ce sont deux maladies très différentes*, indique le ministère. *Le sérotype 8 a été de nouveau détecté l'été dernier et bénéficie déjà d'un vaccin efficace, ce qui n'était pas le cas avec ce virus émergent.* »

Les éleveurs et la FNSEA demandent la prise en charge du vaccin contre la fièvre catarrhale ovine sur tout le territoire.

Cette crise est un coup dur pour l'élevage. Si les doses pour freiner cette nouvelle épizootie arrivent chez les vétérinaires, la question de leur financement inquiète les éleveurs. D'autant que la filière affiche les plus faibles revenus du monde agricole. La FNSEA, les filières professionnelles et les Jeunes Agriculteurs ont tiré la sonnette d'alarme. « *C'est une course contre la montre qui est engagée. Les impacts sanitaires et surcoûts économiques sont sévères* », ont-ils indiqué, appelant l'Etat à « *un soutien sans faille* ». Une situation compliquée par la dissolution. « *Il faut faire en sorte que nous puissions continuer à agir quand il y a des crises et ces maladies animales nécessitent d'agir en urgence* », a souligné sur Franceinfo Marc Fesneau, le ministre démissionnaire de l'Agriculture.

Une campagne de vaccination a été lancée le 12 août, avec un engagement jusqu'en décembre. Au total, 6,4 millions de doses ont été commandées, financées par l'Etat. « *Insuffisant* », selon la Fédération nationale ovine. Surtout, leur utilisation sera gratuite pour les éleveurs situés dans le Nord-Est, autrement dit les régions sous une menace directe. Ailleurs, ils devront payer de leurs poches. Une « *inégalité de traitement* » dénoncée par les syndicats et les filières, qui appellent à une mise à disposition et une prise en charge « *sur l'ensemble du territoire* ». Son coût est estimé à 7,5 millions d'euros.

Quant au variant 8, l'Etat rappelle que le vaccin « *a été payé par les pouvoirs publics entre 2008 et 2018, jusqu'au moment où la maladie étant considérée comme endémique, le financement a cessé* ». Depuis juin, son retour a entraîné la mort de 4.000 brebis. Un choc qui pourrait rallumer la colère agricole. Jeudi, des éleveurs se sont rassemblés à Foix (Ariège) à l'appel de la Confédération paysanne pour réclamer des indemnisations. ■

Ces incertitudes qui gâchent la rentrée des entreprises

● Au terme de cinq ans de crises successives, les entreprises françaises ont gagné en agilité et en flegme.
● Malgré l'incertitude politique, leurs patrons abordent la rentrée sans catastrophisme mais ils mettent en garde contre toute remise en cause d'une politique de l'offre.

CONJONCTURE

Ninon Renaud
avec ***Valérie Landrieu, Christophe Palierse***
et ***Matthieu Quiret***

Le sujet de la compétitivité pour les entreprises tricolores est d'autant plus sensible qu'elles doivent affronter une guerre de prix tout en continuant à innover fortement. Ci-dessus, le spécialiste des micro-écrans Oled, Microoled. *Photo François Henry / RÉA*

L'incertitude n'a jamais été aussi élevée en cette rentrée pour les chefs d'entreprise, réunis à l'occasion de l'université d'été du Medef lundi et mardi à l'hippodrome de Longchamps. « *Nous avons réalisé un premier semestre record mais je n'ai pas pris de vacances cet été, tout peut basculer tant les tensions internationales, qu'elles soient politiques, commerciales ou réglementaires sont nombreuses* », résume Guy Sidos, directeur général de Vicat, le troisième cimentier français.

Selon une étude de McKinsey publiée en juillet sur la reconfiguration des flux mondiaux, l'instabilité géopolitique se place en effet « *de très loin* » en tête des facteurs de risques à 12 mois cités par les 1.000 dirigeants régulièrement interrogés par le cabinet de conseil. Pour cause, la France est un pays dont le taux d'ouverture au commerce extérieur atteint 73 %, contre 27 % pour les Etats-Unis et 38 % pour la Chine. Les entreprises hexagonales dépendent des marchés étrangers pour deux tiers de leurs revenus quand les acteurs américains ne tirent que 32 % de leur activité à l'international.

Menace d'un embrasement au Moyen-Orient

Les tensions diplomatiques avec la Chine sont d'abord suivies comme le lait sur le feu. Le rapport précise que les entreprises françaises ont accru leur dépendance à Pékin dans le domaine des équipements électriques, des matériels de transport et des produits chimiques. Les exportations hexagonales de textile et d'habillement haut de gamme vers l'empire du Milieu ont par ailleurs doublé en cinq ans.

La menace d'un embrasement au Moyen-Orient et ses conséquences sur les flux de marchandises en mer Rouge font par ailleurs craindre aux entreprises une nouvelle crise des approvisionnements. Un scénario qui n'exclut pas non plus une extension de la guerre en Ukraine. Comme si cela ne suffisait pas, les 60 élections prévues en 2024, qui toucheront la moitié de la population mondiale, brouillent un peu plus les cartes des patrons. La principale incertitude sur ce front portant sur l'issue du match cet automne entre Donald Trump et la candidate démocrate Kamala Harris aux Etats-Unis. L'annonce vendredi par le président de la Réserve fédérale Jerome Powell d'une baisse des taux dès la semaine prochaine a aussi remis du baume au cœur des chefs d'entreprise, pris en sandwich entre une croissance mondiale atone, une inflation et des taux d'intérêt élevés.

> Selon une étude de McKinsey, l'instabilité géopolitique se place « de très loin » en tête des facteurs de risques à 12 mois cités par les 1.000 dirigeants interrogés par le cabinet de conseil.

Cette situation a mis à terre le secteur du bâtiment et de la promotion qui traverse « *une période cataclysmique* », souligne Pascal Boulanger, président de la Fédération des promoteurs immobiliers (FPI). Mais le rythme de cette baisse des taux américains et son ampleur restent à préciser. « *L'immobilier a été longtemps méprisé par l'Elysée et par Bercy, j'attends du nouveau Premier ministre des mesures rapides pour provoquer un choc de la demande mais aussi de l'offre* », conclut Pascal Boulanger. Heureusement que les entreprises sont bien mieux armées pour naviguer dans le gros temps. « *Depuis cinq ans, on a appris à ne pas paniquer au premier coup de volant et à composer avec l'incertitude en régionalisant nos chaînes de valeur* », ajoute Boris Lombard, le président de KSB en France, groupe leader mondial de pompes, de la robinetterie industrielle et leurs services associés. Robert Dambo, président du cabinet de conseil Grant Thornton confirme que les entreprises sont devenues bien plus résilientes et agiles face aux incertitudes, par comparaison avec l'époque pré-Covid. « *Les grands groupes étaient déjà bien outillés et formés mais ce sont les ETI qui ont particulièrement progressé sur ce point* ».

Biocodex, leader mondial dans le domaine des microbiotes qui produit en France l'Ultra-Levure, en est une bonne illustration. En cinq ans, la part de ses revenus tirés de son marché historique est passée de 70 % à 50 % grâce à une diversification sur le marché de la santé féminine – il a acquis en 2020 Saforelle, marque leader d'hygiène intime en France – et des maladies orphelines. Présent sur une centaine de marchés assurant 70 % de son chiffre d'affaires, contre 25 % il y a vingt ans, le groupe familial vient d'élargir son spectre géographique en ouvrant une nouvelle filiale au Vietnam.

La crainte de coalitions hétéroclites

Mais « *l'instabilité est le pire ennemi d'un chef d'entreprise, on n'est pas à l'abri de coalitions hétéroclites des extrêmes pour faire passer de nouvelles taxes comportementales. On a aussi besoin d'un gouvernement solide face aux tentations protectionnistes de la Chine et des Etats-Unis* », détaille un patron du secteur de la grande consommation.

Cette stabilité est aussi essentielle pour le mouvement de réindustrialisation en cours. « *Il faut à la fois assurer la compétitivité des acteurs existants en termes de coûts et de décarbonation et garantir l'attractivité de la France pour la création de nouvelles usines* », prévient Laurent Bataille, président de Schneider Electric France. En matière de compétitivité, « *nous avons besoin d'un positionnement clair sur l'évolution du prix de l'électricité*, détaille Bruno Pillon, président de France Ciment et des activités France d'Heildelberg Materials. *Le dispositif d'accès régulé à l'électricité nucléaire historique Arenh s'arrête fin 2025. Que se passe-t-il après ? On parle d'un tarif de 70 à 80 euros le MWh. Or notre compétitivité est tout juste maintenue avec un tarif de 40 à 50 euros* », s'inquiète-t-il.

Le sujet de la compétitivité est d'autant plus sensible que les entreprises doivent affronter une guerre de prix tout en continuant à innover fortement. « *La capacité des acteurs français s'est en la matière dégradée de 17 % sur un an faute de moyens suffisants engagés. Or il faut faire des paris car l'innovation incrémentale ne suffit plus pour faire la différence et cela demande d'importants moyens* », souligne Sylvain Duranton, directeur monde de la filiale BCG X du cabinet de conseil.

L'enjeu de l'attractivité française

Les chefs d'entreprise craignent au contraire une nouvelle dégradation avec un détricotage de la politique de l'offre enclenchée depuis une dizaine d'années. « *Suspendre cette politique ne pourra qu'accélérer notre déclassement, ça se paiera cash* », a prévenu le président du Medef, Patrick Martin.

Comme pour d'autres activités de services, à l'instar de la sécurité, mais aussi de l'intérim, l'essentiel des coûts du groupe de propreté MEA, – 8,5 millions de chiffre d'affaires et 230 collaborateurs –, est lié à la main-d'œuvre. Avec 80 % de son chiffre d'affaires fléchés vers la masse salariale, Stéphanie Pauzat, qui dirige MEA avec son mari, traque toute décision politique qui pourrait avoir des conséquences sur le montant du SMIC.

« *Dans nos secteurs, une hausse de 200 ou 300 euros ne passera pas* », prévient-elle. « *La moitié de nos 6.200 membres ont mis leurs investissements en suspend* », renchérit Frédéric Coirier, coprésident du Mouvement des entreprises de taille intermédiaire. « *La fiscalité du capital a été réalignée sur la moyenne européenne mais nos impôts de production restent cinq fois supérieurs à ceux de l'Allemagne et nos charges sociales dépassent 45 % quand la moyenne européenne atteint 21 %* », rappelle-t-il.

Robert Dambo insiste sur l'effet délétère que l'incertitude politique fait aussi peser sur le private equity. « *Cette source de financement est devenue très importante pour l'économie française, les fonds interviennent maintenant jusqu'à des tailles de PME de 10 à 15 millions d'euros de chiffre d'affaires* », rappelle-t-il. Or il constate que ces financeurs depuis la dissolution ont bien achevé les projets dans les tuyaux mais restent depuis très attentistes quant à de nouvelles opérations, inquiets en particulier de l'évolution de la fiscalité du capital.

« *Le monde ne nous attend pas, le climat ne nous attend pas. La France ne peut se mettre au point mort, encore moins en marche arrière.* [...] *Nous serons présents, organisés et combatifs* », a conclu lundi Patrick Martin sous les applaudissements des chefs d'entreprise.

Lire l'éditorial de David Barroux Page 12

« La réindustrialisation risque de faire les frais de nouvelles priorités »

VINCENT CHARLET
Délégué général de la Fabrique de l'Industrie

La réindustrialisation a disparu des débats politiques : cette ambition va-t-elle survivre à la crise politique actuelle ?
On peut redouter le contraire, au vu du passé. Comme les grandes priorités de politique économique précédentes, la course à l'innovation puis la relance de la compétitivité, la nécessité de réindustrialiser est portée par un récit fort, qui est né d'une crise. Depuis la pandémie de Covid et les ruptures d'approvisionnement qui en ont résulté, il est ainsi apparu urgent à notre pays de garantir sa souveraineté industrielle pour « assurer ses arrières ». Mais cette grande cause nationale pourrait être balayée par de nouvelles priorités devenues plus mobilisatrices. Du désendettement du pays à la restauration des services publics, les causes nationales possibles ne manquent pas et je crains parfois que la réindustrialisation en fasse les frais.

Le sujet est pourtant très consensuel : ne peut-il justement servir de liant politique ?
Le consensus se nourrit en effet de la situation internationale, avec une Chine qui ne cesse de se renforcer tous azimuts et des Etats-Unis plus protectionnistes que jamais. Dans ce contexte, la nécessité de disposer d'une base industrielle compétitive et autonome ne fait pas de doute. Mais au-delà du récit fort sur la souveraineté, il manque pour lui donner corps un objectif, des outils et des critères d'évaluation clairs.

De quoi parle-t-on exactement quand on évoque la réindustrialisation ? Que veut-on faire ? La politique des autorités publiques semble écartelée. Entre augmenter le poids de l'industrie dans le PIB, assurer notre autonomie sur des actifs critiques, maîtriser les technologies de rupture, décarboner l'économie et soutenir l'industrie existante, je vois cinq objectifs différents avec des indicateurs de performances parfois difficilement compatibles. Par exemple, soutenir les entreprises industrielles existantes réclame des mesures horizontales (formation, baisse du prix de l'énergie et des impôts de production...) et profite assez largement aux territoires. A l'inverse, préparer les technologies de rupture demande des interventions verticales et bénéficie surtout aux activités qualifiées concentrées dans les métropoles. La décarbonation de l'industrie et la protection des actifs critiques relèvent d'outils encore différents.

France 2030 fait pourtant la part belle aux technologies d'avenir.
Dans ce domaine, les rapports d'experts et les idées ne manquent pas mais l'exécutif peine à transformer l'essai : n'oublions pas que la France s'est dotée du CEA (Commissariat à l'énergie atomique) quand elle a voulu développer son ambition nucléaire. Ce n'est pas rien. C'est la constance politique et programmatique de la Chine depuis des décennies qui fait la force de son industrie.

Globalement, je vois trois priorités : résoudre la pénurie de compétences. Par ailleurs, notre productivité est encore huit points en dessous de ses niveaux pré-Covid. Depuis la pandémie, le secteur industriel en particulier contribue pour 35 % environ à la perte de productivité, alors qu'il ne représente que 9,3 % de la valeur ajoutée nationale brute. Le troisième défi prioritaire est de relancer l'innovation pour éviter le décrochage qui menace dans le domaine des technologies de rupture où les Etats-Unis, le Japon, la Corée du Sud et la Chine tiennent le haut du pavé.
Propos recueillis par ***N. R.***

> « Au-delà du récit fort sur la souveraineté, il manque pour lui donner corps un objectif, des outils et des critères d'évaluation clairs. »

Mexique, Inde, Australie, Indonésie… : ces marchés qui attirent les champions français

Alors que les grandes économies mondiales battent de l'aile, les leaders du BTP, de l'environnement ou du tourisme mettent le cap vers des marchés secondaires plus dynamiques.

Christophe Palierse

Quand on interroge certains leaders mondiaux français sur les incertitudes de la rentrée 2024, leur réponse évasive confine à l'indifférence. C'est que les géants du BTP, de l'environnement en particulier ont le regard braqué bien loin d'ici, vers de nouveaux marchés porteurs à l'étranger. Entre croissance économique, dynamique démographique, transition énergétique et défi environnemental, les besoins se multiplient sur la planète et bien des marchés secondaires aimantent les chasseurs de croissance. Asie du Sud-Est, Inde, Mexique, ou encore Afrique du Sud. Même le Brésil, qui faisait figure d'Eldorado dans les années 1990-2000, revient en grâce dans les états-majors du CAC 40. Même l'Australie, qu'on croyait brouillée pour un moment depuis l'affaire des sous-marins, reste attractive, en témoigne la récente percée de Saint-Gobain.

Le géant des matériaux et produits pour la construction, qui réalise désormais les deux tiers de son résultat d'exploitation en dehors de l'Europe, a pris pied, au début de l'année, sur l'île-continent de l'Océanie, à la faveur du rachat du numéro un local, CSR, soit sa plus grosse acquisition depuis vingt ans (environ 2,7 milliards d'euros). Saint-Gobain, qui a manifestement des fourmis dans les jambes et marche à grands pas à l'international, vient tout juste de se renforcer dans la chimie de la construction – axe stratégique de développement du groupe – au Mexique et en Amérique centrale en mettant, là encore, la main sur le leader régional.

L'Australie, elle, est décrite comme l'un des trois « boosters » de croissance – avec les Etats-Unis et le Moyen-Orient – du groupe de services à l'environnement Veolia, dans le cadre de son plan stratégique à échéance 2027. La Chine reste aujourd'hui encore un marché porteur dans le domaine de l'eau dont profite également Suez qui s'est notamment implanté en Afrique du Sud par croissance externe.

De son côté, Saur a décidé d'accélérer en Asie dans les services hydriques aux entreprises, avec l'annonce début juillet de la reprise d'une société malaisienne, IWE. Cette opération, qui doit être finalisée d'ici à la fin du troisième trimestre, vise à en faire un « hub régional » pour la zone Asie-Pacifique. Saur, qui a déjà une base à Singapour et en Corée du Sud, « regarde » notamment l'Indonésie, le Vietnam ou l'Inde, où Saint-Gobain met déjà les bouchées doubles.

En parallèle, Séché Environnement débarque en force à Singapour avec l'acquisition du numéro un local des déchets industriels dangereux qui devrait porter de 26 % à environ 33 % la part de l'international dans son chiffre d'affaires. Séché compte de surcroît faire de Singapour sa base pour attaquer d'autres marchés de la zone Asie-Pacifique parce qu'également dotés d'une réglementation environnementale forte : l'Australie, la Nouvelle-Zélande ou encore le Japon. Le groupe familial a emporté des contrats au Pérou et au Chili en particulier pour les sociétés minières.

Nouveaux relais de croissance

Vinci, autre poids lourd français met en place deux logiques sectorielles parallèles. A travers sa filiale espagnole Cobra IS, spécialiste des infrastructures pour les énergies vertes, le groupe de BTP mise sur l'électrification de la planète. Et si Cobra IS s'est distingué depuis deux ans par des mégacontrats dans l'éolien offshore en mer du Nord, la société a également remporté d'énormes marchés partenariats public-privé portant sur des lignes à haute tension, à l'instar de ceux signés au Brésil, au cours des deux dernières années, et, fin 2023, en… Australie.

Simultanément, Vinci continue de faire son marché dans le domaine des concessions, en particulier aéroportuaires. Depuis 2022, le groupe, premier gestionnaire privé d'aéroports au monde, a ainsi fait ses emplettes au Brésil, au Cap-Vert, et au Mexique.

Dans le tourisme, Club Med table aussi sur de nouveaux relais de croissance.Dans un contexte d'arrêt des déplacements internationaux, la crise Covid a montré à quel point la clientèle domestique pouvait sauver l'activité de ses villages. Ce fut, entre autres le cas, au Brésil ou encore en Malaisie, où le village de Cherating a pu continuer de tourner grâce à la clientèle de Singapour. S'il a vocation à accueillir les Européens, son projet de premier village en Afrique du Sud, qui doit ouvrir courant 2026, s'adresse tout autant aux Sud-Africains mais aussi aux Nigérians aisés. De même, le futur et luxueux Club Med d'Oman, annoncé pour 2028, visera tout autant la clientèle du Golfe que les « GM » d'Europe et d'Asie. ■

Handicap : le chantier colossal de l'accessibilité du métro

Reuters/Stéphanie Lecocq

Quelque 2.500 personnes par jour en fauteuil roulant sont attendues dans les tribunes durant les Jeux Paralympiques.

TRANSPORT

Seules 35 stations RATP sur 300 sont labellisées « 100 % accessibles ».

Les travaux pour répondre aux besoins des personnes handicapées prendraient des années.

Denis Fainsilber

Les Jeux Paralympiques qui démarrent mercredi vont mettre en lumière un sujet de société, qui concerne au global l'ensemble des Franciliens : celui de l'accessibilité des transports collectifs. Un chantier de très longue haleine, qui mobilise notamment actuellement 1,5 milliard d'euros d'investissement sur le réseau ferré sur une période de quinze ans, d'ici à 2025. Afin d'éliminer de nombreux obstacles auxquels font face les passagers à mobilité réduite, mais aussi les personnes gênées dans leurs déplacements de manière occasionnelle (usagers avec des poussettes, des valises, des jambes dans le plâtre, etc.).

Aurait-on pu faire plus et mieux dans les gares et stations depuis la loi handicap de 2005 (prévue pour 2015 puis repoussée de dix ans) ? Sachant que la Région dépense déjà par ailleurs 10 milliards d'euros dans des nouvelles rames de trains et RER, neufs et rénovés ? Malgré leur caractéristique éphémère et symbolique, les Paralympiques braqueront forcément les projecteurs sur le sujet, jusqu'au 8 septembre.

Certes, les 4.350 para-athlètes et leurs accompagnants n'auront guère l'occasion de pester contre les marches à éliminer ici où là dans leurs déplacements, puisqu'ils seront acheminés vers les stades avec des voitures ou bus aménagés, empruntant les fameuses *« voies olympiques »* réservées. D'autre part, quelque 2.500 personnes par jour en fauteuil roulant sont attendues pendant les Paralympiques dans les tribunes des 17 sites de compétition, alors qu'elles étaient 4.000 au quotidien pendant les JO jusqu'au 11 août. Un faible quota comparé aux 4,8 millions de Franciliens *« en situation de mobilité réduite »* (handicap moteur, visuel, cognitif, etc.), dont 62.000 en fauteuil roulant.

Mais le sujet interpelle sur le long terme, surtout quand certains réseaux urbains souterrains, comme à Tokyo, Barcelone ou San Francisco, se targuent déjà de très bons scores d'accessibilité. A Paris, le gros point faible rituel concerne le réseau du métro intramuros, essentiellement pour des raisons historiques, puisque la première ligne remonte à l'Exposition universelle de 1900.

Des solutions mises en place durant les JO de Paris

De transports plus accessibles, *« c'est notre plus grand défi sur les dix ans qui viennent »*, admettait début août la présidente de Région, Valérie Pécresse. Même avec les prolongements récents des lignes 14, 11 et 4, eux-mêmes bien équipés dès leur conception, seules 14 % des stations RATP sont depuis peu labellisées « 100 % accessibles » : soit 35 stations sur un réseau comptant plus de 300 sites.

Une multiplication par quatre en six ans, mais toujours un maigre bilan. L'accessibilité ? Un sujet totalement ignoré avant-guerre quand furent creusées la plupart des lignes. Sous des gares stratégiques comme Montparnasse ou gare de Lyon, la connexion depuis le métro se fait encore souvent par escaliers, lourdes valises incluses.

Le label d'accessibilité place de fait la barre très haut. Le déploiement des escalators, qui soulagent le plus grand nombre des voyageurs des métros et RER, est une réponse imparfaite pour les usagers en fauteuil roulant, qui attendent eux des ascenseurs. Mais implanter des ascenseurs (à très faible capacité) en vertical est un véritable défi technique, dans le sous-sol parisien truffé de conduites de toutes natures, réseaux de gaz, caves, égouts ou parkings.

Implanter des ascenseurs dans le sous-sol parisien truffé de conduites de toutes natures, réseaux de gaz, caves, égouts ou parkings, est un véritable défi technique.

« Seule une accessibilité partielle dans une poignée de stations peut être envisagée ; mais les travaux, en plus d'avoir un coût financier démesuré, prennent entre sept à dix ans par ligne et impacteraient énormément le trafic général au quotidien », admet un récent document d'IDFM, l'autorité chargée des transports régionaux.

Au crédit de la RATP, les réseaux en surface de tramways ou bus parisiens sont beaucoup plus adaptés aux clients pouvant difficilement se mouvoir (100 % de points d'arrêt accessibles en théorie)… Sauf que les seconds sont très largement déviés ou en partie non assurés pendant l'été crucial des JO.

D'où des solutions beaucoup plus empiriques et immédiates pour les publics concernés, le temps des deux Olympiades. Par exemple les 100 minibus adaptés aux personnes en situation de handicap, commandés par IDFM pour les personnes munies d'un billet pour les stades, jusqu'au pied des épreuves. Ou encore les taxis aménagés munis d'une rampe pour fauteuil roulant (un investissement coûteux pour le chauffeur, près de 10.000 euros avant subvention), dont le nombre est passé de 200 à près de 1.000 véhicules avec les JO : une flotte qui va devenir pérenne.

Le RER et le Transilien mieux lotis

Comparés à l'historique métro parisien, le RER et le Transilien géré par la SNCF sont bien mieux lotis. Pour les JO, premier et second opus, *« environ 90 % du trafic en transport en RER ou train sera couvert par une gare accessible en Ile-de-France »*, a promis d'entrée IDFM, qui raisonne en volumes de trafic quotidien. En ciblant tout particulièrement 100 % des sites des compétitions, dont Stade de France, Versailles, Nanterre et Saint-Quentin-en-Yvelines.

Gares & Connexions, la filiale de la SNCF chargée des gares, acquiesce : selon les derniers pointages, 181 gares franciliennes sur les 209 inscrites au schéma directeur d'accessibilité (SDA) défini par IDFM ont été rendues accessibles. Dont 28 gares RER-Transilien dispersées dans le sous-sol parisien, le plus délicat à moderniser. Cette proportion devrait encore grossir en 2025. Le programme régional lancé de longue date devrait, grâce au coup de boost des JO, participer sur le long terme à l'attractivité des transports en commun régionaux. ■

Les JO n'ont pas eu d'effet notable, positif ou négatif, sur le trafic aérien français

- Les Jeux Olympiques de Paris n'ont pas provoqué la fuite de trafic que certains redoutaient.
- Le nombre de passagers et de vols sur la France a même continué à augmenter.

Bruno Trévidic

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 se sont finalement mieux passés qu'on pouvait le craindre pour le transport aérien français. Non seulement aucun incident majeur n'est venu perturber les départs et les arrivées pendant la période des compétitions, mais le trafic aérien en France a même légèrement progressé, comparé à l'été dernier. Et ce, contrairement aux prévisions les plus pessimistes, qui tablaient sur une fuite de la clientèle touristique classique, et contrairement à ce qui s'était passé aux JO de Londres de 2012, marqués par une baisse du trafic.

D'après les données collectées chaque semaine par le cabinet d'études Cirium auprès des compagnies aériennes et des aéroports du monde entier, le nombre total de vols à destination de la France et en provenance du monde entier, a augmenté de 5,1 % en juillet, comparé à juillet 2023, à 93.060 vols précisément. L'offre de sièges (17,5 millions) était en hausse de 6,1 %. C'est plus que la moyenne du trafic aérien européen, en hausse de 4,5 % sur la même période, d'après Eurocontrol.

Et selon les chiffres de Cirium, cette dynamique positive s'est poursuivie sur la seconde partie de la saison estivale, avec un nombre de vols pour la France en hausse de 5,7 % en août (+ 6,7 % de sièges), comparé à août 2023 et de 4 % en septembre.

Cependant, cette poursuite de la croissance doit moins aux Jeux Olympiques qu'au dynamisme de la demande de transport aérien en général, à en juger par les scores des aéroports parisiens et d'Air France, qui étaient pourtant aux premières loges de l'événement. D'après les chiffres d'ADP, le nombre de vols a augmenté de 5 % à CDG en juillet, et de 0,9 % à Orly, mais le nombre de passagers accueillis en juillet à Roissy-CDG n'a augmenté que de 1,4 % à CDG et il était quasi stable à Orly (+0,1 %). Quant à Air France, la compagnie n'a pas fourni de chiffres pour juillet, mais son offre de vols n'a augmenté que de 1,5 % en juillet (+1,4 % en sièges) et de 3,4 % en août. Et elle reste encore légèrement inférieure (de 2 % à 3 %) à celle de l'été 2019.

De plus, si Air France a réussi à remplir ses avions, avec une pointe de trafic quotidienne à 125.000 passagers, le prix moyen du billet serait plus bas que l'été dernier. Cette baisse de la recette unitaire, annoncée dès la publication des résultats semestriels, courant juillet, tiendrait à une modification de la clientèle pendant les Jeux Olympiques, avec moins de passagers « premium », une plus grande part de passagers au départ de France et plus de trafic en correspondance (moins rémunérateur). Ce qui contredit l'hypothèse d'un effet JO positif pour Air France.

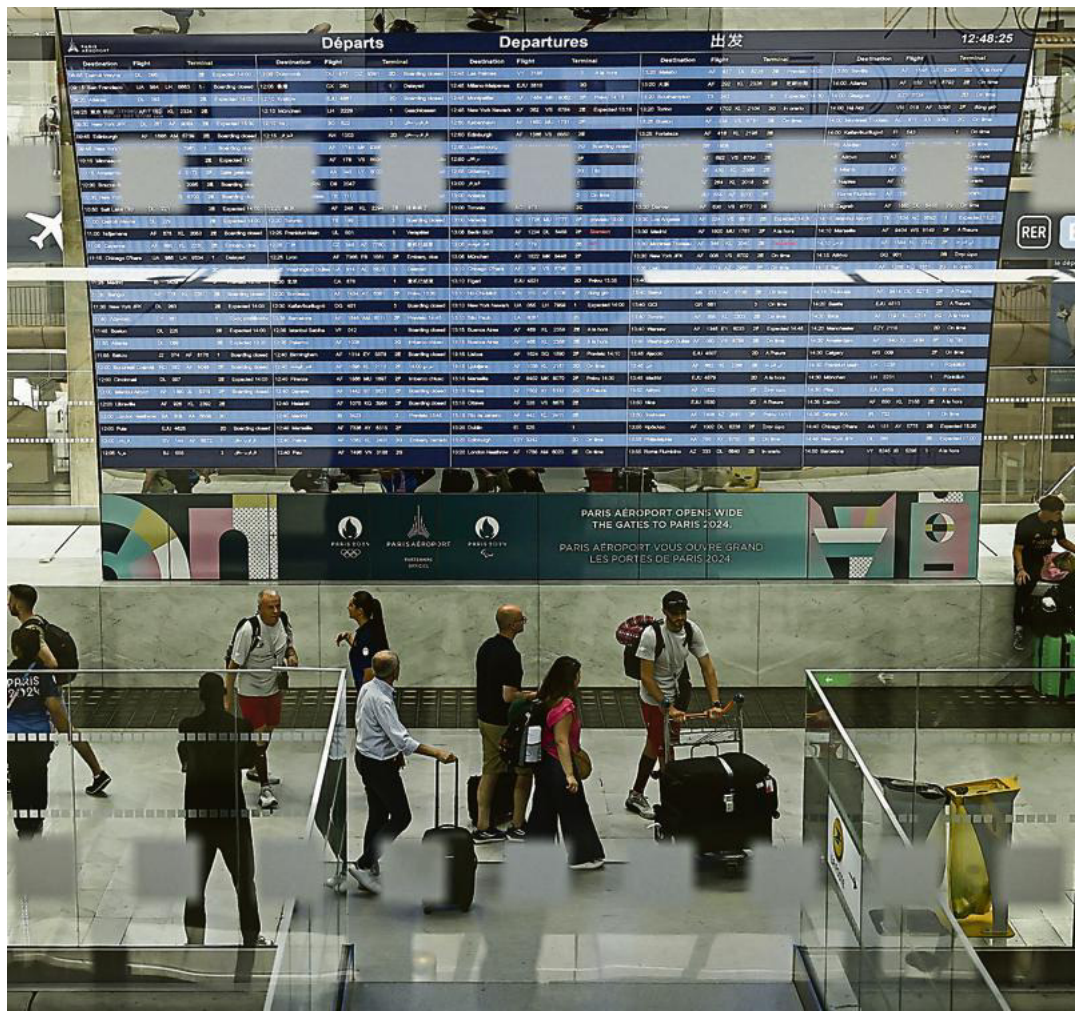

Le nombre de vols a augmenté de 5 % à CDG en juillet, et de 0,9 % à Orly. *Photo Thomas Padilla/AP-Sipa*

Recette unitaire en baisse chez Air France

Néanmoins, comme l'espérait Air France, la tendance était à un retour à la normale, passée la période des Jeux Olympique. Et d'après les premières indications, août et septembre devraient se traduire par de meilleurs résultats. Par ailleurs, la compagnie espère bien que les JO auront permis de redorer l'image de marque de la destination France et qu'elle pourra en percevoir les dividendes cet hiver et l'été prochain. Mais pour l'heure, le seul véritable phénomène de cet été 2024, qui n'a rien à voir avec les JO et qui n'est pas spécifique à la France, reste le retour en force des compagnies chinoises, dont l'offre a presque doublé cet été. Ces compagnies chinoises ont profité de droits de trafic supplémentaires, attribués pour la durée des Jeux,. Mais aussi de l'avantage compétitif offert par la fermeture du ciel russe aux compagnies européennes, qui allonge le trajet. Reste à savoir si la demande chinoise a suivi ■

annonces judiciaires & légales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité
PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Bureau de l'Environnement et des procédures d'utilité publique

PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
portant sur le dossier de demande de permis de construire PC n° 094 041 23 W1048, déposé par la société BF3 Ivry Gunsbourg, relatif au projet immobilier « Gambetta 4 » situé dans le périmètre de la ZAC Ivry-Confluences sur le territoire de la commune d'Ivry-sur-Seine

Conformément à l'article L.123-19 du code de l'environnement, le dossier relatif au permis de construire PC n° 094 041 23 W1048 à Ivry-sur-Seine, constitué du dossier de permis de construire, de l'étude d'impact, de l'avis de l'autorité environnementale et du mémoire en réponse à cet avis, est mis à la disposition du public avant décision. Ce projet vise, sur une emprise de 1,5 hectare sur laquelle certains bâtiments existants (entrepôts et boîte de nuit) vont être démolis, la réalisation d'un programme immobilier mixte de onze bâtiments à dominante résidentielle en R+10 (environ 425 logements). L'ensemble développe une surface de plancher de 34 554 m² reposant sur un niveau de sous-sol à usage de stationnement automobile (environ 300 places). Il s'inscrit dans un projet d'ensemble portant sur la reconversion d'une ancienne zone industrielle et la revitalisation du centre-ville d'Ivry-sur-Seine réalisé à travers la ZAC Ivry-Confluences créée en 2010.

1 – Coordonnées des autorités compétentes :
La consultation est organisée par la préfecture du Val-de-Marne – 21/29 avenue du Général de Gaulle - 94038 Créteil Cedex – 01 49 56 60 00 (Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial / Bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique).
- Les observations relatives au projet peuvent être adressées par courrier électronique à l'adresse suivante : ***ppve-gambetta-4@mail.registre-numerique.fr***
- Les demandes de renseignements techniques sont à adresser à : ***ivry-gambetta@brownfields.fr***

2 – Les décisions pouvant être adoptées au terme de la participation sont les suivantes :
- Un arrêté du maire d'Ivry-sur-Seine approuvant ou refusant au nom de l'État le permis de construire PC n° 094041 23 W1048

3 – Cette mise à disposition se déroulera par voie électronique :
du lundi 16 septembre 2024 au mercredi 16 octobre 2024 inclus

4 – Les pièces du dossier seront consultables :
- via le lien suivant : ***https://www.registre-numerique.fr/ppve-gambetta-4***

5 – Le présent projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale et n'a pas d'incidence notable sur un autre Etat membre.

6 – L'avis de l'autorité environnementale est consultable à l'adresse suivante :
- ***https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2024-07-24_ivry-sur-seine_94_amenagement_du_lot_gambetta_4_zac_ivry-confluences_avis_delibere.pdf***

Cet avis sera affiché aux abords du projet, en préfecture et en mairie au moins 15 jours avant l'ouverture de la consultation du public.

EP 24-521 / contact@publilegal.fr

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.
Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.
Les départements habilités sont 75,78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

Bientôt un nouveau contrôle informatique aux portes de l'espace Schengen

Le système EES de contrôle des entrées et sorties de l'espace Schengen, plusieurs fois reporté, devrait finalement entrer en vigueur le 10 novembre prochain. Les aéroports, mais aussi certains ports et gares, redoutent une explosion des délais d'attente aux frontières.

Après les épreuves olympiques, une autre épreuve, au moins aussi difficile, attend les aéroports, ainsi que certaines gares et ports français, cet automne. L'entrée en vigueur, le 10 novembre, du nouveau système informatisé de contrôles des entrées et sorties des voyageurs internationaux aux frontières de l'espace Schengen de l'Union européenne, alias EES (Entry/Exit System).

Après plusieurs reports, la commissaire européenne aux Affaires intérieures, Ylva Johansson, a confirmé la date du 10 novembre, à compter de laquelle tous les ressortissants des pays autres que ceux de l'Union européenne, de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège ou de la Suisse, devront enregistrer leurs données d'identification sur des bornes spécialement dédiées, avant de pouvoir pénétrer dans l'espace Schengen.

Plus de 700 millions de voyageurs concernés

Un beau défi en perspective, qui fait frémir tous les gestionnaires d'aéroports accueillant des voyageurs internationaux. Initialement prévu pour 2022, puis 2023, l'entrée en vigueur de l'EES avait été décalée à l'automne 2024 à la demande des autorités françaises, afin d'éviter le chaos pendant les Jeux Olympiques. Mais d'autres voix, comme celles de l'Union des aéroports français et de la Fédération des compagnies aériennes françaises, s'étaient également élevées pour demander un nouveau report.

Tous craignent d'interminables files d'attente aux frontières, au moins dans les premiers mois. Il y a de quoi. Chaque voyageur concerné devra attendre son tour pour enregistrer lui-même ses données personnelles sur une borne, scanner ses empreintes digitales et se faire prendre en photo, avant d'aller présenter son passeport à la police. Et selon la commissaire européenne, plus de 700 millions de visiteurs voyageant en Europe pour un court séjour de moins de 90 jours (et sur une période de 180 jours) devront en passer par là chaque année.

Doublement du temps d'attente à Roissy-CDG ?

Une fois enregistrés, les visiteurs seront tranquilles pour trois ans (à moins de changer de passeport) et les entrées et sorties devraient être plus rapides. Mais d'après une estimation du ministère de l'intérieur, l'entrée en vigueur de l'EES risque de se traduire par un doublement du temps d'attente à l'aéroport de Roissy-CDG. « *Nous demandons à ce que le temps d'attente aux frontières, fixé à 45 minutes maximum par le gouvernement, soit respecté*, souligne Thomas Juin, directeur de l'Union des aéroports français (UAF). *Il est également important que l'on utilise le plein potentiel de la technologie, en évitant des contrôles redondants aux bornes et aux aubettes de la police.* »

Encore faut-il que les bornes, conçues par Thales, soient en nombre suffisant pour faire face aux pointes de trafic et qu'elles fonctionnent correctement. Au total, le ministère de l'Intérieur aurait prévu quelque 450 bornes pour les aéroports, aux frais des exploitants d'aéroports, dont 60 % pour les deux aéroports parisiens de Roissy-CDG et Orly et 40 % pour les grands aéroports régionaux de plus d'un million de passagers par an. Leur déploiement serait déjà bien avancé, mais la phase de test n'a pas encore commencé. On attend la fin des Jeux. Quant aux plus petits aéroports régionaux, où le contrôle des frontières est parfois assuré par les Douanes, l'enregistrement des voyageurs devra être assuré par du personnel. Reste à savoir lequel et en quelle quantité.

> Les ressortissants d'Afrique du Nord, qui représentent le premier ou le deuxième flux de trafic international de plusieurs aéroports régionaux, seront très impactés.

Le directeur de l'Union des aéroports français, souligne le défi particulier présenté par les millions de voyageurs en provenance du Royaume-Uni, très nombreux à se rendre dans les petits aéroports régionaux français durant l'été, et qui seront soumis à l'EES européen. Même chose pour les ressortissants d'Afrique du Nord, qui représentent aujourd'hui, le premier ou le deuxième flux de trafic international de plusieurs aéroports régionaux.

Les aéroports ne sont toutefois pas les seuls menacés par une explosion des temps d'attente. Selon le maire de Londres, Sadiq Khan, la mise en place de l'EES à la gare Eurostar de St-Pancras pourrait se traduire par des heures d'attente, sachant que les autorités françaises n'ont prévu d'y installer que 24 bornes pour 12.600 passagers quotidiens. Les responsables du port de Douvres ont également évoqué de possibles files d'attente de 14 heures pour les camions également soumis à l'EES.

Mais une autre épreuve attend aussi les voyageurs des pays tiers en Europe, l'an prochain. A l'EES s'ajoutera en 2025, l'ETIAS (European travel information authorisation system) : une autorisation de voyage dans les 30 pays de l'espace Schengen, qu'il faudra demander à l'avance, sur un site dédié. Elle concernera les ressortissants d'une soixantaine de pays, aujourd'hui dispensés de visas pour rentrer dans l'Union européenne.

La date d'entrée en vigueur de cette autorisation préalable, directement inspirée de l'ESTA américaine, n'est pas encore précisément fixée. Le système informatique, qui nécessite la mise en place d'une banque de données commune, est encore en phase de tests. Mais on sait déjà que l'ETIAS sera payant (7 euros par voyageur pour commencer) et que le délai d'attente pourrait aller jusqu'à 30 jours, même si dans la plupart des cas, l'autorisation pourrait être délivrée en quelques minutes.

Malheureusement, l'entrée en vigueur de l'ETIAS coïncidera probablement avec la mise en place d'une autorisation équivalente pour les détenteurs de passeports européens dans certains pays. Le Royaume-Uni a déjà annoncé son intention d'étendre son autorisation de voyage électronique, aux détenteurs de passeports européens. Il devrait en coûter 10 livres. — ***B. T.***

Perrier a mis plus de 20 ans pour digérer l'affaire du benzène

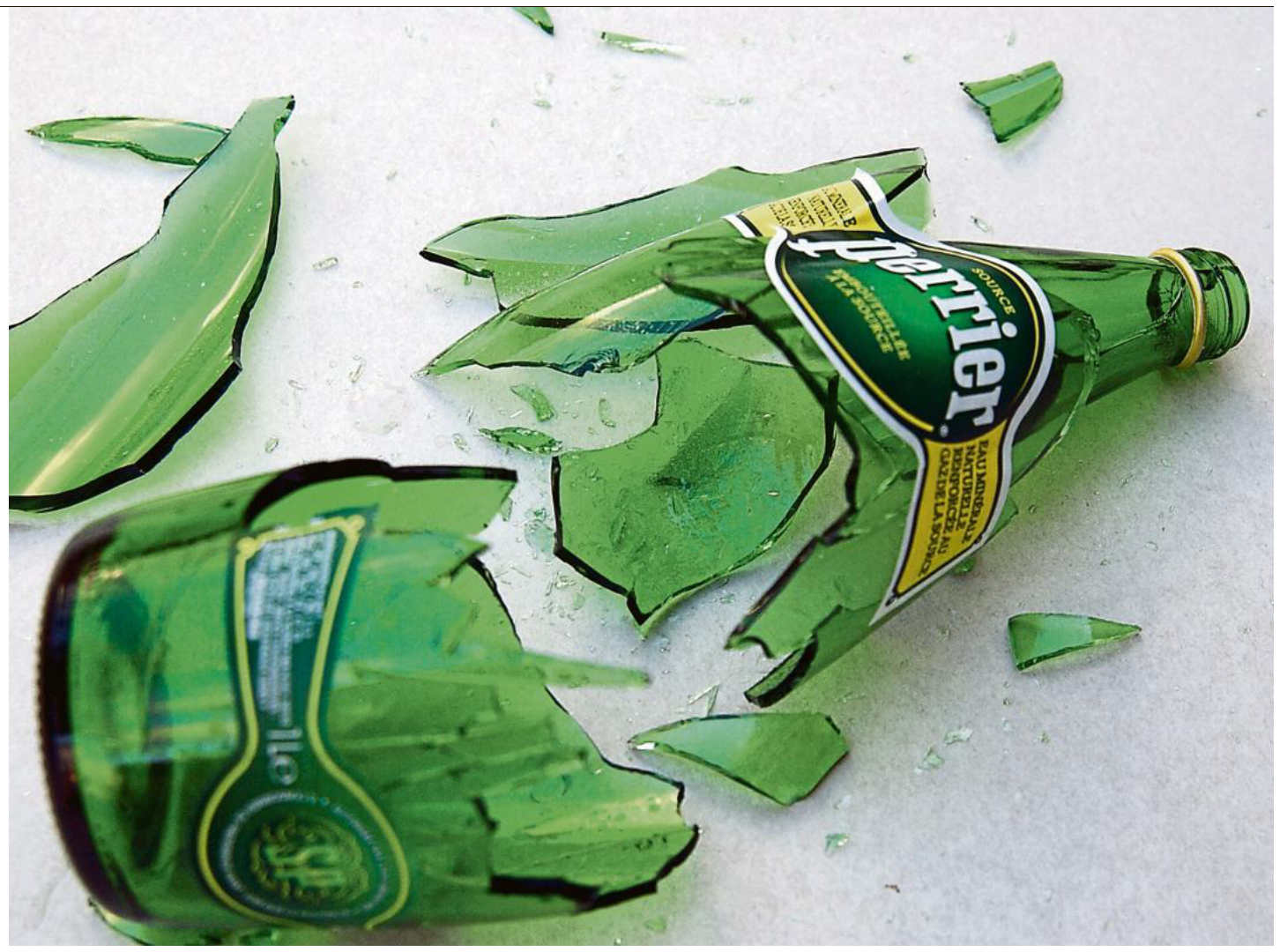

C'est une erreur humaine qui a provoqué le désastre. Des filtres qui auraient dû être remplacés, à l'entrée des chaînes d'embouteillage de l'eau minérale gazeuse, ne l'ont pas été. *Photo Pascal Sittler/REA*

LES RÉSURRECTIONS INDUSTRIELLES (6/6)

En 1990, la découverte de traces de benzène dans des bouteilles de Perrier aux Etats-Unis va plonger l'entreprise aux enfers.

Elle est finalement vendue à Nestlé, aujourd'hui rattrapé par un nouveau scandale sanitaire.

Dominique Chapuis

« *C'est le plus grand battage médiatique depuis les Beatles* », indique à l'époque au « New York Times » Alan, un barman. Ses conséquences seront sans appel. En février 1990, Perrier se retrouve aux Etats-Unis au centre d'une affaire qui va précipiter la chute du groupe, et sa vente à Nestlé. A l'origine de ses ennuis : la découverte dans des bouteilles de traces de benzène, un composant du pétrole brut, qui provoque le cancer. C'est le ministère de la Santé de Caroline du Nord qui, lors de contrôles, a découvert ces impuretés. Une information confirmée par la Food and Drug Administration, l'agence fédérale de surveillance des produits alimentaires.

L'alerte est donnée dans tout le pays, même si la contamination est faible, et sans risque réel sur la santé.

Retrait massif des stocks

C'est une erreur humaine qui a provoqué le désastre. Après une enquête interne, le groupe dirigé par Gustave Leven (76 ans), découvre que des filtres qui auraient dû être remplacés, à l'entrée des chaînes d'embouteillage de l'eau minérale gazeuse, ne l'ont pas été. Ce qui a provoqué l'accumulation de benzène. « *Tout gaz naturel contient d'autres gaz. Pour les isoler et les éliminer, des filtres de sécurité sont installés. Ils doivent être remplacés à intervalle régulier. C'est précisément ce qui n'a pas été effectué* », indique alors Frederick Zimmer, le directeur général de la marque.

La source située à Vergèze dans le Gard, n'est pas en cause, jure l'entreprise. « *Nous pouvons confirmer que la Source Perrier est absolument pure* », assure le directeur. Sans attendre, les bouteilles vertes vendues aux Etats-Unis et au Canada sont rappelées. Mais alors que quelques cas ont été décelés outre-Atlantique, le PDG, Gustave Leven décide un retrait massif des stocks dans le monde entier. Il ne veut pas « *qu'il y ait le moindre doute* ».

> Depuis les années 1980, les Américains raffolent de la petite bouteille ronde « frenchie », une boisson servie à l'apéritif à la place des cocktails.

Une réaction jugée « *spectaculaire* » qui porte sur 160 millions d'unités. Elle est applaudie aux Etats-Unis, mais aussi en France par le gouvernement et la Bourse. Mais elle va coûter très cher à l'entreprise. « *Saluée sur le moment comme un coup de pub, l'addition se révélera lourde, en dépit du lancement d'une vaste campagne publicitaire mondiale pour regagner ses parts de marché, notamment en Amérique du Nord* », écrit alors Jacques Vincent dans « Les Echos ». C'est d'abord l'image de la marque qui en prend un coup. Outre-Atlantique, Perrier est à la mode. Depuis les années 1980, les Américains raffolent de la petite bouteille ronde « frenchie », une boisson servie à l'apéritif à la place des cocktails. Sa réputation repose sur la notion de pureté, et de sécurité comparée à l'eau du robinet. « *Boire du Perrier, c'est synonyme de santé, mais c'est aussi très chic* », rappelle un restaurateur new-yorkais dans le journal « Le Monde ». Ce succès, on le doit à Gustave Leven, son propriétaire depuis 1947, qui a su utiliser la communication. Le slogan « Perrier, c'est fou », lancé par le publicitaire Jean Davray en 1970 a assis sa notoriété. Une image ébranlée par ce sérieux revers qui s'accompagne d'une chute des ventes dans la plupart des pays.

En 1990, la première marque mondiale d'eau pétillante, avec plus de 1 milliard de bouteilles écoulées, chute de son piédestal. Aux Etats-Unis, Perrier perd 70 % de son chiffre d'affaires, au Royaume-Uni, 60 %, au Japon, 50 % ! En un an, le nombre de bouteilles dans le monde, qui avait atteint 1,2 milliard, tombe à 740 millions. Les dégâts sont faits. La marque mettra plus de dix ans à s'en remettre. Ce n'est qu'en 2013, que Perrier retrouvera le même niveau de ventes, et reviendra dans le vert, après de lourdes pertes.

La date

1992

Affaiblie, l'entreprise a été rachetée en 1992 au terme d'une OPA par le leader mondial de l'alimentaire, Nestlé. Plans sociaux et grèves vont s'enchaîner, le nombre de salariés passant de 3.000 à 1.800 au fil des ans.

Dix ans à se relever

Affaiblie, l'entreprise a été rachetée en 1992 au terme d'une OPA par le leader mondial de l'alimentaire, Nestlé. Le nouveau propriétaire découvre que les affaires ne sont pas florissantes. Les plans sociaux, comme les grèves s'enchaînent après la reprise, le nombre de salariés passant de 3.000 à 1.800 au fil des ans.

En 2000, l'arrivée de Richard Girardot, un ancien cadre de Perrier permet de ramener la paix sociale, et peu à peu de redresser les comptes. Mesures d'économie, optimisation des stocks, rationalisation des achats, baisse du nombre de références… tout est mis en œuvre pour relancer la machine. En plus des restructurations, le groupe investit pour moderniser la fabrication de bouteilles, et lance des conditionnements en plastique. De nouveaux produits, et le retour de la publicité font le reste. Objectif : atteindre 2 milliards de bouteilles à horizon 2020, grâce à l'exportation en Chine, au Mexique et… aux Etats-Unis.

Nestlé parvient finalement à redresser l'affaire. Perrier retrouve une nouvelle dynamique, monte en gamme. En 2023, pour les 160 ans de la marque, une bouteille en édition limitée, signée du célèbre designer Philippe Stark est lancée. Un modèle dont la forme remonte à 1906.

Un retour en grâce terni ces derniers mois, par un nouveau scandale. Perrier a utilisé depuis des années des filtres, utilisés pour l'eau du robinet, mais interdits pour une eau minérale. Une fraude qui a donné lieu à l'ouverture d'une enquête préliminaire pour « *tromperie* ».

En avril, sur injonction du préfet du Gard, Nestlé Waters a été contraint en plus de suspendre un puits sur sept, contaminé par des matières fécales. Deux millions de bouteilles ont dû être détruites. Le spectre d'une nouvelle tempête pour le champion de l'eau gazeuse, 34 ans après les Etats-Unis. ■

Le danois Arla Foods confie la production de son lait infantile au français Sodiaal

ALIMENTATION

L'objectif des deux partenaires coopératifs est notamment de développer l'offre en Chine.

C'est aussi un changement de stratégie pour l'entreprise danoise.

Marie-Josée Cougard

Le géant danois Arla Foods et le groupe français Sodiaal ont signé un partenariat majeur. Par cet accord, Arla Foods, qui est un des tout premiers acteurs de l'industrie laitière mondiale avec un chiffre d'affaires de 13,7 milliards d'euros en 2023, confie « *la totalité de la production mondiale de ses marques de lait infantile, conventionnel et bio* » à Nutribio, une filiale de Sodiaal, la première coopérative du secteur en France.

Un des objectifs est « *le développement du marché chinois* », qui représente à lui seul 40 % des ventes mondiales. Les deux partenaires coopératifs disposent de technologies comparables. Arla Foods souligne vouloir bénéficier des « fortes capacités industrielles de Sodiaal afin de poursuivre la dynamique positive actuelle » dans le secteur du lait infantile. Mais pas seulement.

Le groupe danois entend profiter de ce partenariat avec Sodiaal pour libérer des capacités de production de deux de ses sites, Arinco et Danmark Protein afin de monter en puissance dans la fabrication d'ingrédients laitiers (surtout des protéines) entrant dans la composition des laits pour bébé, de la nutrition clinique et de l'alimentation des sportifs. Un marché promis à de forts développements sur lequel Arla Foods est d'ores et déjà le leader mondial mais sur lequel il souhaite encore renforcer ses positions, face à une concurrence américaine grandissante.

La décision du géant danois de se désengager de la production de lait infantile sera assortie de la suppression de 170 emplois à Arinco mais également au siège d'Arla Foods à Aarhus. Les changements seront opérés dans un délai de dix-neuf mois. « *D'ici là nous mettrons tout en œuvre pour trouver des solutions de reclassement des salariés concernés* », a indiqué Luis Cubel, le vice-président d'Arla Foods.

Priorité de Sodiaal

Sodiaal a, de son côté, fait de l'alimentation infantile une priorité depuis 2017 afin de s'émanciper des fluctuations des cours des matières premières laitières sur le marché mondial et d'accroître ses intérêts sur des segments mieux valorisés. Le groupe coopératif, a, dans cet esprit, acquis les tours de séchage du chinois Synutra à Carhaix (Finistère) en 2018. Nutribio, souligne Sodiaal, est « une des rares entreprises avec le site de Doullens dans la Somme à avoir obtenu l'enregistrement officiel de ses marques de lait infantile (Nactalia) en Chine ». C'est aussi le cas d'un de ses concurrents, Isigny Sainte-Mère. Nutribio affiche un chiffre d'affaires de 227 millions d'euros pour 43.000 tonnes de lait en poudre. Sodiaal, lui, a réalisé un chiffre d'affaires de 5,8 milliards d'euros en hausse de 6 % pour un résultant courant de 81 millions d'euros en 2023.

40 %

C'est la part du marché chinois dans les ventes mondiales de lait infantile.

Natalité en baisse

Longtemps portées par les suites du scandale du lait chinois mélaminé, les importations de poudre de lait chinoises, à 4 milliards d'euros. Un poids important qui tend cependant à décroître (- 33 % en volume entre 2019 et 2023 selon le CNIEL et encore -26 % sur les sept premiers mois 2024) depuis le retour de la confiance des Chinois dans leurs marques nationales.

La baisse des naissances dans l'empire du Milieu (moins de 10 millions en 2023) explique aussi ce recul. Plusieurs entreprises étrangères se sont désengagées, à l'image de Reckitt Benckiser qui a vendu son activité en 2021. Abbott a décidé de s'en retirer graduellement, précise encore le CNIEL. ■

annonces judiciaires & légales

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
GRAND-ORLY SEINE BIEVRE
VILLE DE VALENTON

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PORTANT SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n°A2024_939 en date du 19 août 2024, le Président de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Valenton.

Cette enquête publique se déroulera durant 31 jours consécutifs **du 16 septembre 2024 au 16 octobre 2024 inclus.**

Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Melun, par décision n°E24000047/77 en date du 19 juin 2024, a désigné Madame Aïcha HAMMOU en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Manuel GUILLAMO en qualité de commissaire enquêteur suppléant

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles préalablement paraphés par la commissaire enquêteur, seront consultables à la Direction du Développement Territorial de la mairie de Valenton (1 chemin de la Ferme de l'Hôpital, 94460 Valenton) pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et horaires ordinaires d'ouverture au public, afin que chacun puisse en prendre connaissance. Elles pourront également être consultées sur le site internet de la ville de Valenton (***www.valenton.fr***), et sur celui de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre (***www.grandorlyseinebievre.fr***).

Le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête publique, ou les transmettre à l'attention de la commissaire enquêteur par voie postale au siège de l'enquête (1 chemin de la Ferme de l'Hôpital, 94460 Valenton), ou par voie électronique (***urbanisme@ville-valenton.fr***).

La commissaire enquêteur recevra toutes les personnes intéressées lors de ses permanences :

Lundi 16 septembre de 14h à 17h à la Direction du Développement Territorial (1 chemin de la Ferme de l'Hôpital)

Samedi 28 septembre de de 9h à 12h à la Mairie B (48, rue du Colonel Fabien)

Jeudi 3 octobre de 17h à 20h et
Mercredi 16 octobre de 9h à 12h à la Direction du Développement Territorial (1 chemin de la Ferme de l'Hôpital)

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions de la Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Direction du Développement Territorial (1 chemin de la Ferme de l'Hôpital 94460 Valenton) aux heures et jours habituels d'ouverture. Ils seront publiés sur le site internet de la ville de Valenton et de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre.

Le Président de l'établissement public territorial
Grand-Orly Seine Bièvre

EP 24-496 / contact@publilegal.fr

La ligne de référence est de 40 signes
en corps minimal de 6 points didot.

Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.

Les départements habilités sont 75,78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

Le piratage perturbe le début de la saison de football en France

- Le piratage prend des formes de plus en plus diverses, sur les réseaux sociaux et messageries, via l'IPTV ou un VPN.
- Les diffuseurs et la Ligue de football professionnel alertent sur les conséquences pour le secteur.

Les premiers matchs de la Ligue 1 ont fait l'objet de nombreux visionnages illégaux. *Photo Philippe Magoni/Sipa*

SPORT

Marina Alcaraz

Il suffit de fouiller quelques minutes sur les réseaux sociaux pour trouver comment regarder gratuitement les matchs de Ligue 1, dont la deuxième journée s'est tenue ce week-end. Si le piratage a toujours existé, il prend des formes de plus en plus diverses, notamment via les réseaux sociaux, l'IPTV et les VPN, et inquiète de plus en plus les chaînes de sport et les professionnels.

Le phénomène est massif : presque un Français sur cinq serait « hors la loi ». Selon une étude de l'Arcom publiée au printemps, 19 % des Français regardaient déjà du sport via des moyens illicites, dont 17 % via du streaming illicite et 12 % via des boîtiers IPTV, permettant d'avoir des abonnements pirates à différentes chaînes (dont des payantes) pour quelques dizaines ou centaines d'euros. Dans le détail, les « pirates » qui indiquent suivre du direct sur les sites de streaming illégaux le font via des moteurs de recherche (30 %) mais aussi les réseaux sociaux (28 %). Ces derniers temps, *« la progression du piratage sur les réseaux sociaux est notamment très préoccupante »*, note la LFP (Ligue de football professionnel).

Depuis le début de la Ligue 1 au cœur de l'été, la messagerie cryptée Telegram, dont le fondateur vient d'être arrêté à Paris et qui revendiquait cet été 950.000 millions d'utilisateurs mensuels, a été largement montrée du doigt. Pour le match d'ouverture du championnat, entre le PSG et Le Havre, mi-août, 200.000 personnes ont ainsi pu suivre le match sans payer. Ils pouvaient trouver sur Telegram à la fois des propositions de visionnage ou des pistes de liens. *« C'est énorme et pas de très bon augure pour le reste de la saison,* note Hervé Lemaire, directeur général de LeakID (groupe Forward), spécialisé dans la lutte contre le piratage. *L'an passé, on était plutôt sur des chiffres de 40.000 à 100.000 sur de gros matchs. »*

Délais de réponse fluctuants

« Sans compter qu'une chaîne YouTube brésilienne diffuse elle aussi la Ligue 1, il y a eu 900.000 vues le premier week-end de championnat, via sans doute des VPN », ajoute-t-il. Informée que des utilisateurs français contournaient le géoblocage pour regarder ses contenus, la chaîne en question, titulaire des droits de la Ligue 1 au Brésil, a cessé temporairement ses diffusions sur YouTube le temps de trouver une solution, par mesure de précaution, a-t-elle annoncé ce week-end sur X.

Si ce diffuseur brésilien a joué le jeu, ce n'est pas le cas de Telegram ou d'autres. Quand un ayant droit détecte un flux pirate, il doit en informer la plateforme (comme TikTok, X, YouTube, Telegram…), qui doit alors le bloquer promptement. *« Or, les délais de réponse de Telegram sont fluctuants (jusqu'à 24 heures) et s'avèrent incompatibles avec un retrait en temps utile s'agissant de contenus diffusés en direct. Les délais de réponse sur X (ex-Twitter) sont également de plus en plus problématiques »*, explique la LFP. *« Alors que bon nombre d'autres plateformes jouent le jeu en répondant en quelques minutes »*, ajoute Hervé Lemaire. La rapidité est clé, le sport ayant avant tout une valeur en direct.

> Le phénomène est massif : presque un Français sur cinq serait « hors la loi ».

Pas facile non plus de parvenir à bloquer les offres d'IPTV qui pullulent sur la toile. Tel une hydre, dès qu'on coupe la tête de l'un, une autre repousse… *« On est face à des groupes organisés, presque mafieux. Le grand public ne se rend pas forcément compte du risque qu'il prend en confiant ses données personnelles et bancaires »*, explique Xavier Spender, délégué général de l'Association pour la protection des programmes sportifs (APPS).

« Une menace pour tout l'écosystème »

Certes les pirates, qui ne sont pas toujours bien conscients des risques, peuvent arguer de prix élevés et qui ont tendance à augmenter pour regarder leurs sports favoris. Mais derrière ce jeu du « chat et de la souris » entre pirates et professionnels, il y a des pertes bien réelles : un manque à gagner pour les chaînes, les prestataires techniques mais aussi potentiellement ensuite pour les clubs, le football amateur et même les finances publiques. *« Le piratage est très inquiétant pour les diffuseurs. Et peut à terme être une menace pour tout l'écosystème du sport, financé par les droits »*, met en garde Sara d'Arifat, directrice juridique de BeIN Sports France.

« Le piratage, c'est du vol », résume un porte-parole de DAZN, qui a obtenu les droits de la Ligue 1 en France. Une étude de Synamedia-Ampere Analysis estimait, en 2021, que les fournisseurs de services et les détenteurs de droits perdaient chaque année jusqu'à 28,3 milliards de dollars de recettes nouvelles à cause du piratage dans le monde. ■

Les professionnels veulent une riposte plus dure

Les chaînes de sport et la LFP n'hésitent pas à lancer des poursuites pour lutter contre le piratage.

Alors que le phénomène du piratage prend de l'ampleur en ce début de saison de Ligue 1, les chaînes de sport et la Ligue de football professionnel (LFP) sont bien décidées à déclarer la guerre aux pirates. Elles s'appuient sur tous les moyens juridiques à leur disposition, en particulier la loi de 2021 permettant notamment de bloquer plus rapidement les sites miroirs pirates qui apparaîtraient.

La LFP a obtenu début août une injonction du tribunal judiciaire de Paris, et ce pour la première fois en amont de la saison, afin de permettre plus facilement le blocage par les fournisseurs d'accès à Internet (FAI) de l'accès à des sites de streaming ou à des services d'IPTV. Les ayants droit n'hésitent d'ailleurs pas à poursuivre. La LFP va renforcer son dispositif de lutte contre le piratage pour la saison 2024-2025, via un accroissement du nombre de dépôt de plaintes contre des revendeurs d'abonnements IPTV et des internautes diffusant les matchs, en particulier sur Telegram, indique la Ligue aux « Echos ». DAZN, diffuseur de la Ligue 1, se dit prêt à engager les poursuites nécessaires.

Mais les chaînes et la Ligue veulent désormais pouvoir aller plus loin dans les moyens de riposte. Ils réclament notamment le blocage des adresses IP (en plus des noms de domaines, c'est-à-dire les adresses des sites) pour combattre le mal à la racine, comme cela existe en Grande-Bretagne pour la Premier League. Concrètement, *« cela permettrait d'être plus près de la source notamment pour lutter contre l'IPTV. Comme les sites pirates changent souvent d'adresse Internet, l'adresse IP – une succession de chiffres – permet potentiellement de bloquer le serveur informatique avant qu'il ne réplique des sites »*, explique Pauline Combredet-Blassel, directrice générale adjointe de l'Arcom.

Le régulateur travaille avec les FAI sur un tel dispositif, avec *« l'objectif d'y arriver assez vite »*, reprend Pauline Combredet-Blassel. Mais la technique est coûteuse et pas si simple à mettre en œuvre, suscitant quelques réticences des FAI, notamment. Tout l'enjeu est de ne pas risquer de bloquer d'autres sites en tentant d'arrêter un pirate… Comme cela s'était produit par exemple en Italie en début d'année : le bouclier antipiratage aurait bloqué par erreur des particuliers, entreprises ou écoles.

Pour faire face à Telegram ou d'autres réseaux sociaux qui ne seraient pas assez réactifs, *« le régulateur peut aussi compter sur le DSA – le règlement sur les services numériques –, obligeant les plateformes à retirer promptement du contenu illicite »*, explique Pauline Combredet-Blassel. Mais l'Arcom ne peut pas agir directement : il faut passer par le régulateur belge, Telegram – basé à l'étranger – ayant désigné un représentant belge en Europe, ou alors par la Commission européenne s'il a été prouvé que la plateforme a atteint un certain seuil d'utilisateurs.

Sensibilisation du public

Parmi les autres possibilités juridiques évoquées par l'Association pour la protection des programmes sportifs (APPS), la LFP ou l'Arcom, la possibilité de créer un délit dans le Code du sport, ou encore un travail plus global avec les VPN ou les alternatives aux fournisseurs d'accès Internet, en plus d'actions de sensibilisation du grand public.

Les professionnels veulent toutefois rester confiants. *« La loi de 2021 fonctionne bien et même de mieux en mieux »*, souligne Xavier Spender, délégué général de l'APPS. *« Il y a des moments comme celui-ci où l'on semble observer une hausse du piratage, mais la tendance de long terme est satisfaisante »*, confirme Pauline Combredet-Blassel. *« On s'est plus durement attaqué à l'IPTV depuis fin 2022. Ainsi, entre fin 2022 et juin 2024, 513 offres ont été bloquées. »* Le nombre moyen de pirates mensuels est passé de 2,5 millions à 1,8 million entre 2021 et 2023, selon l'Arcom. — ***M. A.***

L'écoute de podcasts pour enfants flambe sur la route des vacances

AUDIO

A la faveur des longs trajets, ces émissions développées notamment par Radio France ou Bayard Jeunesse font un carton.

Anna Grosz

Pour les enfants, les vacances scolaires sont parfois synonymes d'ennui. Lors des longs trajets en voiture notamment, il faut trouver de quoi les occuper. Les podcasts pour enfants, développés massivement par Radio France, mais aussi par des éditeurs jeunesse comme Bayard Jeunesse, Gallimard Jeunesse ou L'école des loisirs, sont alors d'une aide précieuse et rencontrent un succès croissant.

L'été 2024 représente ainsi un record d'écoutes pour les contenus enfants de Radio France. Selon le groupe public, l'ensemble du catalogue jeunesse a réalisé 5,8 millions d'écoutes entre le 1er juillet et le 23 août (tout support confondu). Parmi ses podcasts phares, « Une histoire et… Oli » pour les 4-8 ans (1 million d'écoutes en juillet), « Bestioles » pour les 5-7 ans sur le monde animal (600.000 écoutes en juillet) ou encore « Toudou » pour les 2-4 ans (500.000 écoutes en juillet). *« Notre offre de podcasts pour enfants a plus de succès pendant les vacances scolaires, que ce soit à Noël ou à Pâques, mais surtout en juillet et août où l'"effet vacances" est le plus fort »*, souligne Erwann Gaucher, directeur éditorial de la plateforme Radio France.

Le même phénomène est observé par Bayard Jeunesse (l'éditeur des magazines pour enfants « Astrapi », « J'aime lire », « Pomme d'Api » ou encore « Popi »), dont les podcasts, compris dans l'abonnement aux magazines, sont vus comme une extension complémentaire du support papier. Selon la maison d'édition, l'ensemble des podcasts pour enfants de Bayard Jeunesse ont ainsi réalisé 550.000 écoutes au mois de juillet, dont 300.000 écoutes pour « Pomme d'Api » (le podcast d'histoires du soir à destination des 3/7 ans) et 40.000 pour « Ma vie d'ado ». « Curieux de sciences », un podcast de réponses aux grandes questions scientifiques en partenariat avec le Musée de l'Homme, a vu ses écoutes progresser de 20 % en juillet.

Des programmes éducatifs qui rassurent les parents

Ces programmes nourrissent l'imaginaire, les connaissances et le vocabulaire des enfants, tout en les occupant. Idéal du point de vue de beaucoup de parents. Depuis plusieurs années, le développement des podcasts pour enfants est devenu un enjeu à la fois pour Radio France – la PDG, Sibyle Veil, ayant fait du public jeune l'une de ses priorités – et pour les maisons d'édition jeunesse, qui y voient un complément de leurs magazines pour fidéliser leur lectorat. *« A l'heure où la jeune génération se tourne vers la vidéo, habituer les enfants aux contenus audio est aussi un moyen de les retrouver comme futur auditeurs »*, confie Erwann Gaucher.

Radio France a créé un espace dédié sur sa plateforme, tandis que Bayard Jeunesse a créé sa propre plateforme de streaming à cet effet, BayaM. Les deux acteurs multiplient aussi les séries sur des thèmes variés (science, fiction, questions quotidiennes) à destination de tous les âges, et se sont même associés sur le podcast « Salut l'info ! » (un podcast qui vulgarise l'actualité pour les enfants) ou pour la création de l'enceinte pour enfants Merlin. Radio France met aussi à jour régulièrement un catalogue recensant l'intégralité des podcasts jeunesse, qui est envoyé aux acteurs scolaires et de la petite enfance. *« L'idée globale est partie d'une question : que peut-on faire en vacances pour occuper les enfants, qui puisse les captiver seuls ou s'écouter en famille, et qui représente une alternative aux écrans ? On a ainsi développé nos premières collections, et ça a bien sûr explosé pendant le Covid, au moment où on avait tous besoin d'occuper nos enfants »*, note Erwann Gaucher.

« Nous avons une forte caution "safe" vis-à-vis des parents, car les podcasts n'utilisent pas d'écran, ce qui rassure les parents sur le côté addictif, complète Emmanuelle Marie, directrice des programmes audio chez Bayard. *Notre expertise de la jeunesse joue aussi en notre faveur : les parents nous font confiance sur la qualité du contenu, mais aussi sur le fait que ce contenu sera adapté à l'âge de leurs enfants, en termes de longueur ou de complexité des histoires. »* ■

Les entreprises du tourisme fluvial avancent face à des courants contraires

● En pleine croissance, le secteur retrouve peu à peu sa clientèle internationale, absente pendant la période Covid.
● Mais il doit s'habituer au changement de comportements des voyageurs, comme l'augmentation des réservations de dernière minute, et, entre crues et sécheresses, s'adapter à la recrudescence des événements climatiques.

TOURISME

Bénédicte Weiss
— Correspondante à Strasbourg

Un nouvel élan pour le tourisme fluvial dans le sillage des Jeux Olympiques ? Certains en rêvent après la cérémonie d'ouverture avec sa parade des athlètes sur la Seine qui a marqué les esprits. *« Les Jeux vont favoriser l'image de ce secteur qui reste méconnu du public »*, estime Frédéric Avierinos, vice-président de l'organisation professionnelle Entreprises fluviales de France. Le directeur de la Compagnie des Bateaux-mouches, Taoufiq El Amrani, veut lui aussi croire en un regain d'intérêt pour les balades touristiques sur les rivières, fleuves et canaux *« ces prochaines années »*.

La tendance est déjà porteuse pour le secteur. En dehors d'un passage à vide lié à la pandémie de Covid, la croissance est soutenue depuis une dizaine d'années, tirée principalement par Paris, le premier port de tourisme fluvial au monde. A lui seul, il accueille 9 à 10 millions de passagers par an, sur environ 11 millions pour le secteur. La clientèle internationale – absente pendant la période Covid – est en partie de retour et l'activité a redémarré. Preuve en est, le chiffre d'affaires de la Compagnie des Bateaux-mouches est passé de 28 millions d'euros avant la crise sanitaire à 38 millions d'euros en 2023.

Bateaux promenades en hausse

Selon l'opérateur national les Voies navigables de France (VNF), le trafic des bateaux promenades était en hausse de 9,6 % en 2023 en France par rapport à 2022, tandis que celui des paquebots fluviaux a augmenté de 5,5 % et celui des péniches-hôtels, de 3 %. Seule la location de bateaux de plaisance reste en retrait, avec une baisse de 21 % du nombre de contrats vendus par rapport à la veille de la pandémie, en parallèle d'une réduction de 16 % du nombre de bases d'où partent les navires. Pourtant, l'offre de bateaux sans permis pour six à huit personnes, permettant aux touristes de voyager seuls et en pleine nature, avait suscité un grand intérêt parmi les voyageurs français. VNF entend désormais faire profiter les territoires de cette nouvelle clientèle locale intéressée par le tourisme « fluvestre ». Plus de 45 contrats de territoire ont déjà été signés pour améliorer les aménagements d'accueil de bateaux et garantir ainsi des retombées économiques solides aux collectivités.

Mais les défis sont nombreux. Depuis la crise sanitaire, les professionnels doivent composer avec les nouveaux comportements des voyageurs. En particulier une augmentation des réservations de dernière minute, comme le relève Lucas Schmitter, responsable marketing et commercial chez CroisiEurope, un croisiériste situé à Strasbourg. *« Certains clients ont pris des habitudes et ne les changeront plus »*, estime-t-il, tout en observant en parallèle un regain des réservations anticipées plus d'un an à l'avance chez une autre partie de la clientèle. De quoi booster son chiffre d'affaires qui atteint un record en 2023, à 206 millions d'euros, pour un même nombre de passagers par rapport à 2019 (180.000 personnes).

Ouvrir les écluses moins souvent

Reste un facteur d'inquiétude : la recrudescence des événements climatiques. Les crues de ce printemps ont, par exemple, affecté le démarrage de la saison pour les bateaux promenades et les paquebots fluviaux. Quant aux risques de sécheresse, *« ils impactent les réservations à l'avance »*, explique Lionel Rouillon, directeur du développement de VNF, notamment pour les locations sans permis.

Très prononcée en 2022 et 2023, la sécheresse a engendré notamment le regroupement de bateaux aux écluses pour des ouvertures moins fréquentes. *« On a l'impression que tout est toujours régulé sur un canal, mais c'est plus compliqué, il a fallu faire des économies d'eau avec des tensions importantes et des concurrences d'usage en particulier en Occitanie, sur le canal du Midi »*, rappelle Ophélie Barrière, directrice générale de Locaboat Développement, champion français de la location de bateaux sans permis.

« Nous avons la chance d'avoir des bases dans toute la France, et nous avons donc pu renvoyer des clients vers d'autres zones quand la leur était impactée », rassure de son côté Pierre-Louis Phelipot, directeur opérationnel chez Le Boat, spécialiste des croisières fluviales en Europe et au Canada, situé en Grande-Bretagne. La zone géographique du Midi représente le quart de son chiffre d'affaires en France. Les difficultés de navigation ont touché les péniches-hôtels naviguant sur les rivières. Seuls les paquebots ont évité les obstacles, étant davantage présents sur les fleuves, relève Lionel Rouillon.

En dehors d'un passage à vide lié à la pandémie de Covid, la croissance est soutenue depuis une dizaine d'années. *Photo Pierre Gleizes/RÉA*

Carburants vertueux

Un travail a été mené par VNF pour tenter d'enrayer les difficultés. Ce qui passe par l'identification des points de vulnérabilité et des conflits d'usage (avec l'industrie, par exemple), mais aussi par des travaux (rénovation de barrages, étanchéité des canaux…). Il s'agit aussi de traiter les conséquences du dérèglement climatique, comme le développement d'espèces invasives. Des algues sont ainsi susceptibles de se coincer dans les moteurs tout en étouffant la biodiversité locale. Des campagnes de dragage et d'arrachage ont été testées, tout comme des rideaux de bulles pour éviter leur dissémination (par bouture) et l'emploi de colorants artificiels pour rendre l'eau plus opaque et freiner la photosynthèse.

L'adaptation passera aussi par les bateaux eux-mêmes. De plus en plus d'acteurs du secteur se tournent vers des carburants jugés plus vertueux, comme le HVO (huile végétale hydrotraitée), voire changent de motorisation pour passer à l'électrique. *« Nous cherchons à réduire la taille de nos bateaux,* indique Lucas Schmitter. *Sur fleuve, il peut y en avoir qui mesurent jusqu'à 135 mètres de long, les nôtres n'en font que 110, avec par conséquent de moindres tirants d'air et d'eau. »* ■

Le secteur verdit sa flotte de bateaux

Les acteurs français cherchent tous à adapter la motorisation de leurs embarcations

Dans le secteur du tourisme fluvial, l'heure est à la limitation de l'impact carbone. Selon l'organisation Entreprises fluviales de France, une dizaine de compagnies tricolores ont investi dans la transition énergétique ces dernières années, s'appuyant notamment sur un plan d'aide à la modernisation et à l'innovation mis en œuvre par Voies navigables de France (VNF), ouvert aux bateaux de tourisme depuis 2021.

Avec trois bateaux électrifiés sur cinq, les Vedettes de Paris font figure de pionnières. Les embarcations sont capables d'opérer toute la journée, sans recourir au gazole, grâce à de la charge rapide. Un exploit sur la Seine qui, avec ses crues et débits parfois élevés, n'est pas un fleuve tranquille et devrait nécessiter des moteurs particulièrement puissants. *« Nous avons conscience qu'il reste l'impact de la production des batteries »*, reconnaît Marie Bozzoni, directrice générale de l'entreprise. *« Mis à part en naviguant à la voile, il est difficile de n'avoir aucun effet sur l'environnement »*, ajoute-t-elle.

Huile végétale hydrotraitée

L'entreprise a décidé de sauter le pas pour limiter son impact carbone, mais aussi pour le confort de ses passagers, la propulsion électrique ne faisant pas de bruit. Le choix a été fait de ne pas acheter de nouveaux navires, à la différence de son homologue de Strasbourg, Batorama. Les Vedettes de Paris ont préféré adapter les leurs, l'un après l'autre, au prix de 2,5 millions d'euros par bateau – un quatrième doit entrer en chantier cet automne. A cela s'ajoute un million d'euros pour l'installation de bornes de recharge rapide sur les pontons, de grosses prises pour les charges longues de nuit et les travaux de raccordement.

L'électrification n'est pas la seule voie possible. Le chef de file du tourisme fluvial sur la Seine, la Compagnie des Bateaux-mouches, a, par exemple, tenté en 2015 de passer l'un de ses navires à la propulsion hydrogène. Le coût financier était équivalent à l'achat de quatre bateaux standards, selon Taoufiq El Amrani, son directeur, qui a finalement abandonné le projet en dépit de l'obtention des autorisations nécessaires. La compagnie a préféré se focaliser sur les carburants alternatifs et l'adaptation des bateaux à une motorisation hybride, pour un coût de 6,5 millions d'euros chacun, dont la moitié pour la seule électrification.

Du côté des croisiéristes, il est compliqué d'électrifier un paquebot étant donné la taille des batteries qui seraient nécessaires. Des options sont pourtant possibles, en branchant par exemple les navires sur le réseau électrique local lors des haltes afin de couper les moteurs, même quelques heures. *« Cela demande aux ports de s'équiper, ce qui est de plus en plus le cas »*, observe Lucas Schmitter, responsable marketing et commercial chez le croisiériste CroisiEurope, à Strasbourg.

Les petits bateaux de location sans permis ne sont pas en reste. En parallèle de l'électrification de certains de leurs navires, les quatre acteurs du secteur en France sont en train de basculer tout ou partie de leurs flottes vers l'huile végétale hydrotraitée (HVO), un carburant estimé 90 % moins émissif en gaz à effet de serre que le gazole. Les 300 bateaux de la compagnie Les Canalous, située à Digoin (Saône-et-Loire), ont déjà franchi le cap. Le HVO a le gros avantage de ne pas requérir d'adaptation du moteur. Mais il a un surcoût, de l'ordre de 30 centimes par litres par rapport au gazole, qui est souvent absorbé dans les marges, selon VNF. — ***B. W.***

Locaboat et Nomade Aventure allient navigation, vélo et randonnée

Les deux spécialistes du voyage itinérant ont lancé une offre commune pour des circuits mariant la navigation fluviale sans permis à la randonnée à vélo et à pied.

Louer un bateau, puis pérégriner au fil des envies sur l'eau ou à proximité, à pied ou à vélo. C'est une escapade complète, mettant en avant la liberté des voyageurs, que les prestataires de bateaux sans permis entendent désormais vendre à leurs clients. D'une capacité de six à huit personnes généralement, ces petites embarcations permettent de naviguer sur les canaux, voire sur certaines petites rivières, et de s'arrêter à peu près n'importe où.

C'est pour proposer de tels circuits clé en main alliant bateau et vélo que Locaboat a conclu au printemps un partenariat avec le voyagiste Nomade Aventure (groupe Voyageurs du Monde) . Pour la première saison, des offres ont été concoctées au départ de dix destinations dans cinq pays (France, Pays-Bas, Italie, Allemagne et Irlande). *« Le résultat est plus organisé qu'une croisière classique agrémentée d'excursions »*, insiste Ophélie Barrière, directrice générale de Locaboat Développement. Une application développée par Nomade Aventure, propose aux croisiéristes des points d'intérêt à visiter et des itinéraires de randonnée pour chaque halte.

« Cibler des adeptes de vacances en autonomie »

Avec des chemins de halage, transformés en voies cyclables, et des chemins de randonnée avoisinant les voies d'eau, il se trouve que les balades à vélo sont souvent voisines des sentiers de marche. *« Mais ces publics ne se rencontrent pas vraiment. Notre offre entend agréger ces loisirs »*, appuie Ophélie Barrière. La convergence des propositions de circuits des deux partenaires aura nécessité quelques mois, un délai *« assez rapide »*, selon la dirigeante, qui espère faire davantage connaître le secteur de la navigation sans permis. *« Nous ne sommes pas dans les radars de certains foyers. Rayonner autour des voyageurs de Nomade Aventure nous permet de cibler des adeptes de vacances en autonomie, soucieux de leur empreinte carbone »*, explique-t-elle.

Dix itinéraires au départ de cinq pays sont, dès à présent, disponibles.

Comme ses concurrents, Locaboat a connu un regain d'activité après les confinements de 2020 et 2021 grâce à une offre de vacances relativement autonomes, dans la nature et en petit groupe pour une clientèle alors essentiellement domestique. Le secteur continue cependant de dépendre de la clientèle internationale, qui commence tout juste à remonter à bord ces trois dernières années.

Membre de Locaboat Group tout comme la marque Nicols rachetée en 2022, Locaboat s'affiche comme le numéro deux du secteur en France. En 2023, le groupe installé à Paris a commercialisé 6.375 semaines de location dans l'Hexagone, représentant quelque 35.000 passagers, dont environ 30 % de Français. Locaboat Group, qui emploie 140 personnes en France, a publié l'an dernier un chiffre d'affaires d'environ 27 millions d'euros. — ***B. W.***

Nutriearth va produire de la farine d'insectes riche en vitamine D3

INNOVATEURS

Nicole Buyse
— Correspondante à Lille

La biotech nordiste Nutriearth veut révolutionner le marché des compléments alimentaires en produisant de la farine à base d'insectes riche en vitamine D3. Créée à Lille en 2017, elle a en effet découvert dans le cadre de ses recherches que le ténébrion meunier, communément appelé ver de farine, contient parmi ses nutriments le cholécalciférol. C'est la fameuse molécule qui, exposée à la lumière, génère cette vitamine de manière beaucoup plus concentrée que chez l'homme. Car si le corps humain intègre cette molécule nécessaire à la synthèse de la vitamine D3 fabriquée par la peau sous l'action des rayons ultraviolets, il n'en fabrique pas suffisamment.

A partir de cette espèce d'insecte fournie par des producteurs français (Ynsect ou Invers), la société produit une farine qu'elle passe ensuite sous un rayon lumineux activant cette molécule. Il suffit d'introduire un apport de 4 % de cette farine dans la fabrication de gâteaux, cakes, pains ou pâtes pour couvrir 100 % des besoins journaliers, sans en dénaturer le goût. « *Nous sommes aujourd'hui la seule source au monde de vitamine D3 qui soit naturelle, car sans processus chimique, mais aussi durable, puisque les insectes se reproduisent à volonté. Elle est 100 % française et quatre fois mieux absorbée que ce qu'on trouve aujourd'hui sur le marché* », affirme Thomas Dormigny, président et cofondateur de Nutriearth.

Lauréate en 2023 de l'appel à projets « Première usine » de France 2030, l'entreprise a pu, avec la subvention de 1,8 million d'euros obtenue, déménager de l'incubateur Euralimentaire, à Lomme près de Lille, où elle avait commencé une production pour l'alimentation animale de 4 tonnes par mois. Installée sur un site de 1.300 m² à Carvin, au sud de Lille, elle a lancé sa première ligne industrielle qui porte sa capacité mensuelle à 10 tonnes. Elle est en train d'y ajouter deux salles blanches dont la première, consacrée à la production de farine pour l'alimentation humaine, a obtenu le feu vert de l'EFSA, l'autorité européenne de sécurité des aliments.

Une huile aussi

La deuxième salle blanche est dédiée à une huile entrant aussi dans la fabrication de compléments alimentaires, pour laquelle la demande d'autorisation est en cours d'instruction. Ces deux nouvelles lignes devraient être opérationnelles en novembre pour un lancement des produits à la fin 2024.

Nutriearth, qui ne divulgue pas son chiffre d'affaires, vise une capacité de 380 tonnes cette année, qui devrait doubler en 2025 et dépasser 2.000 tonnes en 2028. Ces installations seront financées par l'opération de 6,2 millions d'euros bouclée au début de l'été, en complément de la subvention de France 2030. Aux investisseurs historiques : Demeter Investment Managers, Nord France Amorçage et Holding Serthi, sont venus se joindre Rev3 Capital et Captech Santé pour investir 3,9 millions en capital. Le solde a été apporté par la région des Hauts-de-France, Bpifrance et un pool bancaire. Cet argent financera aussi la R&D et les recrutements pour passer de 13 à 24 personnes à fin 2024. ■

Il a dit

DR

« Nous sommes aujourd'hui la seule source au monde de vitamine D3 qui soit naturelle. »

THOMAS DORMIGNY
Président de Nutriearth

Le fabricant s'est résolu à fermer son usine Riechers Marescot employant 11 salariés et devenue difficile à rentabiliser. *DR*

Sophie Hallette concentre ses métiers à tisser dans le Nord

HAUTS-DE-FRANCE

Pour pérenniser son activité, le fabricant de tulle et dentelle haut de gamme ferme son usine Riechers Marescot à Calais.

Il rapatrie près de Cambray cette activité et la vingtaine de métiers à tisser la dentelle Leavers.

A Caudry, près de Cambrai (Nord), Sophie Hallette, « maison du tulle et de la dentelle », est en train de faire de la place dans son usine de La Ramette (16.000 m²), pour accueillir la vingtaine de métiers à tisser Leavers ramenés de son usine Riechers Marescot située à Marck, près de Calais, spécialisée dans la dentelle pour la lingerie, notamment haute couture. Le fabricant, qui avait repris Riechers Marescot en 1997, s'est résolu à fermer ce site employant 11 salariés et devenu difficile à rentabiliser. « *Cela en raison des difficultés successives que traverse la dentelle Leavers depuis le Covid, avec la chute de la consommation, la guerre en Ukraine et la crise énergétique qui a suivi* », explique Romain Lescroart, le président de Holesco, holding de la maison Sophie Hallette. Le groupe y avait ajouté ces dernières années les métiers à tisser de trois sociétés calaisiennes : Eurodentelle acquise en 1998, Codentelle en 2016 et Hurtrel en 2018.

Ils arriveront au compte-goutte tout au long de l'année, car déménager ces Rolls Royce du métier à tisser (dix mètres de long et de douze à quinze tonnes) nécessite une logistique particulière. A Caudry, ils s'ajouteront à 200 métiers à tisser. Les deux tiers sont des Leavers dédiés à la dentelle, soit pour les robes (dont Caudry est le fief), soit pour la lingerie (plutôt faite sur Calais jusque-là). Pour le reste, il s'agit de métiers Bobin, pour le tulle.

Rationalisation

Le bâtiment de Marck, vétuste et coûteux à chauffer, aurait nécessité trop d'investissement pour un carnet de commandes trop peu rempli. « *Nous avons donc décidé de masser toutes nos forces à Caudry pour pérenniser le groupe* », explique le PDG de ce groupe qui a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires de 17 millions d'euros, en hausse de 18 %, mais pas revenu au niveau de 2019.

Près de 70 % se font à l'export. La dentelle de Sophie Hallette a notamment été choisie pour la robe de mariée de Kate Middleton, une tenue de Beyoncé lors d'un concert il y a un an à Los Angeles ou, quelques décennies plus tôt (en 1953), par Marilyn Monroe. Le groupe d'environ 220 salariés rationalise ainsi son activité sur ce site de La Ramette acquis en 2016, où il a investi près de 4 millions d'euros et regroupé ses activités reprises sur Caudry : Tulle Bobin et Melayers en 1991, La Manufacture de dentelle de Caudry en 2003 et Dentelle MC en 2016. La société compte aussi, à côté de son siège social dans le centre de Caudry, une usine de tricotage, avec une douzaine de métiers. Holesco s'est diversifié dans les années 1980 dans cette dentelle moins haut de gamme permettant de fournir du made in France plus compétitif.

Les métiers Leavers, ayant chacun leurs spécificités de dentelle (chantilly, guipure, brodée, rigide, légère, élastique, en ruban…), tournent en fonction des demandes et des marchés. « *Il faut un parc important pour avoir un catalogue très diversifié* », souligne Romain Lescroart, qui détient aujourd'hui 80 % du capital. Cette diversité permet de lisser une activité assez cyclique.— ***N. Bu.***

Hopium assemblera des piles à hydrogène près de Lyon

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La jeune entreprise française a pivoté de la voiture vers la pile à hydrogène.

Les premiers essais étant validés, la production devrait démarrer en 2025.

Stéphane Frachet
— Correspondant à Lyon

Hopium rallume la flamme. L'entreprise fondée en 2019 par le pilote Olivier Lombard, qui voulait développer une voiture à hydrogène, vient de louer une petite usine de 1.000 m² à Saint-Bonnet-de-Mure (Rhône), près de Lyon, dans laquelle elle assemblera des piles à hydrogène de 100 à 400 kW dès le premier trimestre 2025. « *Nous ciblons une production d'un millier de piles la première année* », dit Stéphane Rabatel, PDG, qui a pris les commandes en janvier.

Grâce au soutien du fonds anglo-saxon Atlas special opportunities, qui a accordé 25 millions d'euros depuis 2022 en échange d'obligations convertibles, la jeune entreprise mobilise 3 millions d'euros en 2024 dans ce projet d'usine et en R&D. Olivier Lombard est toujours actionnaire autour de 5 %, le reste du capital étant au flottant à la Bourse.

Transports lourds

Hopium revient de loin. Après avoir déclenché l'enthousiasme avec sa « Machina » lors du salon automobile de Paris 2022, où elle fut décrite comme la Tesla de l'hydrogène, l'entreprise a été confrontée à la réalité du marché de l'hydrogène : un prix d'accès très élevé sur un segment qui n'existe pas encore en raison du coût et de l'encombrement des piles. Pour l'instant, le rapport entre le diesel et la pile à hydrogène est encore de 1 à 10, et la batterie électrique a les faveurs des constructeurs de poids lourds, tels que Volvo et Renault Trucks, pour décarboner leurs véhicules.

Hopium, qui avait projeté d'installer une usine en Normandie, a abandonné l'idée de faire rouler une voiture de sa propre marque. Elle se concentre désormais sur sa pile destinée aux transports lourds, à l'instar de son voisin Symbio, qui a inauguré son usine de piles à hydrogène à Saint-Fons (Rhône) en décembre. « *Nos ingénieurs se sont attachés à réduire la place de la pile de 30 % et notre solution industrielle d'assemblage à partir de composants existants abaisse le coût final* », argumente Stéphane Rabatel.

Les marques d'intérêt proviennent de constructeurs de bateaux, de bus et de camions, selon Stéphane Rabatel, qui ne peut encore donner aucun nom. « *Nos clients potentiels attendent notre sortie de procédure judiciaire, et donc la commercialisation de nos premières piles de 100 kW* », explique-t-il. En juillet 2023, Hopium a été contraint de se placer en redressement judiciaire. En juillet dernier, le tribunal de commerce de Paris lui a accordé une ultime période d'observation de six mois jusqu'à janvier 2025.

Depuis son lancement en 2019, Hopium aurait consommé environ 60 millions d'euros en R&D. Après avoir perdu 21 millions d'euros en 2022, l'entreprise a réduit ses pertes d'exploitation à 12 millions en 2023, notamment en ramenant ses effectifs de 180 à 35 salariés. Elle espère publier un chiffre d'affaires en 2025 et recruter une trentaine de personnes. ■

Le plasturgiste Triple C s'étend aux capsules de café biodégradables

NOUVELLE-AQUITAINE

La PME charentaise vient de reprendre 5MC et sa filiale ABC.

Léa Delpont
— Correspondante à Bordeaux

Un an après l'acquisition de Triple C, dernier site de production français du groupe de sanitaires belge Ideal Standard, Christophe Aufort passe « *à l'étape deux* » de son projet : « *Construire un petit groupe qui participe à la réindustrialisation des territoires avec valeurs durables, circuits courts, emploi local et matière première recyclée.* »

Le néoentrepreneur venu de la plasturgie a racheté fin juillet son voisin 5MC et sa filiale ABC, une entité familiale à Mansle-les-Fontaines (Charente), à quinze kilomètres de son usine de chasses d'eau d'Angoulême. « *Nous maîtrisons la même technologie d'injection de matières plastiques et recyclées – à plus de 60 % chez Triple C – mais avec des marchés très différents et très complémentaires* », dit-il.

Le nouveau groupe, qui emploie désormais 70 salariés, dépasse les 10 millions d'euros de chiffre d'affaires, « *ce qui en fait l'un des plus gros plasturgistes de Nouvelle-Aquitaine* », souligne son dirigeant. Avec des fournisseurs communs et une force de frappe de cinquante presses, il mise sur « *une massification* » de l'activité pour atteindre rapidement les 15 millions d'euros. « *Sans fusion et sans déménagement* », précise-t-il.

Seau à compost

Le site a déjà démarré sa diversification dans les biens de consommation grand public avec un seau à compost en deux versions : plastique recyclé d'origine France et matière biodégradable à base de canne à sucre. « *Mais le bilan carbone de ce deuxième modèle n'est pas formidable avec le transport* », regrette le PDG, qui songe à l'arrêter.

Un partenariat (encore confidentiel) avec une grande entreprise européenne est en cours de finalisation pour « *un contrat de très long terme* », âprement disputé face à des concurrents espagnols et portugais. Il est de taille à doubler l'activité. « *Le cahier des charges exigeait 100 % de matière recyclée et 100 % d'énergie verte : nous avons rempli tous les critères.* »

5MC vend de son côté des composants plastiques à l'industrie médicale, automobile et même aéronautique, fournisseur de rang 1 d'Airbus pour les programmes satellites et la fusée Ariane. Sa filiale ABC produit exclusivement des capsules pour machines à café biodégradables – mais rigides –, compatibles Nespresso. « *C'est une formule brevetée bien meilleure que leurs dosettes en papier* », vante Christophe Aufort. ABC n'a qu'un seul client pour l'heure, le grand groupe allemand d'emballage Schoeller Allibert. Mais son nouveau propriétaire regarde vers le marché américain et ses capsules particulières, format Keurig. ■

Triple C progresse dans la construction d'un petit groupe industriel qui veut se distinguer par sa faible empreinte carbone et le made in France.

Cybersécurité : la surveillance du gendarme financier étendue à des acteurs de la tech

● Le secteur financier européen est engagé dans une course contre la montre pour se mettre en conformité avec le règlement DORA, avant son entrée en application en janvier 2025.
● Banques, assurances et autres acteurs de l'industrie devront prouver qu'ils sont capables de résister en cas d'attaque cyber ou de panne majeure.

RÉGLEMENTATION

Rachel Cotte

S'armer face au danger. Non seulement la transition numérique opérée par le système financier l'a exposé à des attaques informatiques toujours plus sophistiquées, mais la menace cyber s'est peu à peu muée en véritable risque systémique. Pour s'assurer que l'industrie est capable de résister à toute perturbation d'ampleur liée aux technologies de l'information et de la communication, l'Union européenne (UE) a adopté fin 2022 le Digital Operational Resilience Act (DORA), un cadre commun à une large partie du secteur. Et qui va même au-delà.

La grande particularité de cette réglementation applicable dès janvier 2025 est en effet qu'elle impose aussi de fortes exigences aux prestataires tiers de services informatiques. Les fournisseurs identifiés comme « critiques » seront sous la supervision des Autorités européennes de surveillance (AES), regroupant les superviseurs bancaires, ceux du secteur de l'assurance et des marchés financiers. Autrement dit, les acteurs de la tech dont la défaillance pourrait nuire à la viabilité d'une ou plusieurs institutions seront supervisés par un gendarme financier, ce qui constitue une véritable révolution.

« Chantier gigantesque »

L'objectif est de limiter les risques induits par la forte dépendance à ces entreprises externes. « *Aujourd'hui, les systèmes sont tellement interconnectés que même un problème chez un sous-traitant d'un de mes prestataires peut impacter mon système* », dit Victor Raffour, directeur général adjoint d'Aleph Networks, un éditeur de solutions de cybersécurité.

Quelque 1.600 entreprises financières de l'UE ont recours à environ 15.000 prestataires informatiques, dont 9.000 assument des fonctions critiques ou importantes, selon un rapport publié par les AES fin 2023. En incluant les sous-traitants, avec qui elles n'ont pas de contact direct, ce nombre atteint près de 20.000.

Concrètement, DORA impose aux entités financières de tracer toute la chaîne de leurs partenaires, d'identifier et de classer les fonctions critiques, et de documenter les éventuelles dépendances entre leurs fournisseurs. Elles doivent aussi évaluer leur résilience opérationnelle, et préparer des plans d'urgence en cas de perturbations.

Les entreprises informatiques concernées devront elles aussi effectuer cet « *immense travail de cartographie* », souligne Victor Raffour. Ce dernier évoque un « *chantier gigantesque* », comparable au bouleversement connu par l'industrie agroalimentaire au début du siècle, lors de l'adoption du règlement européen sur la traçabilité alimentaire. Mais, à quelques mois de l'échéance, le travail de mise en conformité est encore loin d'être terminé, d'autant que certaines normes techniques n'ont été communiquées que très récemment. « *Vous demandez à une industrie entière de revenir, en deux ans, sur cinquante ans de façon de faire. C'est une révolution. A part quelques opérateurs majeurs, principalement les grandes banques, beaucoup de monde est à la traîne* », observe Marc-Antoine Ledieu, avocat spécialiste en droit du numérique.

Outre un délai de mise en œuvre restreint, certaines entreprises déplorent le manque de clarté du texte, notamment sur l'identification des prestataires critiques, selon un rapport publié fin juin par le cabinet McKinsey. Contactée, l'Autorité de contrôle prudentielle et de résolution (ACPR), le gendarme financier français, indique que la liste des entités critiques sera dressée « *courant 2025* », autrement dit après l'entrée en application du règlement DORA.

De coûteux investissements

D'après l'étude de McKinsey, cette incertitude quant au champ d'application a poussé certaines institutions à augmenter le budget consacré à cette mise en conformité. « *La stratégie, la planification, la conception et l'orchestration » d'un programme DORA coûtent en général de 5 à 15 millions d'euros* », précise le cabinet. Mais les premières estimations des coûts de mise en œuvre complète s'élèvent « *à cinq ou dix fois cette somme* ». Le rapport évoque le cas d'une « *grande institution* » ayant déboursé près de 100 millions pour l'ensemble du groupe.

Des investissements non négligeables qui concernent aussi leurs fournisseurs tiers. « *Pour un petit prestataire agissant pour des fonctions critiques ou importantes, le ticket moyen est de 200.000 euros. Mais il y aura des coûts supplémentaires dans le temps. On parle d'un énorme travail qui n'a jamais été fait, il faudra ensuite l'entretenir* », insiste Marc-Antoine Ledieu. ■

Outre un délai de mise en œuvre restreint, certaines entreprises concernées par DORA déplorent le manque de clarté du texte, notamment sur l'identification des prestataires critiques. *Photo Shutterstock*

La panne de CrowdStrike a mis en lumière la vulnérabilité informatique des banques

Plusieurs banques ont connu des perturbations à la suite de la mise à jour logicielle défectueuse de la société de cybersécurité américaine. Ce problème technique révèle la nécessité, pour le secteur, de trouver les moyens de limiter les conséquences de ces cyberincidents.

Le 19 juillet dernier, de nombreux secteurs d'activité ont été perturbés – voire paralysés – par ce que l'on a décrit comme la « *plus grande panne informatique de l'histoire* ». En cause, la mise à jour défectueuse d'un antivirus de la société américaine CrowdStrike, qui a affecté des millions d'utilisateurs de Windows. L'industrie bancaire n'a pas été épargnée. Les clients de plusieurs acteurs majeurs comme Wells Fargo ou Bank of America ont notamment rencontré des difficultés pour accéder à leurs services bancaires en ligne.

Si les dommages ont été plus limités pour le secteur que ceux observés dans les transports aériens, l'incident a envoyé un signal d'alerte aux banques en mettant en évidence leur dépendance croissante à des logiciels sur lesquels elles n'ont pas le contrôle.

Dépendance croissante

Quelques semaines avant la panne, le Comité de Bâle alertait justement sur le recours croissant des banques à une poignée de géants du Web tels que Microsoft, Amazon ou Google, pour leurs services de cloud. L'organisation, notamment composée des régulateurs bancaires du G20, a proposé une série de principes à appliquer par le secteur. Elle souhaite notamment que les banques puissent mettre en œuvre des plans de continuité de leurs activités lors de telles perturbations.

Selon Monsur Hussain, responsable de la recherche sur les institutions financières chez Fitch Ratings, cet événement devrait mener à des exigences plus strictes en matière de surveillance des fournisseurs informatiques tiers.

> L'enjeu est majeur : en plus de nuire à la réputation des banques, ce type d'incident est susceptible d'entraîner d'importantes pertes financières.

C'est ce vers quoi tend la réglementation DORA, un cadre commun au secteur financier adopté par l'Union européenne, qui entrera en application dès janvier 2025. Il met l'accent sur la gestion des risques liés aux fournisseurs tiers de services informatiques. L'adoption des principes de DORA aurait « *pu aider les institutions financières à gérer plus efficacement la panne Microsoft-CrowdStrike* », a estimé David Roldan Martinez, expert en transformation numérique, dans une récente publication sur le réseau Linkedin.

Même si cette panne n'aurait peut-être pas pu être évitée, DORA prévoit en effet la mise en place de plans d'urgence pour continuer de gérer les opérations critiques et ainsi limiter les conséquences de tels événements.

L'enjeu est majeur : en plus de nuire à la réputation des banques, ce type d'incident est susceptible d'entraîner d'importantes pertes financières. Dans un rapport publié en avril dernier, le Fonds monétaire international (FMI) constatait une hausse du risque de pertes extrêmes provoquées par des cyberincidents. Selon l'institution, elles pourraient engendrer « *des problèmes de financement, voire compromettre leur solvabilité* », et plus largement la stabilité financière. — ***R. C.***

Après Jackson Hole, les marchés prennent position sur les futures baisses de taux

TAUX

Le président de la Fed, Jerome Powell, a entretenu le flou sur le rythme et l'ampleur des prochains assouplissements monétaires.

Guillaume Benoit

« *Le temps est venu* ». Depuis les montagnes du Wyoming où se tenait le symposium annuel de Jackson Hole, le président de la Réserve fédérale américaine a apporté aux marchés la confirmation très attendue d'une première baisse de taux en septembre. Mais Jerome Powell s'est bien gardé de préciser tant le nombre que l'ampleur des futures baisses.

« *La direction du voyage est claire, mais le calendrier et le rythme des réductions de taux dépendront des futures données, de l'évolution des perspectives et de l'équilibre des risques* », s'est-il borné à affirmer. Dans sa ligne de mire, figure le prochain rapport sur l'emploi américain, qui sera publié début septembre, et qui devrait avoir une influence sur le quantum de la première baisse. Face à cette incertitude, les investisseurs en sont donc réduits à faire des paris. Certains estiment de plus en plus probable un assouplissement de 50 points de base (pb) le 18 septembre. Les dernières livraisons du rapport sur l'emploi ont montré un net ralentissement du marché du travail aux Etats-Unis, qui pourrait justifier une double dose de baisse.

« *Pas si vite* », répondent pour leur part les économistes de Bank of America. Pour ces derniers, il faudrait de vrais signes de récession ou un effondrement de l'emploi pour que la Fed envoie un signal aussi fort. Or malgré un ralentissement des ouvertures de postes, ils ne constatent pas d'augmentation des inscriptions au chômage. Ils s'en tiennent donc à un simple allègement de 25 pb. Mais, ajoutent-ils, « *la possibilité de baisses ultérieures de 25 pb lors de chaque réunion plutôt qu'une par trimestre se fait de plus en plus forte* ».

Bénéficiaires

Sur le marché obligataire, le taux américain à deux ans – le plus sensible aux évolutions de politique monétaire – a reculé de 12 points de base depuis le discours de Jerome Powell vendredi. Un mouvement significatif, qui montre que le message accommodant de la Fed est bien passé, mais qui reste prudent sur la vigueur de l'assouplissement.

Du côté des traders, on continue à miser sur un recul des « Fed Funds rates » d'un point entier de pourcentage d'ici à la fin de l'année, ce qui les ferait évoluer dans une fourchette de 4,25 % à 4,5 %. Cette perspective semble ambitieuse puisque le comité de politique monétaire de la Fed ne se réunira plus qu'à trois reprises en 2024.

Dans l'attente d'y voir plus clair, les investisseurs ont commencé à se positionner sur des actifs qui devraient bénéficier d'une baisse du loyer de l'argent outre-Atlantique. A commencer par l'or, qui profite des perspectives d'une baisse des taux d'intérêt. Le métal jaune a battu un record historique mardi dernier, à 2.531 dollars l'once. Ce niveau pourrait bien être dépassé après la décision de la Fed.

Le bitcoin, lui, a touché lundi matin son plus haut depuis le 31 juillet, tutoyant les 65.000 dollars. Les déclarations de Jerome Powell ont entraîné une demande nette de 252 millions de dollars sur les ETF (des fonds indiciels cotés) en bitcoin, selon Bloomberg. ■

Crédit immobilier : les banques optimistes sur la demande

CRÉDIT

Après le plongeon de l'année 2023, la production de prêts a commencé à se redresser en début d'année.

Laurent Grandguillot/REA

L'opinion des banques quant à l'évolution de la demande, mesurée chaque trimestre par la Banque de France, a retrouvé des niveaux proches de ceux observés à la sortie de la crise sanitaire.

Edouard Lederer

Depuis plusieurs mois, les banques et leurs clients jouent un peu au chat et à la souris. Après avoir, pour certaines, ralenti délibérément la distribution de crédits immobiliers l'an dernier, puis avoir ensuite souffert d'une demande trop faible de la part des ménages, les prêteurs aperçoivent à présent le bout du tunnel : le secteur anticipe un redressement spectaculaire de la demande, selon l'enquête auprès des banques sur la distribution de crédit, réalisée chaque trimestre par la Banque de France. Cela grâce à une amélioration des conditions accordées par les banques.

L'indicateur, représentant le solde des opinions positives et négatives sur le niveau de la demande, a enregistré un rebond spectaculaire pour le troisième trimestre, signe que le retournement du marché est bien engagé.

Les prêteurs ont vu juste

La jauge n'avait plus atteint ce niveau depuis l'automne 2020, au lendemain du premier confinement. L'année suivante, la fin de la crise sanitaire s'était accompagnée de records dans la distribution de crédits. L'inflation, puis la hausse des taux décidée par les banques centrales pour refroidir la machine avaient ensuite provoqué un effondrement du marché des prêts au logement. Et l'opinion des banques sur l'état du marché avait basculé en terrain négatif de la mi-2021 à la fin 2023. Auparavant, il faut remonter au printemps 2016 pour retrouver un tel niveau d'optimisme, lorsque la Banque centrale européenne (BCE) avait déclenché sa politique de taux faibles, voire négatifs. Cette politique, en place sur les six années suivantes, a inondé les marchés de liquidités, rendant le crédit immobilier particulièrement attractif.

Ainsi, tant en 2016 qu'en 2020, les attentes des banques sur l'évolution de la demande s'étaient confirmées dans les faits. Qu'en sera-t-il pour cette fin d'année 2024 ? Elle réunit quelques raisons de se montrer un peu plus optimiste qu'au premier trimestre, marqué par un repli historique du crédit et une production presque divisée par deux.

Les ménages se trouvent immobilisés par la hausse des taux de crédit, et des biens dont les prix ont certes diminué par endroits, mais pas au point de relancer le marché. Quant au marché du neuf, il vit une crise profonde, grippé notamment par la hausse des coûts sur les chantiers et une chute du nombre de permis de construction.

C'est sur le front bancaire que l'horizon se dégage un peu : sur le plan des conditions de financement, les taux des crédits ont bel et bien entamé leur décrue. Les taux moyens (toutes durées confondues) sont retombés à 3,66 % à fin juin, après avoir atteint un pic à 4,20 % à la fin 2023, selon le dernier baromètre Crédit Logement/CSA.

Les incertitudes persistent

Sur le fond, le besoin de logement se fait sentir à l'automne (recherche de logement étudiant, relogement lié à une mutation professionnelle…), l'hiver et l'été constituant des périodes des plus creuses. La production de prêts avait donné des signes encourageants avant la trêve estivale, avec une hausse de 12 % entre le premier et le deuxième trimestre, selon ce même baromètre.

Mais dans le même temps des motifs d'inquiétude demeurent. Les anticipations des banques concernant le crédit aux entreprises – signe de la santé économique du pays – restent plutôt molles, tandis que les incertitudes politiques demeurent, entraînant une absence de visibilité sur la politique du logement.

Enfin, si la machine à prêter se dégrippe un peu, elle ne profite pas à tout le monde : d'autres chiffres de la Banque de France suggèrent une segmentation très forte entre les 10 % de clients les mieux lotis, ayant continué à emprunter très bon marché (les taux sont passés de 0,7 % à 1,4 % entre 2021 et aujourd'hui). A l'inverse, les 10 % les moins bien traités les ont vus passer de 1,4 % à 4,3 %. ■

2024 s'annonce comme une bonne année pour les firmes de trading

TRADING

Les firmes de trading ont connu une première moitié de l'année favorable pour leurs résultats et le développement de leurs activités.

Nessim Aït-Kacimi

Près d'une firme de trading sur deux a enregistré un meilleur premier semestre qu'il y a un an. Telle est la conclusion du sondage réalisé avant l'été auprès d'une centaine d'entre elles par le consultant Acuiti et Avelacom, spécialisé dans les infrastructures de marché.

Ce sont surtout les firmes de trading quantitatives – et notamment celles des traders haute fréquence (THF), les automates ultrarapides – qui ont enregistré les meilleurs résultats. Les acteurs européens et asiatiques ont généralement fait mieux que leurs homologues américains, confrontés à une très forte concurrence outre-Atlantique.

Elle exerce une pression à la hausse sur les salaires et complique les recrutements des profils expérimentés. Au premier semestre, le résultat avant impôt (Ebitda) de Virtu, une firme de THF cotée à Wall Street, a augmenté de 28 % par rapport à 2023. Le gain semestriel est de 55 % pour Flow Traders, une société de trading hollandaise. Jane Street, spécialisé dans le trading des ETF (fonds cotés en Bourse), s'était distingué en enregistrant des revenus nets de trading de 4,4 milliards de dollars sur les trois premiers mois de l'année (+100 % par rapport au premier trimestre de 2023), selon le « Financial Times ». Le numéro 1 du secteur, la firme de trading de Ken Griffin, Citadel Securities, a aussi connu un début d'année en fanfare, engrangeant 2,3 milliards de dollars en trois mois, d'après l'agence Bloomberg.

Sur les six premiers mois de l'année, les firmes de trading ont réalisé de bonnes performances sur la plupart des classes d'actifs (actions, matières premières, taux) à l'exception des monnaies. Mais le regain de volatilité et de volumes cet été sur certaines paires de devises (dollar-yen…) devrait être profitable.

Intelligence artificielle

Le lancement des ETF sur le bitcoin à Wall Street en début d'année a généré une activité et des opportunités nouvelles, exploitées par les traders. Grâce à leur volatilité élevée, les cryptos ont été la classe d'actifs la plus profitable pour les firmes présentes sur ce segment.

40 % des firmes de trading utilisent déjà l'intelligence artificielle (IA) et un tiers passe en revue ces outils pour améliorer la performance de leurs algorithmes et donc leur capacité à gagner de l'argent. L'IA aide à analyser plus de données et plus rapidement, en améliorant ainsi leur capacité à prévoir les cours et à s'adapter aux nouvelles conditions de marché.

Les firmes utilisent une catégorie de l'IA, le machine learning ou apprentissage automatique. Leurs automates apprennent de leurs erreurs de prévision ou d'exécution pour s'améliorer d'eux-mêmes.

Les plus rapides des traders, les traders haute fréquence, sont focalisés sur l'état du marché (volumes, volatilité, risques, cours) à une échelle infime (millionième de seconde). Consommatrices de technologie de pointe, ces firmes (Jump Trading, Virtu, IMC, Optiver, Tower….) sont en quête de nouveaux avantages par rapport à leurs concurrents. Après la vitesse d'exécution, la qualité de leurs algorithmes et de leurs chercheurs développeurs est au cœur de la bataille mondiale du trading. ■

Sinistres climatiques : l'envolée du coût des assurances inquiète

ASSURANCE

Un rapport d'Actuaries Institute révèle que 15 % des Australiens n'ont plus les moyens d'assurer leur propriété tant les primes ont augmenté.

Rémy Videau

Derrière ses paysages paradisiaques, l'Australie est un pays qui subit de plein fouet le réchauffement climatique. Depuis plusieurs années, les feux de forêt et la montée des eaux menacent plusieurs zones de l'île. Dans ce contexte, le coût des assurances habitation augmente jusqu'à devenir insoutenable pour une partie de la population.

Selon un rapport publié par Actuaries Institute, près de 15 % des Australiens n'ont plus les moyens d'assurer leur propriété tant les primes ont augmenté. On dit que leur assurance les place dans une situation de « stress financier », c'est-à-dire que les primes représentent plus de quatre semaines de revenus. Au total, ils sont 1,6 million de foyers dans cette situation, un chiffre en progression de 30 % par rapport à l'an dernier.

La problématique risque de s'amplifier dans les prochaines décennies. Le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud a publié un rapport prévoyant les conséquences de la montée des eaux et de la hausse des températures jusqu'en 2100. Cet état du sud-est de l'Australie où 80 % de la population vit à moins de 50 kilomètres du littoral pourrait être fortement touché par les inondations.

Même les plus grandes villes comme Sydney pourraient être menacées, d'après le rapport. Ainsi, le nombre de foyers potentiellement touchés par les sinistres climatiques devrait grimper dans les années à venir. Et l'augmentation de ce risque devrait continuer de jouer sur les tarifs des assureurs.

L'Australie n'est pas le seul pays dans lequel ce phénomène s'observe. D'après l'institut Swiss Re, la charge climatique a dépassé la barre des 100 milliards de dollars pour la quatrième année d'affilée en 2023, à 108 milliards de dollars (99,8 milliards d'euros).

La tendance s'est poursuivie sur l'année 2024. Les pertes assurées mondiales liées aux catastrophes naturelles se sont élevées à 60 milliards de dollars au premier semestre. Ce chiffre est de 62 % supérieur à la moyenne des dix dernières années.

Cette spectaculaire augmentation s'explique par la hausse du nombre d'événements de petite à moyenne intensité, tout particulièrement les orages violents qui représentent 70 % des pertes assurées mondiales. Sous cette dénomination sont inclus la grêle, les vents violents et les tornades. Des tempêtes particulièrement destructrices aux Etats-Unis, où elles ont chacune causé un minimum de 1 milliard de dollars de dégâts.

Désengagements

En France, les sinistres climatiques de l'année 2023 ont coûté 6,5 milliards d'euros aux assureurs. Un montant record qui s'explique par le nombre croissant de tempêtes, d'inondations, mais aussi de maisons fragilisées par la sécheresse. Pendant les années 2010, cette facture atteignait en moyenne 3,7 milliards d'euros. Elle ne s'élevait qu'à 2,7 milliards dans les années 2000.

Devant ce risque croissant, les assureurs réagissent de plusieurs manières. Si certains rehaussent leurs prix, d'autres font le choix d'abandonner le marché. Ces désengagements entraînent une augmentation du reste à charge des assureurs.

Ce fut notamment le cas en Californie l'année dernière, lorsque sept des douze grands groupes américains ont renoncé à assurer des logements dans l'Etat. Outre la multiplication des catastrophes climatiques, les assureurs ont dénoncé la hausse de certains matériaux qui amplifie le coût de la réparation des sinistres.

Pour contrer ce phénomène, plusieurs Etats américains touchés légifèrent. Leur objectif est de réduire les coûts des litiges pour soulager la rentabilité des assureurs privés. Le Parlement de Floride a notamment voté une loi supprimant le système de « cession des prestations » qui permettait à un assuré de céder son sinistre à un prestataire chargé de récupérer des fonds. ■

Les chiffres clés

6,5
MILLIARDS D'EUROS
Le coût des sinistres climatiques pour les assureurs en France en 2023.

99,8
MILLIARDS D'EUROS
La charge climatique à l'échelle mondiale, selon Swiss Re Institut.

Le Kazakhstan revient sur ses promesses de production d'uranium

- Le pays a revu à la baisse ses prévisions d'extraction.
- En cause, notamment, des retards dans la construction de mines.

MATIÈRES PREMIÈRES

Etienne Goetz

Alerte sur la production d'uranium au Kazakhstan. A l'occasion de ses résultats semestriels, la compagnie d'Etat Kazatomprom, premier producteur au monde de métal fissile, a annoncé qu'elle n'atteindrait pas ses objectifs de production pour 2025. Elle produira entre 25.000 et 26.500 tonnes d'uranium contre 30.500 à 31.500 initialement prévu, a mis en garde le groupe en fin de semaine. « *L'incertitude concernant l'approvisionnement en acide sulfurique pour 2025 et les retards dans la construction des mines pour de nouveaux gisements nécessitent de réévaluer nos plans pour l'an prochain* », a justifié Meirzhan Yussupov, directeur général de Kazatomprom.

L'essentiel de cette baisse est lié au projet Budenovskoye qui accumule les retards, notamment dans la montée en puissance de la production. En 2025, la mine ne devrait extraire que 1.300 tonnes contre 4.000 tonnes selon les plans initiaux. Par ailleurs, le manque d'acide sulfurique a des effets directs sur toute la production car il est incontournable pour capter l'uranium dans le sous-sol kazakh. Cette matière chimique se fait rare en raison du retard pris dans la construction de certaines usines et de la concurrence de l'industrie des engrais, gourmande en acide elle aussi. Enfin, les restrictions commerciales perturbent aussi l'approvisionnement des groupes miniers.

L'acide sulfurique est indispensable pour extraire de l'uranium au Kazakhstan, où l'on recourt à des méthodes « non conventionnelles ». Dans une mine à ciel ouvert classique, le minerai contenant de l'uranium est collecté puis la roche est broyée avant d'être attaquée à l'acide pour concentrer le métal. La solution est ensuite traitée jusqu'à obtenir de l'uranium plus ou moins pur.

Des réserves pour livrer les clients

Mais dans le pays d'Asie centrale, le métal est capté par lixiviation in situ (in situ leaching). Ce procédé consiste à sauter l'étape mécanique, de collecte et de broyage du minerai. L'acide est directement injecté par un puits dans le gisement et récupéré un peu plus loin. En traversant la roche il dissout l'uranium qui s'y trouve. La solution acide est ensuite traitée jusqu'à obtenir du « yellowcake », de l'uranium sous une forme de poudre jaune, qui doit être encore enrichi pour devenir du combustible.

Malgré ses déboires, Kazatomprom se montre rassurant pour ses clients et garantit qu'ils seront livrés. Ses stocks ont certes fondu de 20 %, à 6.132 tonnes, mais le groupe a toujours « *des réserves à des niveaux suffisants pour honorer tous ses engagements commerciaux en 2025* ». De leur côté, les groupes rivaux ont profité des difficultés du leader kazakh. Le canadien Cameco a pris 6,8 % à la Bourse de Toronto. Nexgen Energy a gagné jusqu'à 11 % et Denison Mines a bondi de 16 %.

Le Kazakhstan représente 40 % de l'offre mondiale et Kazatomprom 20 %. Cette annonce risque de faire grimper encore un peu plus les prix de la livre d'uranium. Cette dernière a vu son cours tripler entre 2021 et 2024 pour atteindre 82 dollars, après être brièvement passée au-dessus de 100 dollars. Le marché risque d'être d'autant plus sous tension que les pays disposant d'une flotte de réacteurs nucléaires se sont engagés à tripler leurs capacités de production d'ici à 2050 dans le cadre la transition énergétique. La France a relancé un programme de construction, les Etats-Unis veulent prolonger leurs centrales et la Chine vient de valider la construction de 11 réacteurs. Les opérateurs de centrales nucléaires disposent d'amples stocks d'avance, plusieurs années, leur permettant de ne pas faire face à des pénuries et de lisser les prix d'achat. La hausse des cours n'aura donc que très peu d'effets sur les coûts de production. ■

Les principaux producteurs d'uranium dans le monde

En tonnes, en 2022 (en % du total)

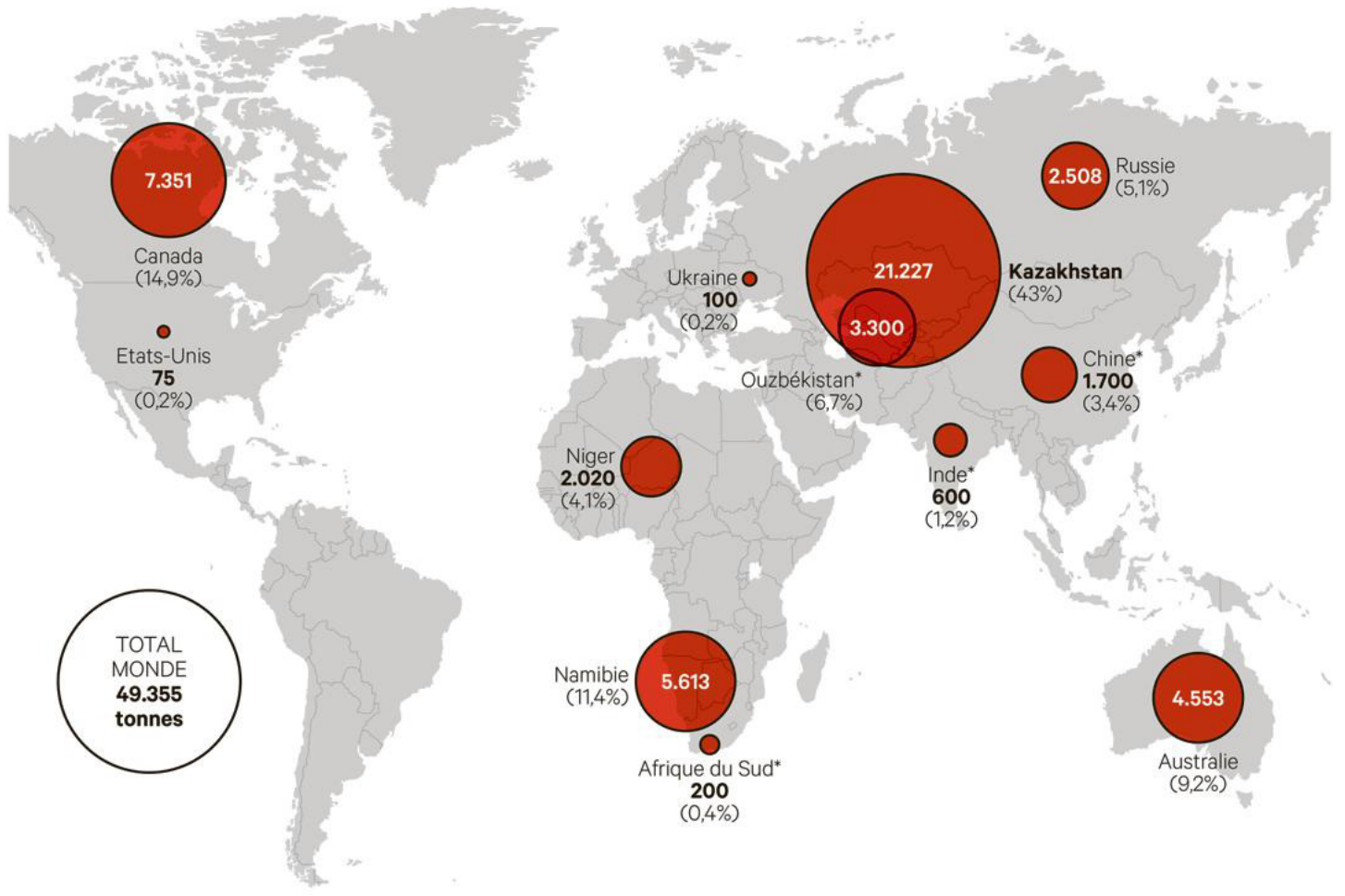

*ESTIMATION

«LES ÉCHOS» / SOURCE : WORLD NUCLEAR ASSOCIATION

L'Australie bloque un projet de mine d'uranium sur une terre aborigène

Le gouvernement australien a décidé de ne pas renouveler le permis d'extraction d'Energy Resources of Australia sur le gisement de Jabiluka, situé sur une terre appartenant au peuple Mirrar.

L'Australie a beau être une terre on ne peut plus favorable à l'extraction minière, le projet porté par Energy Resources of Australia (ERA) a franchi la ligne rouge. Fin juillet, le gouvernement australien a bloqué le renouvellement du permis minier visant à exploiter Jabiluka, l'un des plus grands gisements d'uranium sur les terres appartenant au peuple aborigène Mirrar, à la lisière du parc national de Kakadu.

Par cette décision, les autorités ont mis un terme définitif au conflit qui entourait ce gisement. Déjà à la fin des années 1990, l'opposition farouche des communautés locales à un projet de mine d'uranium avait poussé le gouvernement à stopper toute exploration. Mais avec le regain d'intérêt du nucléaire dans le monde et la hausse des prix, Energy Resources of Australia – détenue à 86 % par Rio Tinto – a déposé une demande de renouvellement pour démarrer l'extraction. Face à la colère immédiate du peuple Mirrar, le gouvernement du Territoire du Nord a toutefois annoncé qu'il ne renouvellerait pas le permis et qu'il allait donner le statut de « *terre de réserve* » à la zone concernée pour empêcher toute autre compagnie minière de développer un projet. Cette autorité locale dit avoir pris la décision sur les conseils du pouvoir central de Canberra.

> Le gouvernement du Territoire du Nord a annoncé qu'il allait donner le statut de « terre de réserve » à la zone concernée pour empêcher toute autre compagnie minière de développer un projet.

Le Premier ministre Anthony Albanese a d'ailleurs lui-même insisté sur le fait « [qu'il n'y aurait] *jamais de mine à Jabiluka* ». « *Cette magnifique région de l'Australie abrite des œuvres d'art rupestres parmi les plus anciennes du monde* », a-t-il affirmé. Le site convoité sera intégré au parc national de Kakadu. Le groupe ERA regrette cette décision, tandis que son actionnaire Rio Tinto est satisfait que la volonté du peuple Mirrar ait été respectée. Il faut rappeler que le géant minier a été marqué au fer rouge par la destruction accidentelle d'un site aborigène, Juukan Gorge, vieux de 50.000 ans et d'une valeur culturelle et historique inestimable. Le scandale a coûté très cher en réputation et en valorisation boursière au groupe minier. Le patron de l'époque a été contraint à la démission.

Le débat sur le nucléaire relancé

La controverse autour de cette mine d'uranium est d'autant plus importante que l'Australie vient de rouvrir le débat sur la place du nucléaire dans le mix énergétique national. Le parti conservateur a promis de lancer la construction de réacteurs pour remplacer les centrales à charbon s'il remportait les prochaines élections.

Cela permettrait selon la formation politique d'atteindre la neutralité carbone sans alourdir la facture d'électricité car il n'y aurait pas de surcoût lié aux infrastructures du projet 100 % renouvelables porté par les travaillistes. L'Australie est l'un des rares pays industrialisés à ne pas avoir de centrales nucléaires alors même qu'elle détient d'importantes réserves d'uranium. — ***E. Go***

euronext

SÉANCE DU 26 - 08 - 2024
CAC 40 : 7590,37 (0,18 %) NEXT 20 : 10989,81 (0,18 %)
CAC LARGE 60 : 8169,64 (0,18 %)
CAC ALL-TRADABLE : 5625,52 (0,17 %)
DATE DE PROROGATION : 27 AOÛT

A : Indicateur acompte, solde ou total du dividende. **BPA** : Bénfice par action. **PER** : Price Earning Ratio. Les plus hauts et plus bas ajustés sont sur l'année civile. Les valeurs classées par ordre alphabétique sont regroupées en trois classes de capitalisation signalées par les lettres **A** pour les capitalisations supérieures à 1 milliard d'euros, **B** pour les capitalisations comprises entre 1 milliard d'euros et 150 millions d'euros et **C** pour les capitalisations inférieures à 150 millions d'euros. ■ : Valeurs de l'indice CACNext20. ◆ : Valeurs de l'indice CACLarge60. ▲ : Valeurs de l'indice CACMid60. △ : Valeurs de l'indice CACSmall. Les bénéfices par action : source FacSet JCF Estimates.

CAC 40

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV		OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
ACCOR (AC) ◆	**A**	37,03 432995	**37,32** 37,49	**+ 0,59** + 3,15	**+ 7,86** 43,74	
FR0000120404	05/06/24 1,18	243.622.860	37,03	+ 15,4	31,73	3,16
AIR LIQUIDE (AI) ◆	**A**	165,56 169975	**166,18** 166,52	**+ 0,16** - 0,68	**+ 3,79** 179,473	
FR0000120073	20/05/24 3,2	578.131.063	165,12	+ 12,26	150,618	1,93
AIRBUS GROUP (AIR) ◆	**A**	140,86 366350	**141,14** 141,52	**+ 0,24** + 7,82	**+ 0,97** 172,78	3,4 41,57
NL0000235190	16/04/24 2,38	792.283.683	140,14	+ 8,67	126,66	1,98
ARCELORMITTAL (MT) ◆	**A**	20,9 1675983	**21,01** 21,07	**+ 0,77** + 1,3	**- 18,17** 26,95	
LU1598757687	16/05/24 0,2	852.809.772	20,85	- 12,73	18,435	
AXA (CS) ◆	**A**	33,81 1233755	**33,95** 34	+ 4,53	**+ 15,12** 35,19	
FR0000120628	30/04/24 1,98	2.200.619.258	33,79	+ 23,93	29,04	5,83
BNP PARIBAS (BNP) ◆	**A**	61,5 824515	**61,45** 61,75	**+ 0,05** - 4,67	**- 1,82** 73,08	
FR0000131104	21/05/24 4,6	1.130.810.671	61,15	+ 5,39	53,08	7,49
BOUYGUES (EN) ◆	**A**	32,01 229263	**31,93** 32,09	**- 0,53** - 1,36	**- 6,42** 38,26	
FR0000120503	30/04/24 1,9	379.243.267	31,89	+ 2,05	29,82	5,95
CAP-GEMINI (CAP) ◆	**A**	182,75 85195	**183,25** 183,65	**+ 0,38** - 2,97	**- 2,91** 227,4	
FR0000125338	29/05/24 3,4	172.608.113	182,55	+ 12,73	170,15	1,86
CARREFOUR (CA) ◆	**A**	14,255 461085	**14,29** 14,35	**+ 0,21** + 2,77	**- 13,73** 16,92	
FR0000120172	28/05/24 0,87	677.969.188	14,235	- 21,53	13,14	6,09
CREDIT AGRICOLE (ACA) ◆	**A**	13,725 1875947	**13,695** 13,75	**- 0,15** - 1,37	**+ 6,56** 15,925	
FR0000045072	29/05/24 1,05	3.025.902.350	13,645	+ 19,44	12,118	7,67
DANONE (BN) ◆	**A**	60,74 598558	**61,24** 61,24	**+ 0,69** + 3,73	**+ 4,36** 63,8	
FR0000120644	03/05/24 2,1	679.553.991	60,74	+ 14,45	56,14	3,43
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆	**A**	34,2 426077	**34,2** 34,36	**- 0,15** - 1,89	**- 22,69** 48,875	
FR0014003TT8	27/05/24 0,23	1.338.435.363	34,08	- 4,22	32,25	0,67
EDENRED (EDEN) ◆	**A**	38,23 184382	**38,08** 38,4	**- 0,55** + 1,36	**- 29,66** 58,76	
FR0010908533	10/06/24 1,1	249.588.059	38	- 35,17	34,7	2,89
ENGIE (ENGI) ◆	**A**	15,465 3592874	**15,585** 15,625	**+ 0,48** + 7,97	**- 2,09** 16,64	1,21 12,92
FR0010208488	02/05/24 1,43	2.435.285.011	15,46	+ 5,35	13,07	9,18
ESSILORLUXOTTICA (EL) ◆	**A**	214,7 193673	**214,4** 216,2	**- 0,23** + 3,52	**+ 18,06** 216,2	
FR0000121667	06/05/24 3,95	457.318.291	214,2	+ 23,19	172,82	1,84
EUROFINS SCIENT. (ERF) ◆	**A**	52,68 174453	**52,12** 52,9	**- 0,15** - 2,83	**- 11,63** 62,1	
FR0014000MR3	03/07/19 2,45	190.742.750	52	- 6,7	39,47	0,96
HERMES INTL (RMS) ◆	**A**	2194 21354	**2192** 2211	**- 0,14** + 5,64	**+ 14,24** 2436	
FR0000052292	02/05/24 21,5	105.569.412	2188	+ 16,4	1788,8	0,98
KERING (KER) ◆	**A**	260,3 121471	**260,1** 261,65	**+ 0,04** - 8,48	**- 34,81** 438,6	
FR0000121485	02/05/24 9,5	123.420.778	259,65	- 46,66	246,7	3,65
L.V.M.H. (MC) ◆	**A**	681,5 144375	**682** 686	**+ 0,13** + 2,85	**- 7,03** 886,4	
FR0000121014	23/04/24 7,5	500.141.700	680,9	- 13,15	611,5	1,1
LEGRAND (LR) ◆	**A**	99,06 174184	**99,64** 99,86	**+ 0,46** + 6	**+ 5,89** 104,9	
FR0010307819	31/05/24 2,09	262.245.733	99	+ 11,8	88,44	2,1
L'ORÉAL (OR) ◆	**A**	394,5 144111	**395,3** 396,2	**+ 0,23** - 0,88	**- 12,28** 461,85	
FR0000120321	26/04/24 6,6	534.955.898	393,5	- 1,53	374	1,67
MICHELIN (ML)	**A**	35,62 349296	**35,62** 35,89	**- 0,08** - 2,33	**+ 9,74** 38,52	
FR001400AJ45	22/05/24 1,35	714.958.226	35,6	+ 25,33	30,06	3,79
ORANGE (ORA) ◆	**A**	10,255 3626631	**10,32** 10,35	**+ 0,44** + 0,49	**+ 0,16** 11,37	
FR0000133308	04/06/24 0,42	2.660.056.599	10,255	+ 0,57	9,192	4,07
PERNOD-RICARD (RI) ◆	**A**	126,55 187464	**127** 127,8	**+ 0,48** - 0,59	**- 20,5** 164,55	
FR0000120693	17/07/24 2,35	253.328.748	126,1	- 34,27	119,95	1,85
PUBLICIS GROUPE (PUB) ◆	**A**	96,58 85471	**96,94** 97,1	**+ 0,29** - 1,12	**+ 15,4** 108,4	
FR0000130577	01/07/24 3,4	268.723.468	96,58	+ 36,04	83,16	3,29
RENAULT (RNO) ◆	**A**	43 383290	**43,27** 43,56	**+ 0,23** - 1,23	**+ 17,25** 54,54	
FR0000131906	22/05/24 1,85	295.722.284	42,9	+ 18,86	33,265	4,28
SAFRAN (SAF) ◆	**A**	196,45 115709	**196,6** 196,8	**- 0,25** - 3,34	**+ 23,29** 218,9	
FR0000073272	28/05/24 2,2	427.260.541	195,5	+ 35,49	156,68	1,12
SAINT-GOBAIN (SGO) ◆	**A**	77,7 311781	**78,04** 78,34	**+ 0,41** - 1,96	**+ 17,07** 82,76	
FR0000125007	10/06/24 2,1	504.005.802	77,58	+ 34,46	61,27	2,69
SANOFI (SAN) ◆	**A**	100,06 1107935	**100,82** 101,22	**+ 0,48** + 4,13	**+ 12,32** 101,22	
FR0000120578	13/05/24 3,76	1.268.607.152	99,99	+ 2,14	84,93	3,73
SCHNEIDER ELECTRIC (SU) ◆	**A**	227,1 254696	**226** 227,7	**- 0,4** + 2,94	**+ 24,33** 239	
FR0000121972	28/05/24 3,5	575.627.026	225,9	+ 44,39	171,1	1,55
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (GLE) ◆	**A**	21,5 1202844	**21,36** 21,56	**- 0,54** -10,81	**- 11,09** 27,95	
FR0000130809	27/05/24 0,9	812.035.548	21,36	- 17,58	19,37	4,21
STELLANTIS NV (STLAP)	**A**	14,992 1404419	**14,938** 15,052	**- 0,16** - 7,64	**- 29,35** 27,345	
NL0015000109	22/04/24 1,32	3.023.129.879	14,914	- 10,64	13,694	10,38
STMICROELETRONICS (STMPA) ◆▲		28,195 1306379	**27,905** 28,23	**- 0,73** - 9,16	**- 38,32** 45,815	0,23 122,79
NL0000226223	24/06/24 0,08	911.281.920	27,835	- 34,25	25,9	0,32
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆	**A**	105,6 75199	**105,55** 105,85	- 0,28	**- 20,07** 153,8	
FR0000051807	28/05/24 3,85	60.738.823	103,65	- 11	80,76	3,65
THALES (HO) ◆	**A**	148,65 45498	**148,65** 149,3	**+ 0,24** + 3,16	**+ 10,97** 174,5	
FR0000121329	21/05/24 2,6	210.210.140	148,5	+ 12,02	131,45	1,75
TOTALENERGIES (TTE) ◆	**A**	62,36 2112563	**62,86** 63,13	**+ 1,13** + 1,17	**+ 2,05** 70,11	
FR0000120271	19/06/24 0,79	2.397.679.661	62,15	+ 9,67	57,45	1,26
UNIBAIL-R/WFD (URW)	**A**	71,82 214453	**72,7** 73,2	**+ 1,25** + 7,48	**+ 8,64** 82,16	
FR0013326246	14/05/24 2,5	139.364.104	71,7	+ 54,65	63,96	3,44
VEOLIA ENV. (VIE) ◆	**A**	29,4 490104	**29,45** 29,55	**- 0,2** + 1,9	**+ 3,12** 31,6	
FR0000124141	08/05/24 1,25	726.148.514	29,4	+ 4,95	26,47	4,24
VINCI (DG) ◆	**A**	106,8 240763	**106,75** 107,15	**- 0,09** - 1,2	**- 6,11** 120,62	
FR0000125486	23/04/24 3,45	588.519.218	106,55	+ 4,31	97,44	3,23
VIVENDI (VIV) ◆	**A**	9,89 1354166	**9,96** 10,01	**+ 0,71** + 0,46	**+ 2,94** 11,17	
FR0000127771	30/04/24 0,25	1.029.918.125	9,886	+ 21,73	9,026	2,51

SRD

VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DATE DÉTACH. COUPON / DIV		OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
AB SCIENCE (AB) △	**B**	0,98 11882	**0,98** 0,98	- 5,04	**- 72,43** 4,465	
FR0010557264		52.375.019	0,972	- 64,94	0,88	
ABC ARBITRAGE (ABCA) △	**B**	4,25 24900	**4,275** 4,285	**+ 1,54** + 8,23	**- 11,03** 4,87	
FR0004040608	23/04/24 0,1	59.608.879	4,24	- 29,22	3,58	
ABIVAX (ABVX) △	**B**	10,26 8571	**10,42** 10,42	**+ 0,19** - 7,13	**+ 6,11** 15,42	
FR0012333284		63.276.925	10,26	- 38,71	9,35	
ABIONYX PHARMA SA (ABNX) △	**B**	1,31 9986	**1,292** 1,316	**- 1,22** + 4,36	**+ 0,31** 1,482	
FR0012616852		34.931.012	1,282	+ 7,67	0,91	
ADOCIA (ADOC) △	**B**	5,8 87172	**5,78** 6,09	**+ 0,17** - 9,97	**- 49,91** 12,4	
FR0011184241		15.043.513	5,78	- 54,2	5,11	
AÉROPORTS DE PARIS (ADP) ◆	**A**	116,8 27300	**117,1** 117,8	**+ 0,34** - 4,02	**- 0,09** 133,2	
FR0010340141	10/06/24 3,82	98.960.602	116,8	- 1,6	109,6	3,26
AIR FRANCE-KLM (AF) ■	**A**	7,66 634574	**7,66** 7,686	**+ 0,21** - 8,07	**- 43,64** 13,828	
FR001400J770		262.769.869	7,558	- 44,99	7,412	
AKWEL (AKW) △	**B**	10,34 2490	**10,28** 10,42	**- 0,58** - 3,38	**- 36,39** 17,44	
FR0000053027	03/06/24 0,3	26.741.040	10,22	- 32,37	9,83	2,92
AYVENS (AYV) ▲	**A**	6,265 129512	**6,165** 6,295	**- 1,2** - 0,96	**- 4,34** 7,51	
FR0013258662	31/05/24 0,47	816.960.428	6,165	- 32,66	5,11	7,62
ALPES (CIE DES) (CDA) △	**B**	13,8 43440	**13,84** 14	**+ 1,32** + 4,53	**- 1,98** 16,28	
FR0000053324	20/03/24 0,91	50.622.242	13,76	+ 7,62	12,32	5,78
ALTAREA (ALTA) ▲	**A**	103 4757	**101,4** 104,4	**- 1,93** + 5,52	**+ 26,75** 111,8	
FR0000033219	11/06/24 8	21.893.754	101,4	+ 16,96	66,8	
ALSTOM (ALO) ■◆	**A**	18,34 641648	**18,43** 18,475	**+ 0,55** + 2,39	**+ 51,31** 19,88	
FR0010220475	17/07/23 0,25	461.509.585	18,25	- 27,21	10,66	
ALTAREIT (AREIT)	**B**	4,50 1	**4,50** 4,50		 4,80	
FR0000039216		1.750.487	4,50	- 16,67	4,40	
ALTEN (ATE) ▲	**A**	99,75 11979	**99,65** 100,1	- 1,92	**- 25,97** 146,9	
FR0000071946	24/06/24 1,5	35.209.501	99,2	- 20,72	92,15	1,51
AMUNDI (AMUN) ▲ **EX-DS 15/03/17**	**A**	67,15 49589	**67,4** 67,95	**+ 0,6** + 0,97	**+ 9,42** 72,35	
FR0004125920	03/06/24 4,1	204.647.634	67,05	+ 27,17	58,75	6,08
ANTIN INFRA PARTNERS (ANTIN) ▲▲	**A**	12,38 7518	**12,28** 12,42	**- 1,6** - 0,16	**- 10,89** 17,28	
FR0014005AL0	17/06/24 0,39	179.193.288	12,2	- 7,39	10,1	3,18
ARAMIS (ARAMI)	**A**	5,38 42910	**5,34** 5,47	**- 0,74** +16,47	**+ 22,76** 5,53	
FR0014003U94		82.856.671	5,28	+ 34,17	3,3	
ARGAN (ARG)	**A**	77,5 2098	**78,2** 78,3	**+ 0,9** + 1,03	**- 8,22** 86,1	
FR0010481960	27/03/24 3,15	25.402.673	77,4	+ 4,97	70,7	
ARKEMA (AKE) ■◆	**A**	81,5 36402	**81,8** 82,1	**+ 0,43** - 2,04	**- 20,58** 104,4	
FR0010313833	17/05/24 3,5	75.043.514	80,85	- 12,34	76,7	4,28
ARTMARKET.COM (PRC) △	**C**	4,6 2484	**4,56** 4,65	**- 2,56** - 2,98	**- 10,06** 6,15	
FR0000074783		6.651.515	4,56	- 31,33	4,11	
ASSYSTEM (ASY) **OPA 24/11/17**	**B**	51 8570	**51,6** 52,2	**+ 1,38** + 5,41	**+ 4,24** 61,2	
FR0000074148	10/07/24 5,5	15.668.216	51	+ 15,96	44,45	10,66
ATOS SE (ATO)	**A**	0,83 634804	**0,831** 0,845	**+ 0,17** -10,39	**- 88,21** 7,83	
FR0000051732	14/05/21 0,9	112.136.778	0,83	- 87,49	0,637	
AUBAY (AUB) △	**C**	36 3622	**35,75** 36,1	**- 0,42** - 3,77	**- 14,17** 47,35	
FR0000063737	17/05/24 0,7	13.064.446	35,5	- 13,54	33,9	1,96
AVENIR TELECOM (AVT)	**C**	0,092 26629	**0,092** 0,093	**+ 2,44** - 8,71	**- 19,55** 0,198	
FR001400CFI7			0,091	- 48,38	0,074	
AXWAY SOFTWARE (AXW) △	**B**	23 4217	**23,3** 24,3	**+ 1,75** + 5,91	**- 11,74** 30,9	
FR0011040500	05/06/23 0,4	21.633.597	23	- 2,1	20	
BAINS MER MONACO (BAIN)	**B**	105,5 1054	**107** 108	**+ 1,91** + 3,38	**+ 4,9** 111	
MC0000031187	10/10/23 1,2	24.516.661	102,5	- 3,6	93,4	1,12
BALYO (BALYO) △	**C**	0,59 4894	**0,595** 0,597	**+ 0,85** + 2,76	**- 28,23** 0,839	
FR0013258399		34.356.767	0,535	- 29,08	0,441	
BASTIDE LE CONFORT (BLC) △	**C**	21,9 2771	**22,3** 22,3	**+ 2,77** + 9,31	**- 16,79** 28	
FR0000035370	07/01/22 0,27	7.358.328	21,75	- 18,46	13,8	
BELIEVE (BLV) ▲	**A**	15 7968	**14,98** 15,52	**+ 5,2** + 8,87	**+ 42,67** 16,92	
FR0014003FE9		100.708.785	14,62	+ 61,95	8,79	
BÉNÉTEAU (BEN) ▲	**B**	9,48 53899	**9,36** 9,48	**- 1,16** + 2,18	**- 25** 14,38	
FR0000035164	12/06/24 0,73	82.789.840	9,25	- 32,08	7,95	7,8
BIC (BB) ▲	**A**	61 35654	**60,9** 61,2	**+ 1** + 5,55	**- 3,1** 71,5	
FR0000120966	10/06/24 2,85	42.270.689	60,6	+ 4,73	50,6	4,68
BIGBEN INT. (BIG) △	**C**	2,35 26760	**2,23** 2,35	**- 1,33** - 0,89	**- 35,55** 3,88	
FR0000074072	27/07/22 0,3	18.538.970	2,185	- 47,53	2,09	
BIOMÉRIEUX (BIM) ▲	**A**	103,5 50668	**103,5** 104	**+ 0,1** + 5,61	**+ 2,88** 108,9	
FR0013280286	07/06/24 0,85	118.361.220	103,3	+ 8,2	88,25	0,82
BOIRON (BOI) △	**A**	32 260	**32,85** 33	**+ 0,92** + 1,39	**- 18,32** 42,8	
FR0000061129	03/06/24 1,35	17.545.408	32	- 37,9	29,3	4,11
BOLLORÉ (BOL) ▲	**A**	5,85 251988	**5,89** 5,89	**+ 0,68** + 3,79	**+ 4,16** 6,425	
FR0000039299	25/06/24 0,05	2.852.174.816	5,84	+ 10,82	5,28	0,85
BONDUELLE (BON) △	**B**	6,9 28766	**6,77** 6,92	**- 1,88** +10,44	**- 38,12** 10,94	
FR0000063935	02/01/24 0,25	32.630.114	6,65	- 38,9	6	3,69
BUREAU VERITAS (BVI) ■◆	**A**	29,36 426751	**29,44** 29,62	**+ 0,34** + 2,01	**+ 28,73** 29,62	
FR0006174348	02/07/24 0,83	453.871.520	29,36	+ 20,75	22,52	2,82
CARMILA (CARM) △	**C**	17 18174	**17,08** 17,16	**+ 0,47** + 3,26	**+ 9,63** 18	
FR0010828137	29/04/24 1,2	142.441.073	17	+ 16,99	14,72	
CASINO GUICHARD (CO)	**A**	3,69 142440	**3,793** 3,83	**+ 3,39** + 4,61	**- 95,16** 80	
FR001400OKR3		395.740.444	3,68	- 98,91	2,71	
CATANA GROUP (CATG) △	**C**	5,1 33766	**5,17** 5,18	**+ 1,37** + 3,4	**- 9,62** 5,92	
FR0010193052	05/03/24 0,15	30.706.178	5,06	- 28,79	4,085	2,9
CEGEDIM (CGM)	**B**	12,7 2027	**12,65** 12,8	**- 0,78** - 3,44	**- 29,17** 18,8	
FR0000053506	29/06/22 0,5	14.097.155	12,65	- 38,59	11,3	
CHARGEURS (CRI) △	**C**	11,82 3870	**12** 12	**+ 0,84** +14,72	**+ 2,74** 13,3	
FR0000130692	02/05/23 0,54	24.862.314	11,82	+ 15,16	9,14	
CHRISTIAN DIOR (CDI) **EX D OP 08/06/17**	**A**	629,5 947	**630** 634,5	**+ 0,08** + 1,69	**- 10,95** 832,5	
FR0000130403	23/04/24 7,5	180.507.516	629	- 15,15	569	1,19
CLARANOVA SE (CLA) △	**B**	1,48 22703	**1,48** 1,48	**- 0,27** -14,65	**- 30,35** 3,05	
FR0013426004		57.206.910	1,454	- 15,72	1,37	
CLARIANE (CLARI) ▲	**A**	1,847 1062441	**1,914** 1,929	**+ 5,05** + 0,42	**- 20,38** 5,45	
FR0010386334	21/06/23 0,25	355.980.761	1,832	- 67,97	1,321	
COFACE (COFA) ▲	**A**	14,54 44072	**14,52** 14,6	**- 0,34** + 5,14	**+ 22,64** 15,95	
FR0010667147	22/05/24 1,3	150.179.792	14,5	+ 14,15	11,53	8,95
COVIVIO (COV) ▲	**A**	51,25 87197	**51,65** 51,75	**+ 1,47** +11,36	**+ 6,1** 51,75	
FR0000064578	19/04/24 3,3	111.623.468	51	+ 23,15	39,54	
DASSAULT AV. (AM)	**A**	187,7 20718	**187,8** 188,6	**- 0,74** + 3,53	**+ 4,8** 212,4	
FR0014004L86	20/05/24 3,37	78.595.561	185,9	+ 7,07	160,9	1,79
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆	**A**	34,2 426077	**34,2** 34,36	**- 0,15** - 1,89	**- 22,69** 48,875	
FR0014003TT8	27/05/24 0,23	1.338.435.363	34,08	- 4,22	32,25	0,67
DBV TECHNOLOGIES (DBV) △	**B**	0,845 5956	**0,841** 0,845	**+ 0,12** - 6,76	**- 54,52** 1,896	
FR0010417345		96.498.927	0,84	- 71,04	0,764	
DEEZER SA (DEEZR)	**2**	1,815 1396	**1,8** 1,815	**- 0,28** + 2,27	**- 15,29** 2,4	
FR001400AYG6		117.054.347	1,8	- 12,83	1,64	
DERICHEBOURG (DBG) △	**B**	5,06 66862	**5,03** 5,07	**- 0,59** + 5,32	**- 0,98** 5,295	
FR0000053381	14/02/24 0,16	159.397.489	5,01	+ 2,57	3,858	3,18
DMS (DGM) △	**C**	0,918 605	**0,934** 0,934	**+ 1,52** - 2,71	**- 17,71** 1,37	
FR0012202497		16.120.556	0,918	- 30,3	0,884	
EDENRED (EDEN) ◆	**A**	38,23 184382	**38,08** 38,4	**- 0,55** + 1,36	**- 29,66** 58,76	
FR0010908533	10/06/24 1,1	249.588.059	38	- 35,17	34,7	2,89
EIFFAGE (FGR) ■◆	**A**	93,38 70551	**93,28** 93,52	**- 0,15** - 0,34	**- 3,85** 107,75	
FR0000130452	20/05/24 4,1	98.000.000	93,12	+ 1,44	84,56	4,4
EKINOPS (EKI) △	**B**	3,48 4828	**3,49** 3,51	**+ 0,43** +16,92	**- 40,44** 5,94	
FR0011466069		26.994.049	3,465	- 51,05	2,82	
ELIOR (ELIOR) ▲	**B**	3,32 233060	**3,292** 3,38	**- 0,54** + 4,24	**+ 12,28** 3,98	
FR0011950732	07/04/20 0,29	253.611.809	3,292	+ 59,34	2,136	
ELIS (ELIS) ▲	**A**	21,64 110011	**21,62** 21,72	**- 0,55** + 1,03	**+ 14,45** 23,58	
FR0012435121	27/05/24 0,43	235.567.817	21,5	+ 24,75	18,08	1,99
EMEIS (EMEIS) ▲	**A**	8,97 167874	**9,014** 9,171	**+ 0,16** -33,48	**- 46,3** 17,979	
FR001400NLM4		160.723.308	8,83	- 91,98	8,45	
ERAMET (ERA) ▲	**B**	72 19272	**72,2** 73	**+ 0,28** -12,17	**+ 0,98** 114,5	
FR0000131757	04/06/24 1,5	28.755.047	71,25	- 3,54	58,5	2,08
ESSO (ES) △	**C**	126,8 10020	**129,8** 133	**+ 0,62** -13,12	**+136,65** 205	
FR0000120669	08/07/24 15	12.854.578	124	+147,24	48,98	11,56
EURAZEO (RF) ▲	**A**	71,9 44386	**72** 72,35	**+ 0,07** - 1,03	**+ 0,21** 86,75	
FR0000121121	14/05/24 2,42	76.081.874	71,45	+ 36,49	63,95	3,36
EUTELSAT COM. (ETL) ▲	**A**	4,464 44538	**4,512** 4,548	**+ 0,58** - 7,92	**+ 6,16** 4,96	
FR0010221234	17/11/22 0,93	475.178.378	4,462	- 16,44	3,382	
EXAIL TECHNOLOGIES (EXA) △	**B**	17,78 3675	**17,78** 17,8	**+ 0,23** + 6,98	**- 7,88** 24,6	
FR0000062671	23/06/21 0,32	17.424.747	17,52	- 11,32	15,7	
EXCLUSIVE NETWORKS (EXN)	**A**	23,05 10678	**23,15** 23,15	- 0,64	**+ 19,21** 23,7	
FR0014005DA7	05/07/22 0,2	91.670.286	23,05	+ 28,04	16,9	
EXOSENS PROM (EXENS)	**A**	19,9 24569	**19,462** 20,155	**- 1,95** -10,44	**- 2,69** 24,945	
FR001400Q9V2		50.782.552	19,462	- 2,69	18,86	
FDJ (FDJ) ▲	**A**	36,38 51409	**36,58** 36,58	**+ 0,33** + 3,45	**+ 11,39** 39,46	
FR0013451333	03/05/24 1,78	185.270.000	36,38	+ 12,28	30,7	4,87
PHAXIAM TX (PHXM)	**C**	1,75 12510	**1,74** 1,75	**- 0,57** - 9,38	**- 62,17** 4,7	
FR0011471135		60.751.054	1,68	- 64,6	1,68	
FNAC DARTY (FNAC) ▲	**A**	29,5 15364	**30,2** 30,4	**+ 2,72** + 0,17	**+ 9,82** 35,95	
FR0011476928	03/07/24 0,45	27.778.578	29,4	+ 5,67	23,1	1,49
FONCIÈRE LYONNAISE (FLY)	**A**	64,2 89	**64** 64,2	**- 0,31** + 0,31	**- 4,48** 72	
FR0000033409	18/04/24 2,4	42.950.800	63,6	- 5,33	62	
FORVIA (FRVIA) ■◆	**A**	9,678 380238	**9,716** 9,854	**+ 0,21** - 7,77	**- 52,42** 21,17	
FR0000121147	04/06/24 0,5	197.089.340	9,576	- 49,22	8,72	5,15
GECINA (GFC) ■◆	**A**	98,35 52031	**99,15** 99,5	**+ 0,97** +11,22	**- 9,95** 111,1	
FR0010040865	02/07/24 2,65	76.670.861	98,35	+ 4,87	85,15	
GENFIT (GNFT) ▲	**B**	3,95 50763	**3,905** 3,95	**- 0,51** - 3,7	**+ 10,31** 5,79	
FR0004163111		49.939

Prenez
les décisions qui feront la différence !

Abonnez-vous

abonnement.lesechos.fr

Les Echos
Prenez un temps d'avance

carnet

EN PARTENARIAT AVEC nomination
SMART DATA FOR BUSINESS PERFORMANCE

ENTREPRISES

FRENCHFOUNDERS
Fanny Sili
accède au poste de chief financial officer chez l'acteur de l'intermédiation business.

Fanny Sili, 35 ans, titulaire d'un master 2 finance d'Audencia Business School, a officié durant six ans chez Orangina Suntory France. Elle a ensuite été responsable contrôle de gestion au sein de H&H Group, puis CFO Asie pour la marque Tape à l'œil. Plus récemment, elle occupait le poste de CFO pour la marque de bijoux pour hommes Le Gramme.

PONANT
Thomas Romieu
est nommé directeur du digital et des systèmes d'information de Ponant, expert des voyages d'exploration de luxe.

Thomas Romieu, 57 ans, diplômé de l'IEP de Paris et de l'Essec, a débuté chez L'Oréal. Il a ensuite intégré Microsoft pour y être directeur marketing et directeur commercial des activités consumer & online. Il a rejoint LVMH en tant que directeur digital groupe, puis il a pris la direction générale de la transformation digitale de la filiale DFS. Plus récemment, il était directeur des produits digitaux du groupe Sanofi.

ICADE
Audrey Camus
est nommée directrice générale de la foncière du promoteur immobilier français, et membre du comité exécutif du groupe.

Audrey Camus, 48 ans, diplômée de l'ESTP, titulaire d'un DESS d'administration des entreprises à l'IAE de Paris, a démarré sa carrière chez Icade en 1998. Neuf ans plus tard, elle a intégré Covivio au poste de directrice de projets avant d'entrer au comité exécutif, en 2011, et de prendre la direction du développement. En 2019, elle est devenue vice-présidente développement et gestion d'actifs pour l'Europe d'Ivanhoe Cambridge.

RANDSTAD
Chris Connors
est nommé managing director de Randstad Digital France, partenaire technologique en transformation digitale.

Chris Connors, 57 ans, diplômé en économie de l'université du Sussex, fut responsable de l'Europe continentale chez Cable & Wireless entre 1998 et 2007. Directeur régional pour la France et le Benelux chez HCL pendant cinq ans, il a assumé les fonctions de vice-président et directeur régional de LTIMindtree entre 2013 et 2020. Depuis 2022, il travaillait chez Boldyn Networks où il était responsable du développement de l'entreprise en France.

ALSEI
Julie de Roujoux
accède à la présidence du groupe ALSEI, acteur sur les marchés de l'immobilier d'entreprise et de l'immobilier résidentiel.

Julie de Roujoux, 48 ans, ancienne élève de Polytechnique et de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées, est architecte DPLG. Après avoir œuvré dans le secteur public, elle a intégré Bouygues Immobilier en 2011. D'abord directrice de l'activité Rehagreen, elle est promue directrice régionale Ile-de-France Nord de l'activité logement avant de prendre la direction générale des partenariats. En 2018, elle est devenue directrice générale du pôle promotion immobilière du groupe Pichet. Depuis 2023, elle était directrice générale déléguée de Nexity immobilier résidentiel.

Ils sont nés un 27 août

- **Michaël Azoulay,** fondateur d'American Vintage, 46 ans.
- **Sarah Chalke,** actrice, 48 ans.
- **Ellar Coltrane,** acteur, 30 ans.
- **Justine Dupont,** surfeuse, 33 ans.
- **Giuliano da Empoli,** écrivain et conseiller politique, 51 ans.
- **Tom Ford,** styliste, réalisateur, 63 ans.
- **Antonia Fraser,** historienne, biographe, écrivaine, 92 ans.
- **Gwendoline Hamon,** actrice, 54 ans.
- **Arno Klarsfeld,** conseiller d'Etat, 59 ans.
- **Philippe Labro,** journaliste, écrivain, réalisateur, 88 ans.
- **Didier Lallement,** secrétaire général de la mer, 68 ans.
- **Pierre Lasry,** président fondateur d'Auraïa, 52 ans.
- **Carlos Moya,** joueur de tennis espagnol, 42 ans.
- **Aaron Paul,** acteur, 45 ans.
- **Peter Stormare,** acteur, 71 ans.
- **Chandra Wilson,** actrice, réalisatrice, 55 ans.

Envoyez vos nominations à
carnetlesechos@nomination.fr

EURONEXT HORS SRD — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0013185857	ABEO	△ C	10	10,05	10	**10,05**	+ 0,5	173
FR0012616852	ABIONYX PHARMA	△ B	1,31	1,316	1,282	**1,292**	- 1,22	9986
FR0000064602	ACANTHE DEV.	C	0,378	0,379	0,378	**0,379**	+ 3,84	26230
FR0013333077	AFFLUENT MEDICAL	B	1,945	1,945	1,9	**1,9**	- 2,56	2137
FR0000062465	ALAN ALLMAN	C	6,6	6,6	6,5	**6,6**		743
FR0000053837	ALTAMIR	B	24,8	24,8	24,3	**24,5**		582
FR0012789667	AMPLITUDE	△ C	3,14	3,14	3,12	**3,12**	- 0,64	376
FR001400JWR8	ARVERNE GROUP	B	5,46	5,48	5,46	**5,48**	+ 0,37	247
FR0011992700	ATEME	△ B	3,61	3,82	3,61	**3,8**	+ 5,56	30254
FR0000039232	AUREA	△ C	4,95	5	4,95	**4,98**	- 1,19	595
FR001400CFI7	AVENIR TELECOM	C	0,092	0,093	0,091	**0,092**	+ 2,44	26629
FR0013258399	BALYO	△ C	0,59	0,597	0,535	**0,595**	+ 0,85	4894
FR0000035370	BASTIDE CONF.MED.	△ C	21,9	22,3	21,75	**22,3**	+ 2,77	2771
FR0000039299	BOLLORE	▲ A	5,85	5,89	5,84	**5,89**	+ 0,68	251988
FR0000074254	BOURSE DIRECT	C	5,26	5,26	5,18	**5,24**	- 0,38	927
FR0000045544	CA TOULOUSE 31 CCI	C	64,8	65,5	64,28	**65,31**	+ 2,03	330
FR0010151589	CAFOM	C	8,7	8,7	8,62	**8,62**		358
FR0010193979	CBO TERRITORIA	C	3,53	3,53	3,51	**3,52**		8155
FR0000053506	CEGEDIM	B	12,7	12,8	12,65	**12,65**	- 0,78	2027
FR0013426004	CLARANOVA SE	△ B	1,48	1,48	1,454	**1,48**	- 0,27	22703
FR0004031763	COHERIS	△ C	6,18	6,44	6,18	**6,42**	- 0,93	192
FR0000060303	COVIVIO HOTELS	A	18,05	18,1	18	**18,1**	+ 0,56	1979
FR0000044323	CRCAM ALPES PROV.	C	72	73	72	**72,01**	+ 0,71	144
FR0000185506	CRCAM ATL. VENDEE	C	81,94	82,44	80,01	**82,44**	+ 1,03	219
FR0010483768	CRCAM BRIE PIC. CC	B	18	18	17,702	**17,8**	+ 1,26	6029
FR0000045213	CRCAM ILLE-VILAINE	C	58,83	60	58,82	**60**	+ 2,01	210
FR0010461053	CRCAM LANGUED CCI	C	48,11	48,11	47,5	**48**	+ 2,67	761
FR0000045239	CRCAM LOIRE HAUTE	C	54,5	55	54,49	**55**	+ 0,94	167
FR0000045551	CRCAM MORBIHAN	C	65,48	65,5	64,6	**65,1**	+ 2,52	546
FR0000185514	CRCAM NORD FR.	B	12,63	12,678	12,55	**12,64**	+ 2,35	3356
FR0000044364	CRCAM NORM. SEINE	C	74	74,49	74	**74,49**	+ 1,07	98
FR0000045528	CRCAM PARIS IDF	B	61,49	61,49	60,03	**60,99**	+ 3,81	1137
FR0000045346	CRCAM SUD RHONE	C	113	113,78	112,64	**113,28**	+ 0,35	486
FR0000045304	CRCAM TOUR.POITOU	C	68,5	69	65,6	**67,49**	- 0,02	286
FR001400AYG6	DEEZER	2	1,815	1,815	1,8	**1,8**	- 0,28	1396
FR0000062978	DEKUPLE	△ C	35,2	35,3	35,2	**35,2**	- 0,57	153
FR0013283108	DELTA PLUS GROUP	△ B	71,4	71,6	71,4	**71,6**	- 1,38	89
FR0012202497	DIAGNOSTIC MEDICAL	△ C	0,918	0,934	0,918	**0,934**	+ 1,52	605
FR0010428771	EAGLE FOOTBALL GR.	△ C	2,21	2,23	2,21	**2,21**		602
FR0000035719	ELECT ET EAUX MAD.	C	3,16	3,22	3,16	**3,22**	- 8	800
FR0000031023	ELECT.STRASBOURG	B	108,5	109	108,5	**108,5**	- 0,46	281
FR0011271600	FERMENTALG	△	0,435	0,445	0,435	**0,438**	+ 0,69	40889
FR0011665280	FIGEAC AERO	△ C	5,8	5,8	5,72	**5,78**	+ 1,05	507
FR0010341032	FONCIERE INEA	B	31	31	30,6	**30,9**	+ 0,98	804
FR0014005SB3	FORSEE POWER SA	B	0,868	1,046	0,868	**0,988**	+ 15,15	204678
FR0013030152	FRANCAISE ENERGIE	△ C	28,7	29,2	28,65	**28,65**	- 0,87	9323
FR0010588079	FREY	B	28,6	28,6	28,6	**28,6**	+ 0,7	91

EURONEXT HORS SRD Suite — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0000053035	GEA	△ C	67	67	67	**67**	- 2,9	111
FR0000061459	GERARD PERRIER	B	91,2	92,6	91,2	**92,6**	+ 0,87	251
FR0000065971	GRAINES VOLTZ	C	23,2	23,2	22,9	**22,9**	- 0,44	236
FR0012612646	GROUPE PARTOUCHE	B	18,9	18,9	18,85	**18,9**		53
FR0010214064	GROUPE PIZZORNO	C	73,6	75,8	73,6	**75,8**	+ 1,88	188
FR0004155000	GROUPE SFPI	△ C	2,03	2,04	2	**2**	- 0,99	8498
FR0000066722	GUILLEMOT	△ C	5,62	5,62	5,58	**5,58**		2163
FR0000066755	HAULOTTE GROUP	△ B	2,74	2,76	2,69	**2,73**	- 0,73	11073
FR0000054231	HIGH CO.	△ C	2,55	2,61	2,55	**2,6**	- 2,26	5751
FR0000065278	HOPSCOTCH GROUPE	△	23,1	23,3	23,1	**23,2**	+ 0,43	348
FR0004165801	HOTELS DE PARIS	C	2,1	2,1	2,1	**2,1**	- 21,64	19040
FR0014003VY4	HYDROGÈNE FRANCE	▲ B	6,01	6,08	6	**6,03**		1286
FR0000051393	IDI	B	70,4	70,4	69,6	**70,4**	+ 1,15	329
FR0000033243	IMMO. DASSAULT	B	50,4	50,6	50,2	**50,6**	+ 0,4	71
FR0000071797	INFOTEL	△ C	39,1	39,1	38,7	**39**		767
FR0013233012	INVENTIVA	△ B	2,29	2,29	2,2	**2,23**	- 1,76	10451
FR0012872141	JACQUES BOGART	△ C	6,74	6,8	6,68	**6,68**	- 3,47	347
FR0000075343	LABO EUROMEDIS	C	5,16	5,16	5,16	**5,16**	- 2,27	577
FR0000066607	LACROIX GROUP	△ C	21	21	20,3	**21**	+ 2,94	851
FR001400JY13	LATECOERE	△ C	0,009	0,009	0,008	**0,008**	- 3,45	1746656
FR0006864484	LAURENT-PERRIER	B	116	116,5	115,5	**116,5**		193
FR0014009YQ1	LHYFE	B	3,865	3,905	3,865	**3,865**	- 0,52	1724
FR0012634822	MAAT PHARMA	C	7,2	7,4	7,04	**7,4**	+ 3,35	991
FR0010609263	MAUNA KEA TECH	△ C	0,357	0,384	0,357	**0,377**	+ 5,76	145711
FR0000051070	MAUREL ET PROM	△ B	5,2	5,405	5,18	**5,34**	+ 2,1	196856
FR0000060873	MBWS	△ C	3,9	3,91	3,9	**3,91**		2359
FR0004065605	MEDINCELL	B	18,08	18,24	17,92	**18,02**	- 0,44	27735
FR0010298620	MEMSCAP	△ C	6,34	6,38	6,3	**6,34**		1170
FR00140085W6	MRM	C	15,5	16	15,5	**16**	+ 3,23	501
FR001400IE67	MYHOTELMATCH	C	0,439	0,44	0,415	**0,419**	- 4,77	14645
FR0013482791	NACON SAS	B	1,132	1,134	1,11	**1,114**	- 1,42	89461
FR0004050250	NEURONES	B	44,8	44,85	43,7	**43,8**	- 2,23	3765
FR0000121691	NRJ GROUP	B	8,04	8,04	8	**8**	+ 0,25	3290
FR0000052680	OENEO	△ B	10,1	10,1	9,94	**9,98**	- 1,19	23131
FR0010609206	OREGE	C	0,37	0,373	0,361	**0,361**	- 2,43	2001
FR0012127173	OSE IMMUNO	△ C	7,19	7,36	7,16	**7,21**	+ 1,41	90909
FR0010263202	PAREF	△ C	42,5	42,7	41,4	**41,4**	- 2,36	386
FR0004038263	PARROT	B	1,9	1,99	1,9	**1,99**	+ 2,05	4922
FR0000038465	PASSAT	△ C	5,3	5,3	5,3	**5,3**		1026
FR0011471135	PHAXIAM TX	C	1,75	1,75	1,68	**1,74**	- 0,57	12510
FR0013252186	PLASTIQUES DU VAL	△ C	1,775	1,795	1,77	**1,79**	- 0,28	4630
FR0012432516	POXEL	△ C	0,593	0,609	0,578	**0,582**	- 1,36	192084
FR0012613610	PRODWAYS GROUP	△ C	0,54	0,54	0,52	**0,534**	+ 1,52	6060
FR0013344173	ROCHE BOBOIS SA	▲ B	45,9	46,5	45,5	**45,9**	- 3,37	1678
FR0000054199	S.T. DUPONT	C	0,06	0,06	0,06	**0,06**	+ 0,67	2833
FR0000060071	SAMSE	B	165,5	165,5	161	**161**	- 2,72	163
FR0000039109	SECHE ENVIRONNEM.	△ B	99,9	100,6	99,5	**100,2**	+ 0,2	832

EURONEXT HORS SRD Suite — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0011950682	SERGEFERRARI GP	△ C	5,95	5,99	5,94	**5,99**	+ 1,18	1394
FR0000060790	SIGNAUX GIROD	△ C	16,3	16,3	15,7	**15,7**	- 3,68	212
FR0014000609	SOLOCAL GROUP	B	0,003	0,003	0,003	**0,003**	+ 3,45	26830333
FR0004188670	TARKETT	▲ B	9,1	9,1	8,68	**9**	- 1,1	200
FR001400BMH7	TERACT	B	0,818	0,818	0,814	**0,816**	- 0,24	1707
FR0000033003	TOUAX	△ C	4,71	4,78	4,71	**4,78**	+ 1,7	2050
FR0000036816	TOUR EIFFEL	△ B	8,96	9,04	8,9	**8,9**	- 0,22	1671
FR0000035784	TRANSIT.EVERGREEN	▲ C	1,635	1,64	1,6	**1,6**	- 2,44	2050
FR0000074197	UNION TECH.INFOR.	△ C	0,18	0,18	0,18	**0,18**	- 1,64	1000
FR0000050049	VIEL ET CIE	C	9,96	10	9,94	**9,98**	+ 0,2	5223
FR0000062796	VRANKEN - POMMERY	C	14,5	14,85	14,45	**14,45**	- 0,35	861
FR0012532810	WAGA ENERGY	B	15,36	15,42	15,2	**15,24**		4562
FR0004034072	XILAM ANIMATION	△ C	4,46	4,52	4,445	**4,47**	+ 0,68	3532

CHANGES — COURS AU COMPTANT

26-08-2024 1 EURO EN DEVISE	COURS BCE	VAR. VEILLE EN %	VAR. ANNÉE EN %
DOLLAR US	1,1163	-0,25	1,15
LIVRE STERLING	0,8466	-0,05	-2,38
FRANC SUISSE	0,947	-0,22	1,95
COURONNE DANOISE	7,4607	-0,02	0,07
COURONNE NORV.	11,7679	0,16	4,83
KUNA CROATE	7,532	-0,04	-4,64
COURONNE SUEDOISE	11,3989	0,12	2,35
DOLLAR CANADIEN	1,5051	-0,46	2,89
YEN JAPONAIS	161,31	-0,25	3,64
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6482	0,05	1,71
ROUBLE RUSSE	102,7084	0,29	4,27
ROUPIE INDIENNE	93,619	-0,19	1,97
DOLLAR NEO-ZELANDAIS	1,799	0,22	3,02
COURONNE TCHEQUE	25,033	-0,12	1,39
FORINT HONGROIS	394,6525	0,31	3,19
ZLOTY POLONAIS	4,2834	0,28	-1,17
LEV BULGARE	1,9548	0,02	-0,03
DOLLAR HONG-KONG	8,7038	-0,25	0,82
WON SUD COREEN	1483,69	-0,11	3,85
PESO MEXICAIN	21,6719	1,22	15,70
REAL	6,1385	-0,80	14,59
DOLLAR SINGAPOUR	1,4554	-0,11	-0,24
RAND SUD-AFRICAIN	19,7773	-0,37	-2,07
LIVRE TURQUE	37,9495	-0,28	16,73
RENMIBI YUAN	7,9504	-0,07	1,81
RUPIAH	17244,9225	-0,14	1,54
PESO PHILIPPIN	62,6336	-0,29	2,36
RINGGIT MALTAIS	4,8538	-0,88	-4,29
BATH THALANDAIS	37,969	0,02	-0,16

TAUX — MARCHÉS MONÉTAIRES ET EURODEVISES

26-08-2024	JOUR	MARCHÉS MONÉTAIRES 1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
ZONE EURO	3,73/3,43	3,77/3,47	3,67/3,37	3,53/3,23	3,26/2,96

26-08-2024	6 MOIS	ECARTS DE TAUX AVEC L'ALLEMAGNE 2 ANS	5 ANS	7 ANS	10 ANS
ALLEMAGNE	98,48	2,44	2,14	2,07	2,19
PORTUGAL	0	0,00	0,21	0,42	0,61
FRANCE	0,01	0,16	0,46	0,59	0,70
ESPAGNE	0,06	0,22	0,46	0,73	0,83
ITALIE	0,00	0,39	2,91	1,10	1,37

CERTIFICAT/FONDS — INVESTIR 10

VALEUR	ISIN	CLÔT	% VAR.
INVESTIR 10 GRANDES VALEURS	I10GS - FR0011630474	**170,32**	0,25
INVESTIR PEA PALATINE	FR0013284114	**124,97**	0,16

SICAV/FCP

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE

Mirabaud Asset Management
Tél. 058 200 60 01
www.mirabaud.com
marketing@mirabaud-am.com
MIRABAUD ASSET MANAGEMENT

A la recherche d'une gestion active de conviction ?

Retrouvez plus de détails sur notre site internet :
www.mirabaud-am.com

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE
LU2004923152	SWISS ALL CAPS (CHF) EUR A		156,94	23/08		
LU2004923749	SWISS SMALL & MID CAPS (CHF) EUR A		127,7	23/08		
LU2404427101	EU ALL CAPS A		96,35	23/08		
LU2404427523	WORLD QUALILIFE STOCKS A		84,02	23/08		
LU1626130816	SILK ROAD ZONE STOCKS A		125,5	23/08		
LU0851564038	BALANCED (EUR) A		140,19	23/08		
LU0851564384	DYNAMIC (EUR) A		175,94	23/08		

Banque Cantonale de Genève (France) SA
Tél. 04 72 07 31 50
bcgef.fr/fonds
SYNCHRONY Funds

@Valeur unitaire hors frais : valeur de la part ou de l'action hors droits d'entrée ou de sortie éventuels. Les SICAV éligibles au PEA sont signalées par un astérisque *. Le pictogramme ● indique la cotation d'un FCP. Classification des OPCVM : actions françaises (AF), actions de la zone EURO (AE), actions internationales (AI), monétaires EURO (ME), monétaires à vocation internationale (MI), obligations et autres titres de créances libellés en EURO (OE), obligations et autres titres de créances internationaux (OI), sicav luxembourgeoises (LX), diversifiés (DI), garantis ou assortis d'une protection (GP). ** : en euros ou dans la devise indiquée dans la colonne «DÉSIGNATION DES VALEURS».

Les Echos
Les Echos sont une publication du Groupe Les Echos
PRINCIPAL ASSOCIÉ UFIPAR (LVMH)
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL **Pierre Louette**
DIRECTRICE GÉNÉRALE PÔLE LES ECHOS **Bérénice Lajouanie**
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ **Bernard Villeneuve**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION & PRÉSIDENT DE LA SAS LES ECHOS **Pierre Louette**
Edité par Les Echos, SAS au capital de 794.240 euros RCS 582 071 437
10, boulevard de Grenelle, CS10817, 75738 Paris Cedex 15
Tél. : 01 87 39 70 00. www.lesechos.fr

DIRECTEUR DES RÉDACTIONS **Christophe Jakubyszyn**
DIRECTEUR ÉDITORIAL **Nicolas Barré**
DIRECTEURS DÉLÉGUÉS DE LA RÉDACTION **Dominique Seux** et **François Vidal**
RÉDACTEURS EN CHEF **David Barroux** (Entreprises) **Julie Chauveau** (Entreprises) **Alexandre Counis** (Finance et Marchés) **Muriel Jasor** (Leadership et Management) **Arnaud Le Gal** (Les Echos Entrepreneurs et opérations spéciales)
Etienne Lefebvre (France et International) **Clémence Lemaistre** (Information digitale) **Marie-Christine Sonkin** (Patrimoine)
DIRECTEUR DE CRÉATION **Fabien Laborde**
DIRECTRICE ARTISTIQUE **Marion Moulin**
EDITORIALISTES **Cécile Cornudet**, **Sabine Delanglade, Eric Le Boucher, Jean-Francis Pécresse, Jean-Marc Vittori, Laurent Flallo, Sylvie Ramadier** (Le Crible)
ÉDITRICE **Marie Van de Voorde-Leclerq**
ÉDITRICE ADJOINTE **Adéline Léger**
DIRECTRICE DU MARKETING ET DES REVENUS CLIENTS **Lise Benamou**
DIRECTEUR STRATÉGIE ET COMMUNICATION **Fabrice Février**

PUBLICITÉ
Les Echos Le Parisien Médias
Tél. : 01 87 39 78 00.
PRÉSIDENTE **Corinne Mrejen**
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT **Nicolas Danard**
DIRECTRICE COMMERCIALE **Emmanuelle Denis**
DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES **Xavier Genovesi**
dpo@lesechosleparisien.fr

SERVICE ABONNEMENTS
LES ECHOS
45, av. du Général Leclerc,
60643 Chantilly Cedex.
Tél. : 01 70 37 61 36
du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. Abonnement France métropolitaine : 429 € TTC.
Ce numéro comporte un 3e cahier de 4 pages « Les Echos Sociétés »

IMPRESSION
L'Imprimerie (Tremblay-en-France), Midi-Print (Gallargues).
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100%.
Ce journal est imprimé sur du papier porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/37/002.
Eutrophisation : P_{tot} 0.01kg/tonne de papier
Membre de l'ACPM OJD CPPAP : 0426 C 83015.

Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur (loi du 11 mars 1957)

Les Echos

Retrouvez-nous sur www.lesechos.fr

// Budget de l'Etat 2024 : 511,6 milliards d'euros (prévisions PLF 2024) **// PIB 2023 :** 2.818,1 milliards d'euros (prévisions PLF2024) **// Plafond Sécurité sociale :** 3.864 euros/mois à partir du 01-01-2024 **// SMIC horaire :** 11,65 euros (brut par heure) à partir du 01-01-2024 **// Capitalisation boursière de Paris :** 2.591,60 milliards d'euros (au 03-06-2024) **// Indice des prix (base 100 en 2015) :** 120,07 au 22-05-2024 **// Taux de chômage (BIT) :** 7,5 % au 1er trimestre 2024 **// Dette publique :** 3.101,2 milliards d'euros (4e trimestre 2023)

EN **VUE**

Pavel Durov

Pavel Durov, le patron de Telegram, se savait sous le coup d'un mandat de recherche en France. Mais il faut croire qu'à force de planer au-dessus des nuages, on finit par se penser au-dessus des lois. Atterrissage en douleur dimanche soir, quand les autorités l'ont cueilli au Bourget à la descente de son jet privé, dans le cadre d'une enquête préliminaire. Telegram ? Au poste ! Le 14 août, ce multimilliardaire russe de 39 ans souhaitait en ligne un « *joyeux anniversaire* » à son bébé, fondé en 2013 avec son frère mathématicien, et lui promettait d'être « *toujours plus libre* ». C'est la vie des réseaux, certains « posts » vieillissent mal. Certes, sa messagerie réputée inviolable est pratique pour échanger en toute discrétion. Par exemple, quand on cherche un Premier ministre. Mais les terroristes, les dealers et autres malfaiteurs apprécient aussi fortement sa vision absolutiste de la « liberté » qui l'amène à refuser, confortablement installé dans le désert juridique de Dubaï, toute collaboration avec la justice. Comme il ne vient pas à elle, elle a fini par venir à lui, Paris l'accusant de complicité par négligence. Depuis cinq ans, cet ascète a décidé de ne manger que du poisson. Il est tombé sur une grosse arête. En 2014, le libertarien a fui la Russie après y avoir fait fortune en lançant, au sortir d'une enfance en Italie et d'études de philologie à Saint-Pétersbourg, VKontakte, le « Facebook russe ». Son refus d'y fermer des groupes anti-Poutine lui avait valu les foudres du Kremlin, qui se gardait lundi après-midi de tout commentaire sur son arrestation, quand Emmanuel Macron démentait toute décision politique. En août 2021, Paris avait accordé à Pavel Durov le rare statut « d'étranger émérite » et la nationalité française qui va avec, pour des raisons restées aussi obscures que le noir dont cet homme secret et à la parole rare s'habille inlassablement. Il faut croire que l'amour flou n'aura duré que trois ans avec Paul du Rove, son nom tel qu'officiellement francisé par décret.

Fumée blanche

Wall Street attend d'avoir plus de visibilité sur la baisse des taux d'intérêt de la Fed.

A Jackson Hole, il est recommandé de conduire lentement à cause du manque de visibilité. Les autorités de la petite ville du Wyoming s'adressent avant tout aux touristes privés de la vue sur les sommets de la chaîne montagneuse de Grand Teton, obscurcis par un incendie. Mais elle vaut aussi pour les banquiers centraux réunis, comme chaque année, dans leur lieu de villégiature studieuse, et tout autant pour les investisseurs surveillant leurs échanges plus sûrement que des sapeurs forestiers. La fumée blanche d'une baisse des taux de la Réserve fédérale dès septembre, la première depuis le cycle de hausses entamé il y a près de deux ans et demi, n'offre cependant guère de volutes aux augures pour confirmer, ou non, la prédiction par le marché d'une coupe d'un point de pourcentage d'ici décembre. Comment souvent, les propos plutôt « colombe » du président de la Fed, Jerome Powell sont tempérés par des gouverneurs plus « faucons » mettant en avant un processus très graduel. Il sera surtout très dépendant de l'état de l'économie de l'Oncle Sam, qui fera toute la différence pour les portefeuilles. L'analyse de vingt-deux cycles de baisse depuis 1928 par Schroders montre qu'en l'absence de récession, la performance des actions américaines ajustée de l'inflation a été en moyenne 11 points de pourcentage supérieure au cas inverse. Wall Street ne se presse donc pas pour entamer la valse de ses préférences. La courte avance prise par les petites valeurs aux Etats-Unis sur les 7 Magnifiques de la technologie depuis juillet risque ainsi d'être éphémère.

Les petites valeurs américaines face aux 7 Magnifiques

Variation en %, dividendes réinvestis, depuis le 1er juillet 2024

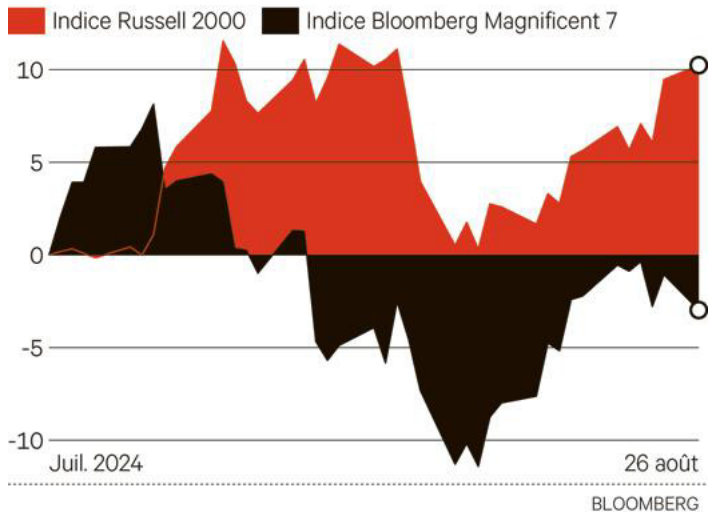

BLOOMBERG

Siemens Healthineers face à Philips

Variation en %, dividendes réinvestis, depuis le 16 mars 2018

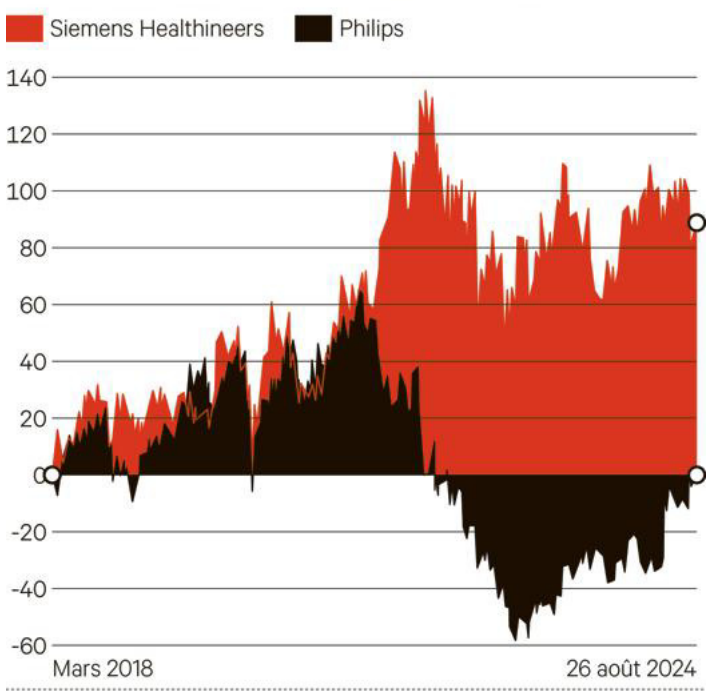

BLOOMBERG

Bien vu

Siemens Healthineers renforce son cœur de métier, l'imagerie médicale.

« *Après la santé et la vertu, il n'y a rien de plus précieux au monde que le savoir* ». Ayant toujours la première mais ayant perdu la seconde auprès des investisseurs cette année (–2,8 % pour son titre depuis le 1er janvier), Siemens Healthineers s'est souvenu avec Goethe que rien n'est plus facile d'acquérir le troisième. Le chèque signé au suisse Novartis pour les traceurs d'imagerie de l'ex-entreprise française AAA, à 200 millions d'euros selon le « Financial Times », n'est certes pas de ceux qui changeront le visage du leader européen de l'imagerie médicale. Avec 14,4 milliards d'euros de dette nette, soit l'équivalent de 3,6 années d'Ebitda, la dixième capitalisation de la Bourse de Francfort, atteignant un « demi-Airbus », est encore en pleine digestion de son emplette d'il y a trois ans, celle du leader de la radiothérapie du cancer Varian pour 14 milliards. Ses acquisitions de taille moyenne ont en outre parfois été décevantes, comme le milliard d'euros investi dans les mini-robots cardiaques de Corindus, déprécié depuis à hauteur d'un quart. Avec les traceurs radioactifs pour les scanners à positons (PET), la filiale cotée de Siemens ne prend cependant guère de risque en renforçant au bon moment son cœur de métier, l'imagerie médicale. Sous pression d'une demande flageolante en Chine, la croissance de cette branche, générant plus de la moitié de son chiffre d'affaires, a été revue à la baisse en juillet pour l'exercice 2024. Les mesures anticorruption de l'ex-empire du Milieu ont eu raison d'une partie de sa prime boursière sur Philips et General Electric, tombée sous 25 %. La vertu est coûteuse…

La Bourse de Paris en légère hausse

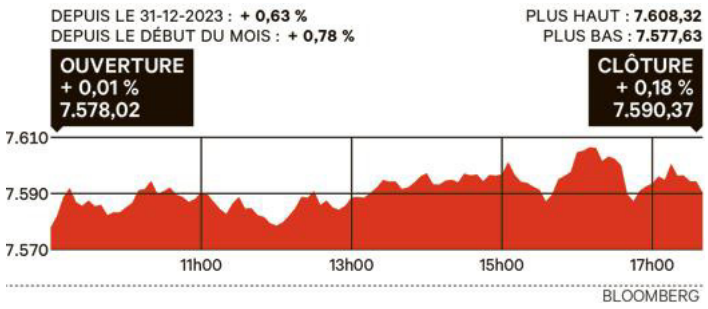

BLOOMBERG

La Bourse de Paris a terminé en légère progression une séance peu animée. L'indice CAC 40 a gagné 0,18 %, frôlant les 7.600 points, à 7590,37 points. Ailleurs en Europe, Francfort a reculé de 0,06 %. Lundi étant férié au Royaume-Uni, la Bourse de Londres est restée fermée, ce qui explique en partie les faibles volumes échangés sur les places européennes.

Sans grand indicateur économique, les marchés ont pris le temps de digérer les déclarations du président de la Réserve fédérale américaine, Jerome Powell, lors du symposium de Jackson Hole vendredi. Ce dernier a donné un feu vert implicite à une première baisse des taux directeurs le 18 septembre.

Du côté des valeurs, **Unibail-Rodamco-Westfield** a pris la tête des performances du CAC 40. Le gestionnaire de centres commerciaux a pris 1,25 %, devant **Total Energies**. L'énergéticien s'est adjugé 1,13 %, porté par la perspective de hausses de prix du pétrole. Une partie de la production et des exportations d'or noir libyen a été arrêtée.

A l'inverse, **STMicroelectronics** a perdu 0,73 %.